UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Essai d'analyse de la problématique du financement endogène de la croissance économique : cas du Burundi

**Ntiharirizwa, Philomène; Les membres du jury : Président: Abbé Philippe SIRIBA; Directeur: Dr. Tharcisse YAMUREMYE; Membre: Mr. Ferdinand BARARUZUNZA**

**2003**
UB, Faculté des sciences économiques et administratives
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1306

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

# FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET ADMINISTATIVES

## *ESSAI D'ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DU FINANCEMENT ENDOGENE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE : «CAS DU BURUNDI»*

**Par : Philomène NTIHARIRIZWA.**

**Les membres du jury :**
**Président : Abbé Philippe SIRIBA**
**Directeur : Dr. Tharcisse YAMUREMYE**
**Membre : Mr. Ferdinand BARARUZUNZA**

**Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences Economiques et Administratives**

**Option : Economie Politique.**

**Bujumbura ; Juin 2003**

# DEDICACE

A l'Eternel Tout Puissant,

A nos chers parents,

A nos sœurs et frère,

A nos cousines et cousins,

A nos nièces et neveux,

Aux membres du GBUB,

A tous ceux qui me sont chers.

Nous dédions ce mémoire.

# REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier chaleureusement ces personnes qui ont contribué à son aboutissement.

Nous remercions plus particulièrement, le Docteur YAMUREMYE Tharcisse, pour avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples engagements.
Sa disponibilité, sa rigueur scientifique, ses conseils nous ont été très utiles.

Nos vifs remerciements sont aussi adressés aux autres membres du jury, respectivement président et membre du jury pour avoir accepté volontiers de lire ce travail et de participer à son évaluation.

Nous pensons aussi à tous nos éducateurs depuis l'école primaire jusqu'à l'Université du Burundi et plus particulièrement à tous les professeurs de la faculté des Sciences Economiques et Administratives qui ont contribué à notre formation tant intellectuelle qu'humaine.

Que les familles du Colonel NDITIJE Paul et de GAHUNGU Sylvestre trouvent dans ce travail l'expression de notre profonde reconnaissance.

Nous disons aussi «merci» aux camarades étudiants pour avoir rendu agréable notre séjour à l'Université du Burundi.

A toute personne qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail nous disons «Merci».

# PLAN DE TRAVAIL

Pages

Dédicace..... i
Remerciements..... ii
Table des matières..... iii
Liste des Abréviations..... vi
Liste des Tableaux..... viii
Liste des annexes..... viii

0.INTRODUCTION..... 1
0.1.Présentation et intérêt du sujet..... 1
0.2. Problématique..... 2
0.3. Hypothèses de travail..... 3
0.4. Délimitation du travail..... 3
0.5. Méthodologie de travail..... 3
0.6. Articulation du sujet..... 3

CHAP. I :LES CONCEPTS DE FINANCEMENT ENDOGENE ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE..... 4
Section 1 : Le concept de financement endogène..... 4
1.1.Epargne intérieure..... 5
1.1.1. Définitions..... 5
1.1.2. Les conceptions classique et keynésienne de l'épargne..... 6
1.1.2.1. La conception classique de l'épargne..... 6
1.1.2.2. La conception keynésienne de l'épargne..... 6
1.1.3 Les classifications de l'épargne..... 7
1.1.3.1. La classification selon les motivations..... 7
1.1.3.2. La classification selon les catégories d'épargnants..... 9
1.1.3.3. La Classification selon l'espace..... 10
1.1.3.4. La classification selon la nature..... 11
1.1.4. La structure de l'épargne..... 11
1.1.4.1. Dualisme de l'épargne..... 11
1.1.4.2. Epargne investie ou thésaurisée..... 12
1.2. Le crédit intérieur..... 12
1.2.1. Définitions..... 12
1.2.2. Les classifications des crédits bancaires..... 13
1.2.2.1. La classification selon la durée. ..... 13
a. Les crédits à court terme..... 13
b. Les crédits à moyen terme..... 14
c. Les crédits à long terme..... 14
1.2.2.2. La classification selon l'objet du crédit..... 14
a. Le crédit immobilier..... 14
b. Le crédit à la consommation..... 14
c. Le crédit à l'exportation..... 15

Pages

1.2.2.3. La classification selon les garanties..... 15
a. Les crédits garantis..... 15
b. Les crédits non-garantis..... 15
1.2.3. Le circuit du crédit..... 16
1.2.4. L'offre du crédit..... 16
1.2.5. La relation entre l'épargne et le crédit..... 16

Section 2 : Le concept de croissance économique..... 16
2.1. Définitions..... 17
2.2. Les types de croissance..... 17
2.3. Les mesures de la croissance..... 18
2.4. Les étapes de la croissance..... 19
2.4.1. Société traditionnelle..... 19
2.4.2. Conditions préalables du démarrage..... 19
2.4.3. Démarrage..... 20
2.4.4. Le progrès vers la maturité..... 20
2.4.5. L'ère de consommation de masse..... 20
2.5. Les facteurs de la croissance..... 21

Section 3 : La relation entre l'épargne et la croissance économique..... 22
3.1. La nécessité d'épargner..... 22
3.2. L'épargne et l'investissement..... 23

CHAP. II : STRUCTURE DE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE BURUNDAISE..... 25

Section 1 : Financement endogène..... 25
1.1. Le système financier burundais..... 25
1.2. Mécanismes de mobilisation de l'épargne intérieure..... 29
1.3. Les instruments de mobilisation de l'épargne intérieure... 30
1.4. Evolution de l'épargne intérieure..... 31
1.5. Les contraintes au système de mobilisation de l'épargne intérieure..... 38
1.6. L'importance des institutions financières dans l'octroi des crédits..... 41
1.6.1. Le financement des crédits à l'économie par types d'établissements..... 42
1.6.2. Le financement de l'économie selon les catégories de crédits..... 45
1.6.3. Allocation des crédits selon les branches d'activités..... 45
1.7. Difficultés d'accéder au crédit..... 50

Pages

Section 2 : Financement extérieur..... 51
2.1. Les formes de financement extérieur..... 52
2.1.1. Tirages sur emprunts extérieurs..... 53
2.1.2. Investissements directs étrangers..... 53
2.1.3. Dons..... 55
2.2. La structure des emprunts extérieurs..... 55
2.2.1. Les origines des emprunts extérieurs..... 55
2.2.2. Les conditions d'octroi des crédits..... 59
2.2.3. L'affectation de la dette extérieure..... 61
2.2.3.1. L'affectation de la dette par agent..... 62
2.2.3.2. L'affectation de la dette par secteur..... 63

Section 3 : La participation des entreprises nationales dans l'exécution des marchés publics..... 67

Section 4 : Le financement des investissements..... 71
4.1. Le financement intérieur des investissements..... 73
4.2. Le financement extérieur des investissements..... 73

CHAP. III : ANALYSE DE L'IMPACT DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR SUR L'EPARGNE INTERIEURE ET SUR LE P.I.B..... 75

Section 1 : Le modèle économétrique..... 76
1.1. Présentation du modèle à une seule variable explicative..... 76
1.2. Méthode d'estimation..... 77
1.3. Les tests d'hypothèses..... 77
a. Le test de student..... 77
b. Le test de Fisher..... 78
c. Le test d'autocorrélation des erreurs..... 79

Section 2 : Régression endettement extérieur – PIB..... 81
2.1. Spécification du modèle..... 82
2.2. Estimation du modèle..... 82
2.3. Evaluation des résultats..... 83

Section 3 : Régression endettement extérieur-épargne intérieure..... 84
3.1. Spécification du modèle..... 84
3.2. Estimation du modèle..... 85
3.3. Evaluation des résultats..... 85

Pages

Section 4 : Relation entre la détérioration des termes de l'échange et l'épargne intérieure..... 86
4.1. Définitions..... 86
4.2. Fluctuations de termes de l'échange..... 87
4.3. Les effets de la détérioration des termes de l'échange sur l'épargne intérieure..... 88

CONCLUSION GENERALE ..... 90

# LISTE DES ABREVIATIONS

1. BANCOBU : Banque Commerciale du Burundi
2. B.B.A.B. : Banque Belgo-Africaine du Burundi
3. B.B.C.I. : Banque Burundaise du Commerce et d'Investissement
4. B.C.B. : Banque de Crédit de Bujumbura
5. B.C.D. : Banque Commerciale de Développement
6. B.E.I. : Budget Extraordinaire et d'Investissement
7. B.G.F. : Banque de Gestion et de Financement
8. BIF : Franc Burundais
9. BICOR : Burundi Insurance Corporation
10. BNDE : Banque Nationale pour le Développement Economique
11. B.O.B. : Bulletin Officiel du Burundi
12. B.P.B. : Banque Populaire du Burundi
13. B.R.B. : Banque de la République du Burundi
14. CADEBU : Caisse d'Epargne du Burundi
15. CAMOFI : Caisse de Mobilisation et de Financement
16. CAS : Crédit d'Ajustement Structurel
17. C.E.C.M. : Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel
18. C.i.f. : Cost, Insurance and Freight
19. COFIDE : Compagnie Financière pour le Développement
20. COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit
21. C.V.S. : Crédit Vente Service
22. D.G. : Direction Générale
23. FBu : Franc Burundais
24. F.D.C. : Fonds de Développement Communal
25. F.G.A. : Fonds de Garantie Agricole
26. F.H.R. : Fonds de l'Habitat Rural
27. FINALEASE : Financement par Leasing
28. F.N.G. : Fonds National de Garantie
29. f.o.b. : Free on bord
30. FO.S.I.P. : Fonds de Soutien à l'Investissement Privé
31. F.P.H.U. : Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain
32. F.S.E.A. : Faculté des Sciences Economiques et Administratives
33. F.S.T.E. : Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement
34. G.B.U.B. : Groupe Biblique Universitaire du Burundi

35. HALB : Holding Arabe Libyen Burundais
36. IBB : InterBank Burundi

37. I.N.S.S. : Institut National de Sécurité Sociale
38. M.B.B.B. : Meridian Biao Bank Burundi
39. M.F.P. : Mutuelle de la Fonction Publique
40. Mn : Million
41. N.B. : Nota Bene
42. n.d. : non disponible
43.op. cit : Operato-Citato
44. p. : Page
45.PAS : Programme d'Ajustement Structurel
46. P.I.B. : Produit intérieur brut
47. P.I.Bm : Produit intérieur brut au prix du marché
48. P.N.B. : Produit National brut
49. S.B.F. : Société Burundaise de Financement
50. S.I.P. : Société Immobilière Publique
51. S.I.P.H. : Société Industrielle de Production des Palmeraies et des Huileries
52. SOCABU : Société Commerciale d'Assurances du Burundi
53. SOCAR : Société Commerciale d' Assurances et de Réassurances
54.SODECO : Société de Décorticage du Café
55. SOFIDHAR : Société de Financement et de Développement de l'Habitat Rural
56. SOGEAR : Société Générale d'Assurances et de Réassurances
57. SOGEFI : Société de Gestion et de Financement
58. STABEX : Stabilisation des Recettes d'Exportation
59. U.B. : Université du Burundi
60. n° : numéro
61. % : Pourcentage
62. - : donnée inexistante

# LISTE DES TABLEAUX

Pages

Tableau n° 1 : Institutions financières existantes jusqu'en 1980 26

Tableau n° 2 : Institutions financières de 1980-2000 27

Tableau n° 3 : Actionnariat de quelques institutions financières pour l'année 2000 ( en %) 28

Tableau n° 4 : Evolution des dépôts à vue par établissements bancaires 32

Tableau n° 5 : Evolution des dépôts à vue par établissements bancaires en %32

Tableau n° 6 : Evolution des dépôts à terme et d'épargne par établissements Bancaires 34

Tableau n° 7 : Evolution des dépôts à terme et d'épargne par établissements Bancaires en % 34

Tableau n° 8 : Evolution des dépôts dans les COOPEC 36

Tableau n° 9 : Importance de l'épargne drainée par les compagnies d'assurances, I.N.S.S. et M.F.P. 37

Tableau n° 10 : Le financement des crédits à l'économie par type d'établissements 42

Tableau n° 11 : Financement de l'économie selon les catégories de crédits 45

Tableau n° 12 : Financement de l'économie selon les catégories de crédits en % 45

Tableau n° 13 : Allocation des crédits selon les branches d'activités 47

Tableau n° 14 : Allocation des crédits selon les branches d'activités en % 48

Tableau n° 15 : Formes de financement extérieur 52

Tableau n° 16 : Origine des emprunts extérieurs 57

Tableau n° 17 : Origine des emprunts extérieurs % 57

Tableau n° 18 : Les conditions moyennes d'octroi des crédits extérieurs 59

Tableau n° 19 : Affectation de la dette extérieure par agent 62

Tableau n° 20 : Affectation de la dette extérieure par secteur 64

Tableau n° 21 :Comparaison de la dette extérieure affectée aux équipements publics et celle affectée au secteur productif (en %) 66

Tableau n° 22 : Tableau de synthèse pour les 5 administrations 68

Tableau n° 23 : Investissement par source de financement 72

Tableau n° 24 : Evolution du l'endettement extérieur, le PIB et l'épargne Intérieure 81

ANNEXES

Dette extérieure par secteur

Service de la dette extérieure, ratio service de la dette/PIB, Ratio service de la dette/exportation

# O : INTRODUCTION.

## O.1. Présentation et intérêt du sujet.

La croissance des pays en développement est indispensable au progrès économique et social du tiers monde lequel est une condition nécessaire à l'équilibre mondial. Ainsi le problème de la croissance économique devient l'un des problèmes fondamentaux de notre temps. Toute croissance nouvelle trouve son point de départ dans la mise en place de nouvelles structures.
Concernant les facteurs influençant positivement la croissance, nous pouvons citer : l'investissement humain, l'investissement technique, le système financier, etc. Toutes ces activités doivent permettre la création d'un surplus accumulable qui est la voie obligée de la croissance. Parmi ces facteurs, le financement est d'une importance capitale qui découle du rôle crucial que joue la formation du capital dans le processus de croissance.

Ainsi, d'après GANNAGE, financer la croissance d'un pays, c'est rechercher la capacité de paiement d'un pays, dans les limites d'une gestion saine et rationnelle[1].

Aussi faut-il souligner que le financement n'est pas seulement la recherche d'argent auprès des banques, mais aussi et surtout toute offre d'instruments adéquats en vue de matérialiser les objectifs poursuivis par les plans de développement. Alors, il convient de nous poser la question de savoir quelles sont les sources de financement des pays du tiers monde.

Jusqu'à présent, ces pays, comme d'ailleurs les pays développés, connaissent deux sources de financement à savoir le financement externe et le financement endogène ou interne.

En ce qui concerne le financement endogène, il est l'élément essentiel d'une croissance auto-entretenue. Il permet d'alléger la dépendance d'un pays vis-à-vis de l'extérieur. Pour avoir ce financement, il faut au préalable la création d'un surplus exportable, qui après avoir remboursé la dette extérieure, si du moins le pays est endetté, permettra le dégagement d'une épargne intérieure qui constituera le financement endogène. Cela sera facilité par l'existence des institutions financières dans lesquelles les agents à excédents de financement vont placer leurs excédents et les agents à besoin de financement y vont demander des crédits pour financer leurs investissements. De la sorte, la croissance auto-entretenue pourrait s'en suivre. Mais, force est de constater que ce financement endogène fait défaut dans les pays du tiers monde en général et au Burundi en particulier. La conséquence de cette faiblesse du financement endogène est son incapacité à couvrir les besoins de financement des pays du tiers monde.

---

[1] ELIAS GANNAGE *Financement du développement*. Paris, Presses Universitaires de France, 1968, p.7

Ainsi, on a assisté et on assiste encore dans ces pays à un écart persistant entre les besoins de financement et les capacités de financement intérieures.

C'est pourquoi, les pays du tiers monde ont recouru à l'endettement extérieur dans le but de pouvoir relancer leurs économies. A cet effet, des modèles d'endettement de croissance ont été proposés dans les années 1960 et après, des modèles d'endettement de crise ont suivi dans les années 1970 et 1980.
Comme leur nom l'indique, les modèles d'endettement de croissance considèrent l'endettement extérieur comme le facteur influençant positivement la croissance en ce sens qu'il permet l'augmentation du PIB et de l'épargne intérieure. Quant aux modèles d'endettement de crise, ils ont été mis sur pied quand le problème de remboursement de la dette se faisait sentir. C'est pourquoi, ces modèles mettaient un accent particulier sur la capacité de remboursement de la dette extérieure par le pays débiteur.

En ce qui nous concerne, nous avons jugé que l'analyse de l'effet de l'endettement extérieur sur les capacités intérieures de financement méritait une attention particulière. Notre analyse porte sur le Burundi et donnera une idée plus ou moins claire sur la façon dont la dette extérieure est allouée.

## O.2. Problématique.

Le Burundi, comme d'autres pays du tiers monde a fait recours à l'endettement extérieur dans le but de relancer son économie et d'emprunter le chemin de la croissance. En général, tous les pays qui ont fait recours à l'endettement extérieur avaient l'espoir que cet endettement leur permettrait non seulement de prêter main forte à l'épargne intérieure, mais aussi et surtout de l'augmenter à partir du surplus qu'il générerait. Ainsi donc, les capacités intérieures seraient accrues. Et de cette façon l'endettement aurait permis le remboursement des prêts et intérêts et la réalisation d'autres investissements. Toutefois, il faut signaler que le succès de l'endettement extérieur pour le pays receveur, dépendra de certains facteurs. D'une part, cela dépendra des conditions imposées par les pays ou d'autres organismes pour octroyer le crédit et d'autre part, de l'allocation ou affectation de la dette extérieure par le pays emprunteur.

Pour le cas concret du Burundi, le constat est que, malgré l'endettement extérieur qui ne date pas d'hier et qui est supposé permettre à la longue l'accroissement des capacités intérieures de financement, l'épargne intérieure reste faible et insuffisante. Alors, à la vue de cette réalité, nous sommes en droit de nous poser certaines questions :

- Est ce que l'endettement extérieur a-t-il permis l'augmentation de la production ?
- Pourquoi l'endettement extérieur n'a –t-il pas stimulé la formation de l'épargne intérieure ?

C'est à ces quelques questions que notre étude essayera de donner des réponses.

## O.3. Hypothèses de travail.

Notre analyse s'effectuera sous les trois hypothèses suivantes :

1) La dette extérieure a servi au financement des activités qui ne génèrent pas des recettes d'exportation.
2) La part de la dette extérieure dont profite réellement l'économie burundaise est très faible. La grande part de cette dette retourne à l'extérieur.
3) L'endettement extérieur ne favorise pas l'accroissement de l'épargne intérieure.

## O.4. Délimitation du travail.

Notre travail est limité d'une part dans l'espace, puisqu'il ne concerne que le Burundi, et d'autre part, dans le temps, puisqu'il s'étendra sur une période de 20 ans, de 1980 à 2000. Cette période relativement longue rendra l'analyse des données plus viable.

## O.5. Méthodologie de travail.

Comme méthodologie de travail, nous allons nous référer aux ouvrages généraux, aux documents et revues scientifiques que nous trouverons dans les différentes bibliothèques. Nous compléterons enfin notre étude par des informations recueillies au Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction et au Ministère des Finances. Une approche économétrique sera utilisée pour la vérification d'une de nos hypothèses.

## O.6. Articulation du sujet.

Notre travail s'articulera sur trois chapitres : le premier traitera les concepts de financement endogène et de la croissance, le second se penchera sur la structure de financement de l'économie burundaise et enfin le troisième s'occupera de l'impact de l'endettement extérieur sur l'épargne intérieure et le P.I.B.

# CHAP. I : LES CONCEPTS DE FINANCEMENT ENDOGENE ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.

Dans la théorie économique, les concepts de financement endogène et de la croissance occupent une place de choix. Les deux concepts sont liés puisque le premier stimule le second.

Le concept de financement endogène est très complexe. Dans ce concept financement endogène, nous pouvons sous-entendre le concept de l'épargne intérieure et le concept du crédit intérieur qui sont eux aussi des concepts complexes. L'épargne intérieure est une notion complexe parce que : elle a une multitude de formes, de détenteurs, elle peut être générée à des espaces différents avec des ambitions différentes, elle peut être définie différemment suivant les auteurs et les différentes écoles ne convergent pas ni sur sa définition, ni sur les motivations de sa mise à jour.

Quant au crédit intérieur, lui aussi est une notion complexe parce que : il est défini de plusieurs manières selon les auteurs, il peut être classé suivant plusieurs critères et pour y accéder, le public est soumis à plusieurs conditions qui ne sont pas toujours faciles à tous.

Dans l'ensemble, le financement endogène est un facteur important de la croissance économique, qui elle, est définie par François Perroux, comme l'augmentation en longue période des quantités économiques significatives telles que le PNB[1].

Ainsi, dans ce chapitre, nous allons évoquer les aspects théoriques du financement endogène, de la croissance économique et la relation entre cette dernière et l'épargne.

## Section 1 : Le concept de financement endogène.

Dans cette première section, nous allons dans un premier temps, analyser le concept de l'épargne intérieure, et dans un deuxième temps, le concept du crédit intérieur.

[1] *F. PERROUX, cité par A. DAUPHIN-MEUNIER in le jeu de l'épargne et de l'investissement. Paris, Payot, 1969. p.9.*

## 1.1.Epargne intérieure.

### 1.1.1. Définitions.

L'épargne est définie de différentes façons selon les auteurs, et est reliée à d'autres grandeurs comme le revenu et la consommation.

Pour FORTRAN et G. KLEIN, l'épargne correspond à la modification marginale du patrimoine, soit au niveau de la collectivité, soit au niveau de l'épargnant individuel[1].
Les mêmes auteurs continuent en disant que l'épargne peut être mesurée comme une différence entre le revenu et la consommation. Bien que cette définition soit simple, elle présente certains inconvénients. En effet, elle englobe les erreurs commises dans la détermination du revenu et de la consommation. Comme la part du revenu affectée à la consommation est très élevée, une erreur sur l'estimation de cette part entraînera une erreur considérable sur la mesure de l'épargne. Comme d'habitude les revenus sont sous-estimés, l'épargne mesurée sera inférieure à l'épargne réelle. Les mêmes auteurs vont plus loin et disent que l'épargne peut être définie de façon plus satisfaisante comme une différence entre deux états du patrimoine.

Pour Keynes, l'épargne est l'excès du revenu sur la dépense de consommation. Il établit à ce sujet la formule suivante :

R = Valeur de la production = Consommation + investissement.
Epargne = Revenu – Consommation
Donc, épargne = Investissement[2]

Quant au Dictionnaire économique et financier[3], il définit l'épargne comme étant une affectation du revenu soit à la thésaurisation, soit à un placement à un prêt ou soit encore à l'investissement direct.

Le même ouvrage continue en disant que certains ont cherché à définir l'épargne à partir d'un comportement d'économie, d'abstinence, de mise en réserve, comme une absence de consommation ou une consommation différée. D'autres plus attentifs aux virtualités d'emploi actif de l'épargne, l'ont assimilée à son affectation capitaliste au point de l'identifier à l'investissement.

---

[1] *L. FORTRAN & G. KLEIN: L'épargne des ménages. Paris, Presses Universitaires de France. 1970 p.23*
[2] *J.M. KEYNES : La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Payot, Paris, 1975 p.83*
[3] *Bernard & Coli : Dictionnaire économique et financier, Paris, Editions du Seuil, 1989, p.636.*

Nous pouvons aussi dire que l'épargne est le processus par lequel un revenu courant est conservé en vue d'un usage futur, aboutissant à l'accumulation du capital.

Il y a lieu de se demander les liens qui existent entre l'épargne et le surplus. Si nous admettons que l'épargne est l'excédent du revenu sur la consommation et que le surplus est l'excédent de la production sur le minimum de subsistance, alors, il en résulte que les deux notions sont l'une et l'autre relatives d'une part à un élément commun, le revenu ou la production ; d'autre part à un élément spécifique, la consommation ou le minimum de subsistance.

### 1.1.2. Les conceptions classique et Keynésienne de l'épargne.

#### 1.1.2.1. La conception classique de l'épargne.

Le point de vue classique considère l'épargne comme la plus value escomptée d'une consommation future sur une consommation présente. Donc, il s'agit d'un calcul économique. En d'autres termes, il s'agit d'un résultat d'une privation de satisfactions immédiates en vue de rendre disponible pour l'avenir une partie de ce qu'on n'a pas consommé. De ce point de vue, seule la psychologie individuelle est prise en considération.

Les économistes classiques considéraient que l'épargne était à l'origine d'un processus de croissance auto-entretenue. L'épargne suppose un comportement calculé au préalable. Ce qui fait que les entrepreneurs en profitent en utilisant l'épargne disponible pour acheter les biens d'équipement. Dans ce cas, l'épargne aura engendré l'investissement, qui à son tour conduira à la formation de l'épargne. Cette épargne parvient à l'entrepreneur par le biais du crédit octroyé par le capitaliste à l'entrepreneur, qui à l'expiration du délai lui rend la somme prêtée augmentée des intérêts.

Autrement dit, les entrepreneurs demandent des crédits aux agents à excédents de financement dans l'espoir de rembourser plus tard et de créer des projets quitte à aboutir à une croissance auto-entretenue.

#### 1.1.2.2. La conception Keynésienne de l'épargne.

Contrairement aux classiques, Keynes ne considère pas l'épargne comme une privation de satisfactions immédiates, mais la considère plutôt comme un résidu du revenu après consommation, dépendant des habitudes de consommation et variant avec le revenu et le niveau de vie. Cela transparaît même sur ce qui est dépensé pour la consommation. Donc, pour lui, tout acte d'épargne est passif de renonciation.

Keynes continue en disant que : «bien que le montant de l'épargne résulte du comportement collectif des consommateurs individuels et le montant de l'investissement du comportement collectif des entrepreneurs individuels, ces deux montants sont nécessairement égaux puisque chacun d'entre eux est égal à l'excès du revenu sur la consommation.

Si l'on admet que le revenu est égal à la valeur de la production courante, que l'investissement courant est égal à la partie de la production courante qui n'est pas consommée et que l'épargne est égale à l'excès du revenu sur la consommation, toutes choses conformes à la fois au bon sens et à l'usage traditionnel de la grande majorité des économistes, l'égalité de l'épargne et de l'investissement en découle nécessairement.

En résumé :

Revenu = Valeur de la production = Consommation + Investissement

Epargne = Revenu – Consommation

Donc

Epargne = Investissement[1]».

Il convient aussi de souligner que dans la théorie Keynésienne, l'épargne ne peut qu'être postérieure à l'investissement puisqu'elle est une partie du revenu non consommée.
Donc, il faut au préalable un revenu, puis, une épargne.

### 1.1.3. Les classifications de l'épargne.

L'épargne peut être classée suivant plusieurs critères à savoir : les motivations d'épargner, les catégories d'épargnants, l'espace, et la nature.

#### 1.1.3.1. La classification selon les motivations.

Suivant les motivations de l'épargne, Reynaud[2] distingue trois sortes d'épargne :

L'épargne active rationnelle, l'épargne active irrationnelle et l'épargne passive.

---

[1] *Gilbert ABRAHAM-FROIS: Keynes et la Macroéconomie Contemporaine, Troisième édition, Economica, 1991, p.23-24.*

[2] *Reynaud cité par NTACONZOBA Ernest in Déterminants de l'épargne, Bujumbura, F.S.E.A., 1999, p.10.*

a. L'épargne active rationnelle.

L'épargne active rationnelle est une mise en régime d'une partie du revenu après effort et calcul. L'agent épargnant sacrifie une partie du revenu sans toutefois que les besoins immédiats soient couverts tous. Il supporte un coût de privation. Ce comportement est en partie dû au calcul effectué sur les bénéfices attendus après l'utilisation de l'épargne ainsi générée. C'est donc une spéculation basée sur l'arbitrage intertemporel. C'est ce comportement rationnel qui transparaît comme qualificatif dans la dénomination de cette épargne.

b. L'épargne active irrationnelle.

La mise en réserve opérée dans le cas présent résulte d'un effort, mais il n'y a pas de calcul préalable effectué par l'épargnant. L'arbitrage effectué entre la consommation présente et celle à venir résulte d'un effort de privation. La différence avec le cas précédent est que l'épargnant ne tient pas compte de la contre partie de l'effort fourni pour générer l'épargne. Souvent, cette réserve n'a pas de destination fructueuse. Donc, l'acte n'est pas rationnel, il est irrationnel d'où le qualificatif «irrationnel» utilisé pour désigner cette épargne.

Il convient de souligner que l'attribut «active» désigne l'effort de privation fourni par l'épargnant. Alors que l'épargne active rationnelle est utilisée pour financer les projets de développement, l'épargne active irrationnelle reste immobilisée sans affectation, sous forme de thésaurisation.

c. L'épargne passive.

L'épargne passive résulte du défaut du besoin. Elle n'exige aucun sacrifice de la part de l'épargnant. L'excédent du revenu sur la consommation est obtenu sans effort. Il n'y a pas d'ajustement de la part du consommateur qui est lui même épargnant. L'épargne est cette fois-ci un résidu pur et simple. Elle se présente à la surprise du consommateur sans que ce dernier s'y attendait. Elle est le résultat du défaut de besoin ou de l'excès du revenu. Cette épargne se distingue des deux précédentes par le fait qu'elle ne résulte pas de l'effort.

d. L'épargne volontaire versus épargne involontaire.

Pour distinguer l'épargne volontaire de l'épargne involontaire, nous allons nous servir du tableau suivant :

| Si l'épargne apparaît chez..... | Elle résulte d'une «privation» | Qui présente le caractère d'être : |
|---|---|---|
| Les ménages | Des ménages | Soit volontaire<br>Soit inconsciente |
| Les administrations | Des contribuables | Toujours involontaire |
| Les sociétés et les entreprises financières | Des consommateurs | Toujours involontaire |
| | Des salariés | Toujours involontaire |
| | Des actionnaires | Le plus souvent involontaire |

*Source . Cazalo et Vajda, Les pièges de l'épargne. Edition seuil, Paris 1970, p.35.*

Ainsi nous pouvons dire que :

- L'épargne volontaire est perçue comme un ajustement de la consommation en vue de dégager un supplément. Cet ajustement est librement préparé et opéré par le bénéficiaire du revenu. L'épargne volontaire suppose une contrainte, une privation, qu'on s'impose soi-même. Cette épargne est volontaire parce que l'épargnant opère un choix libre dans la création de cette épargne et la gère librement comme il l'entend.

- L'épargne involontaire est générée par un agent économique et gérée par un autre agent de manière statutaire ou contractuelle. Elle est obtenue au dépend de la consommation d'une unité économique et sert une autre unité économique.Les agents qui dégagent l'épargne involontaire sont les administrations publiques et les sociétés.

1.1.3.2. La classification selon les catégories d'épargnants.

Il y a lieu de distinguer trois catégories d'épargnants :

- les ménages
- les entreprises
- les administrations publiques.

a) les ménages.

GANNAGE définit l'épargne des ménages comme étant non seulement l'épargne familiale mais aussi l'épargne des firmes à titre individuel. Cette épargne est beaucoup plus importante dans les pays industrialisés que dans les pays du tiers monde. Dans ces derniers, on peut aussi y rencontrer une épargne négative ou désépargne.

b) Les entreprises.

Les entreprises travaillent dans le but de générer un profit. Dans le cas où la totalité des bénéfices n'est pas distribuée, ces entreprises dégagent une épargne. Soulignons qu'une partie des bénéfices réalisés par ces entreprises va s'acheminer dans les recettes de l'Etat par le biais de l'impôt, et si les recettes couvrent les dépenses, l'épargne publique se dégagera.

c) Les administrations publiques.

L'épargne des administrations publiques provient de la différence entre les recettes et les dépenses de l'Etat. Si les recettes sont supérieures aux dépenses, il y a dégagement de l'épargne publique. Au cas contraire, si les recettes sont inférieures aux dépenses publiques, il y a désépargne.

1.1.3.3. La classification selon l'espace.

La distinction entre l'épargne intérieure et l'épargne extérieure est exprimée par cette formulation où S symbolise l'épargne intérieure à l'exclusion de tout transfert étranger, E et M représentent les exportations et les importations[1]:

$$Y = C + I + E - M$$
$$Y - C = I + E - M$$
$$S = I + E - M$$
$$S + M - E = I.$$

Nous pouvons donc dire que :

- L'épargne intérieure est générée par les acteurs de l'économie nationale. Autrement dit, elle est générée par les résidents. Elle est obtenue en soustrayant du revenu des résidents leur consommation.

[1] *E. GANNAGE : Op. Cit, p.13.*

- L'épargne extérieure est d'origine étrangère et elle est représentée par la différence entre les importations et les exportations (M – E).

1.1.3.4. La classification selon la nature.

a. L'épargne spontanée.

Cette épargne est utilisée de diverses manières par l'épargnant lui-même. Les épargnants placent leur épargne selon leurs propres initiatives. C'est la catégorie de l'épargne qu'on qualifie d'autonome ; la catégorie d'épargne utilisée pour l'autofinancement et celle placée ou prêtée sans intermédiaire financier.

b. L'épargne institutionnelle.

L'épargne institutionnelle est celle dont la gestion est cédée aux organismes spécialisés. Ces organismes sont les banques, les établissements d'assurance et autres établissements spécialisés dans la collecte de l'épargne.

1.1.4. La structure de l'épargne.

Par structure, GANNAGE entend : la différenciation d'action due soit à la localisation de l'épargne, soit à la nature de l'épargne privée, soit de manière plus spécifique, aux formes que peut revêtir l'épargne financière[1].

1° «Dualisme» de l'épargne.

En milieu rural, la formation de capital se présente essentiellement sous forme d'avoirs physiques tandis qu'en milieu urbain, l'épargne se présente généralement sous forme d'actifs financiers. En outre, les mouvements des capitaux du secteur moderne au secteur de subsistance sont quasi inexistants. Rien n'encourage à des placements en milieu rural, où les risques sont plus grands et les occasions d'investir moins attractives. Les inter-relations en matière de financement entre les deux secteurs sont très limitées.

Aussi, faut-il noter que, l'épargne rurale est refermée sur elle même, ses principales sources sont internes alors que l'épargne du secteur moderne est ouverte sur l'extérieur.

[1] *GANNAGE : Op. Cit. P.23*

2° L'épargne investie ou thésaurisée.

Généralement, l'épargne revêt la forme financière dans le but d'être investie afin de contribuer au développement. Cependant, elle peut être employée sous forme de thésaurisation d'or et de métaux précieux ou à sa conservation en épargne cachée. Cette thésaurisation est le mode usuel de l'épargne dans les sociétés traditionnelles des pays sous-développés. Cette forme d'épargne freine d'une certaine manière le développement puisqu'elle n'est pas mise en circulation pour être utilisée par ceux qui en ont besoin.

Après avoir passé en revue le concept de l'épargne, nous allons à présent voir le concept de crédit qui, souvent est lié à l'épargne.

1.2.Le crédit intérieur.

1.2.1. Définitions.

D'après le dictionnaire économique et financier, l'acte de crédit peut revêtir diverses formes. Consentir un crédit, un effet, peut être[1] :

- Accorder un délai pour le paiement d'une prestation réalisée immédiatement ; il est alors accordé par le vendeur qui peut lui-même rechercher la mobilisation de la créance qu'il détient en la cédant à un prêteur (crédit fournisseur, crédit à la consommation) ;
- Prêter des fonds à ceux qui en ont besoin pour régler au comptant des prestations : le crédit est alors consenti par un particulier mais, plus souvent par un établissement spécialisé ;
- Promettre la réalisation d'un prêt lorsque l'emprunteur demandera l'exécution de cet engagement (ouverture de crédit) ;
- Substituer son crédit à celui d'un emprunteur vis-à-vis d'un prêteur ou des prêteurs qui se succèdent dans un processus de circulation des titres de créance : c'est le crédit par signature, engagement qui ne se réalise qu'en cas de défaillance de l'emprunteur.

Le même dictionnaire continue en disant que le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps : biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement.

Etymologiquement, le mot crédit vient du latin «credere» qui signifie croire ou se fier à. Le crédit comporte une rémunération qui couvre ses deux éléments principaux : le temps et le risque.

[1] *Bernard & Coli, Op. cit., p.376 & 377.*

Dans le langage courant, le mot crédit signifie : «prêt d'argent». Nous sous-entendons que le prêteur doit avoir confiance à l'emprunteur, qui dispose d'un délai de remboursement. Cette confiance que le prêteur a envers l'emprunteur peut avoir plusieurs origines : elle peut résulter soit de la connaissance personnelle qu'ils ont l'un envers l'autre, soit des garanties offertes par l'emprunteur, soit que le prêteur juge viable le projet que le crédit assurera le financement.

1.2.2. Les classifications des crédits bancaires.

Le dictionnaire économique et financier définit les crédits suivant leur durée, leur objet et les garanties dont ils sont assortis[1].

1.2.2.1. La classification selon la durée.

a. Les crédits à court terme.

Le crédit à court terme se définit par sa durée normalement inférieure à deux ans mais aussi par son objet : il doit normalement trouver son dénouement dans le règlement de l'opération qu'il a permise, qu'il s'agisse d'une opération de commercialisation ou de production : approvisionnement préalable, opération de production, de stocks, prêts à la vente, délais de paiement consentis aux acheteurs.

i) L'escompte commercial.

L'escompte commercial permet au détenteur d'un effet de commerce de mobiliser sa créance et d'obtenir immédiatement des fonds en échange de celle-ci. Ainsi, le détenteur obtiendra immédiatement la valeur actuelle de l'effet qui est la différence entre la valeur nominale et les intérêts qui reviennent à la banque.

ii) Les crédits de mobilisation des créances commerciales.

Le dictionnaire économique et financier définit le crédit de mobilisation des créances commerciales comme étant une technique de crédit à court terme consenti par une banque à un industriel ou à un commerçant en contre partie des créances figurant dans le compte «client» de l'emprunteur[2].

Par cette technique, l'entreprise crée un billet à ordre de sa banque d'un montant égal au total des montants des factures revenant à l'échéance à des dates voisines. L'escompte de ce billet à ordre par la banque tient compte de la durée moyenne des factures, des frais et agios prélevés par le banquier.

---

[1] *Bernard et Coli : ,Op. cit, p.377*
[2] *Bernard et Coli : Op. cit, p.377*

iii) Les facilités de caisse.

La facilité de caisse est une tolérance par un banquier d'un solde débiteur au compte courant de son client pour des raisons circonstancielles[1].

iv) Le découvert.

C'est l'opération de crédit par laquelle une banque autorise à son client à prélever sur son compte des fonds pour un montant supérieur à ses disponibilités propres, pour un temps et moyennant un taux déterminé d'avance[2].

b. Les crédits à moyen terme.

Le crédit à moyen terme s'est développé en France pour pallier l'insuffisance des ressources alimentant le crédit à long terme. Le délai du crédit est limitée à 7 ans[3].

c. Les crédits à long terme.

Le crédit à long terme est destiné à satisfaire les besoins permanents et à financer des immobilisations amortissables sur une longue période supérieure à 10 ans[4].

1.2.2.2.La classification selon l'objet du crédit[5].

a. Le crédit immobilier.

Le crédit immobilier couvre toutes les catégories de crédits facilitant la construction d'immeubles, leur acquisition, leur modernisation.

b. Le crédit à la consommation.

Le crédit à la consommation et le crédit consenti aux ménages pour leurs besoins courants et surtout pour l'acquisition des biens semi-durables.

---

[1] *Bernard et Colli, Op. Cit, p.377*
[2] *Idem, Op. Cit, p.415*
[3] *Idem, Op. Cit, p.378*
[4] *Idem, Op. Cit, p.481*
[5] *Idem, p.378*

c. Le crédit à l'exportation.

Le crédit à l'exportation finance soit la production de biens destinés à l'exportation, soit les délais de paiement consentis par le vendeur à l'acheteur étranger, soit les prêts directement consentis à l'acheteur étranger pour lui permettre de régler le montant de ses achats.

1.2.2.3. La classification selon les garanties.

Dans ce genre de crédit, il y a lieu de distinguer :

- les crédits garantis
- les crédits non garantis.

a. Les crédits garantis.

Avant d'octroyer le crédit, le bailleur exige des garanties pour se protéger contre le risque de non remboursement. Il y a principalement deux sortes de garanties :

- les garanties personnelles.
- les sûretés réelles.

i) Les garanties personnelles.

Les garanties personnelles comportent le cautionnement et l'aval, ce dernier étant une forme de cautionnement réservée à la garantie d'effets de commerce.

ii) Les sûretés réelles.

Les sûretés réelles comportent l'affectation au profit du banquier de certains éléments de l'actif et notamment de ceux dont l'acquisition est l'objet même du crédit (Ex : hypothèque des immeubles).

b. Les crédits non-garantis.

Ce sont des crédits qui sont donnés sans que l'emprunteur présente une garantie. Cela implique que le prêteur fait confiance à l'emprunteur sans que ce dernier lui prouve sa capacité de garantir le crédit qu'il demande.

1.2.3. Le circuit du crédit.

Le circuit du crédit peut débuter de deux façons. D'un côté, le circuit peut commencer par l'octroi des crédits issus de la création monétaire.
De l'autre côté, le crédit peut commencer par l'octroi des crédits issus des dépôts d'épargne dans les institutions financières.

A leur tour, les demandeurs des crédits, après le délai convenu, remboursent les crédits augmentés des intérêts et de cette façon le circuit est fermé.

1.2.4. L'offre du crédit.

En plus du crédit informel, il y a le crédit formel offert par les institutions bancaires et non bancaires.
Ces institutions financières jouent le rôle d'intermédiaire entre l'épargne disponible des agents à excédents de financement et la demande des crédits des agents à besoins de financement. Par ce rôle d'intermédiation, la banque profite de la différence du taux d'intérêt créditeur et du taux d'intérêt débiteur.

1.2.5. La relation entre l'épargne et le crédit.

Il y a une relation étroite entre l'épargne et le crédit. En effet, le crédit peut résulter de l'ensemble des dépôts d'épargne dans les institutions financières. Le crédit ne résulte pas seulement de l'épargne déposée, il peut aussi résulter de la création monétaire des institutions financières bancaires qui ont le pouvoir de créer la monnaie dans le but d'octroyer des crédits pour financer l'économie.

Notons aussi que le crédit peut engendrer l'épargne dans le cas où le crédit a été utilisé pour financer un projet rentable qui permettra non seulement le remboursement du prêt augmenté des intérêts mais aussi d'avoir un profit qui peut ne pas être utilisé immédiatement mais qui peut être épargné.

Il en résulte que si la demande des crédits est à peu près égale aux dépôts d'épargne, le crédit dépendra du volume de l'épargne. Mais si la demande des crédits excède l'épargne, le crédit proviendra de la création monétaire.

## Section 2 : Le concept de la croissance économique.

2.1. Définitions.

La croissance économique peut se définir de plusieurs façons suivant les auteurs.

Le dictionnaire économique et financier, définit la croissance comme étant un processus complexe d'évolution en longue durée, qui se manifeste par un accroissement des dimensions caractéristiques de l'économie et par une transformation des structures de la société.

D'après KUZNETS, la croissance économique est essentiellement un phénomène quantitatif. Il poursuit en disant que la croissance économique d'une nation est un accroissement durable de la population et du produit par tête[1].

Il continue en disant : «la croissance économique moderne est l'extension d'un système de production au sens le plus large du terme, reposant sur l'application toujours plus poussée de la science, c'est –à-dire un système organisé de connaissances contrôlées[2]».

Quant à J.SCHUMPTER, la croissance économique est un processus de destruction créatrice qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique en détruisant continuellement des éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs[3].

2.2. Les types de croissance.

Marc NOUSCHI et Régis BENICH, dans leur ouvrage intitulé : la croissance aux XIX$^{ème}$ et XX$^{ème}$ siècles : Histoire économique contemporaine ; ont distingué plusieurs types de croissance :

- Croissance constante qui est une croissance uniforme au même taux.
- Croissance croissante qui est une croissance à un taux progressif.
- Croissance décroissante qui est une croissance à un taux dégressif.

En essayant de donner une explication sur les trois catégories de croissance, c'est que : dans l'activité commençante, les forces motrices, agissent seules, le rendement est croissant. Dans une activité émergente ou continuée, il y a commencement d'action des forces de freinage d'où le rendement est constant. Dans l'activité finissante, la croissance se ralentit, les forces contraires deviennent de plus en plus prépondérantes, on s'approche d'une limite, le rendement est décroissant.

- Croissance exponentielle qui est une croissance à taux beaucoup plus fort correspondant à l'évolution d'une série selon une progression géométrique.
- Croissance extensive : elle résulte de l'augmentation des facteurs mis en œuvre comme : homme, capital, ...

---

[1] *S. KUZNETS, Cité par R. BENICHI in la croissance aux XIXème et XXème siècles, Histoire économique contemporaine, 15 thèmes,2è éd, Paris, éd. µ, Marketing, 1990, p.44*

[2] *Idem*

[3] *J.SCHUMPTER : Cité par R. BENICHI in , Op. cit, p.44*

- Croissance intensive qui est obtenue par une meilleure utilisation des facteurs de production.
- Croissance libérale : elle est déclenchée spontanément par les forces du marché : la vie des entreprises, les prix, le travail et les échanges obéissent à la loi de l'offre et de la demande.
- Croissance interventionniste : elle est dirigée et amorcée par l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale.
- Croissance équilibrée : elle met en mouvement tous les secteurs à la fois dans une progression assez régulière. Elle concilie l'augmentation du PIB, du plein emploi, absence des tensions inflationnistes et respect des grands équilibres extérieurs. Le «carré magique» illustre la croissance équilibrée.
- Croissance déséquilibrée : elle démarre d'un secteur privilégié pour se transmettre aux autres domaines de l'activité.

2.3. Les mesures de la croissance.

Pour mesurer la croissance, on peut se servir de certains agrégats comme le PNB (qui est définit comme la valeur marchande des biens et services finals produits pendant un an par l'ensemble des agents économiques opérant dans le cadre national et à l'étranger) ou encore le PIB (qui est défini comme étant la somme des valeurs ajoutées qui sont égales à la différence entre la valeur des biens et services produits et la valeur des consommations intermédiaires).

Il convient de noter que le PIB ne couvre pas toutes les transactions de l'économie puisqu'il ne tient pas compte des produits alimentaires et énergétiques consommés par les exploitations agricoles ainsi que des activités domestiques non marchandes.

Alors, s'il s'agit de mesurer le taux de croissance économique, on utilise ces agrégats et généralement, on utilise le PIB pour mesurer la croissance d'un pays.

La formule qui est employée pour mesurer le taux de croissance d'une année à l'autre est la suivante :

Taux de croissance[1] :

$$\frac{\text{Valeur de la variable de la } 2^{ème} \text{ année- Valeur de la variable de la } 1^{ère} \text{ année}}{\text{Valeur de la variable de la } 1^{ère} \text{ année}}$$

2.4. Les étapes de la croissance.

ROSTOW distingue cinq étapes de la croissance économique[2] :

1. Société traditionnelle.
2. Conditions préalables du démarrage.
3. Démarrage.
4. Le progrès vers la maturité.
5. L'ère de consommation de masse.

Voyons chaque étape une à une.

1. Société traditionnelle.

C'est la société dont la structure est déterminée par des fonctions de production limitées, fondées sur la science et la technologie pré-newtoniennes caractérisées par :

- Le poids très important de l'agriculture dans le revenu national.
- L'essentiel de la population vit à la campagne et de l'agriculture.
- L'ensemble de l'économie est très fragile, à la merci de la guerre, de la disette et de l'épidémie. D'où la difficulté d'une croissance durable.
- La société est très hiérarchisée.

2. Conditions préalables du démarrage.

Les conditions préalables à la croissance sont :

- La conquête de la science moderne qui implique de nouvelles fonctions de production dans l'agriculture, dans l'industrie.
- L'expansion des marchés mondiaux.

[1] *R. BENICH : Op. Cit, p.46*
[2] *W.W. ROSTOW : Les étapes de la croissance économique, Editions du Seuil, 1963, p.13.*

- L'instruction.
- La concurrence internationale.
- Nouveaux types d'entrepreneurs décidés à mobiliser l'épargne et à prendre des risques.
- Augmentation de l'investissement.

3. Démarrage.

Cette étape est marquée par les points suivants :

- Le taux d'investissement ou formation brute du capital fixe doit passer de 5% à 10% du revenu national ou plus.
- La constitution d'un ou de plusieurs secteurs à forte croissance pour entraîner le reste de l'économie.
- Un cadre politique doit favoriser le décollage et donner à la croissance un caractère permanent.
- La croissance du revenu par tête doit passer de 0 à 2% par an.
- La période doit être brève (20-30 ans).

4. Le progrès vers la maturité.

C'est une longue période de progrès soutenu, sinon constant, à mesure que l'économie, qui, désormais se développe à une cadence régulière s'efforce d'appliquer la technologie moderne à chacun de ses secteurs.

Cette étape est aussi caractérisée par :

- Le volume des investissements représente 10 à 20% du revenu national.
- La structure de l'économie ne cesse de se modifier : les industries modernes progressent, les industries anciennes plafonnent.
- L'économie se spécialise selon la théorie des avantages comparatifs.
- La société renonce aux valeurs et aux institutions anciennes en faveur des valeurs et d'institutions nouvelles.

5. L'ère de consommation de masse.

Cette étape est marquée par :

- La production des biens de consommation durable et des services devient le secteur essentiel de l'économie.
- Le revenu réel par habitant s'élève à un tel niveau que :

  - La part des dépenses alimentaires diminue.

- La part des dépenses de logement augmente.
- La part des dépenses de loisir augmente.

2.5. Les facteurs de la croissance

Nous pouvons comprendre les facteurs de la croissance comme les éléments fondamentaux du processus de croissance économique.

Les principaux éléments sont : la population, l'investissement, les échanges extérieurs et l'innovation.

Les facteurs de la croissance sont bien repérés et résumés dans la fonction de production de cobb-Douglas qui s'écrit comme suit :

$$P = AK^{\&}L^{ß} \quad \text{où}$$

P : La production, symbole de la croissance.
K : Le capital.
L : Le travail.
A : Coefficient structurel.
& : L'élasticité de la production par rapport au capital.
ß : L'élasticité de la production par rapport au travail.

Outre la quantité de la main d'œuvre et de capital, il faut aussi tenir compte de la qualité de ses facteurs. Depuis 1928, différentes modifications ont été apportées à cette fonction pour tenter de prendre en compte le progrès technique et la diversité de possibilités de substitution entre le capital et le travail[1].

Il y a eu ainsi des fonctions de production à progrès technique autonome indépendamment des fonctions de production incorporant le progrès technique dans le capital. Dans ce cas, on parle de facteur résiduel ou de tiers-facteur. Il représente tout ce qui fait varier la production, c'est-à-dire tout ce qui fait varier la productivité du travail et du capital (éducation, conditions de vie, effet de complémentarité entre les entreprises, entre les secteurs,...). Le progrès technique autonome est fonction du temps.

Le progrès technique incorporé considère le capital comme le support du progrès technique.

Ainsi, après avoir vu les concepts de financement endogène et de la croissance, il convient de dire quelque chose à propos de la relation qui les unis.

[1] *R. BENICH : Op.cit. p.59*

## Section 3 : Relation entre l'épargne et la croissance.

Quand on parle de la croissance, nous sous entendons la production. Quand on parle de la production, nous sous entendons l'investissement. Ainsi, ressortir la relation entre l'épargne et la croissance, revient à établir la relation entre l'épargne et la production ou entre l'épargne et l'investissement. Toutefois, l'acte d'épargner est différent de l'acte d'investir.

L'acte d'épargner est le fait de l'épargnant. Il a un objectif patrimonial. Il est dans la seule dépendance des variations du revenu[1].

L'acte d'investir est le fait de l'entrepreneur capitaliste. Il a pour objectif la formation d'un capital, d'un bien durable[2].

### 3.1. La nécessité d'épargner.

La nécessité d'épargner réside dans la formation du capital qui joue un rôle important dans la croissance économique. De ce fait, l'épargne est une condition nécessaire à la croissance économique, bien qu'elle ne soit pas suffisante. Pour bien comprendre cela, nous allons partir de l'exemple suivant de Böhm-Bawerk.

Exemple de Böhm – Bawerk.

«Soit une économie stationnaire dans laquelle des biens de consommation sont tirés de la nature sans emploi d'outils, donc uniquement par la mise en jeu du travail de l'homme. Il sera produit par jour, d'une durée supposée de 8 heures de travail, une quantité déterminée de biens de consommation renouvelée chaque jour si l'économie se déroule de cette manière. Supposons maintenant que la communauté apprenne que l'approvisionnement journalier en biens de consommation peut être augmentée à l'aide d'un filet. La fabrication du filet exigera 10 heures. Il faut donc consacrer, par exemple ; une heure à la fabrication de l'outil, pendant 10 jours. Cela peut se faire de 2 manières : il faudra soit travailler pendant 10 jours une heure de plus ou bien consacrer chaque jour une heure de moins à la production de biens de consommation et utiliser le temps devenu libre à la fabrication de l'outil. Si la communauté refuse toute augmentation du temps de travail, en d'autres termes, si elle se considère en état de plein-emploi, on ne pourra suivre que la 2$^{ème}$ voie, celle de la réduction temporaire de la consommation. La communauté devra économiser : elle devra pendant 10 jours, renoncer partiellement à consommer. Cette renonciation ou épargne est donc en régime de plein-emploi, la condition nécessaire à la fabrication de l'outil parce que

[1] *(1) A. Dauphin-Meunier : le Jeu de l'épargne et de l'investissement, Payot, Paris, 1969, p.73.*
[2] *Idem*

c'est la seule manière de libérer la main d'œuvre nécessaire pour exécuter ce travail. Quand l'outil sera confectionné, le produit de l'heure de travail pourra être augmenté[1]».

De cet exemple, il en découle que la consécration d'une heure par jour pendant 10 jours (ou l'ajout d'une heure supplémentaire pendant les 10 jours) est incontournable pour pouvoir libérer la main d'œuvre nécessaire à la fabrication du filet, qui accroîtra le produit de l'heure.
En d'autres termes, il a fallu une épargne de ressources pour arriver à la formation d'un capital.

Donc, la croissance ou l'expansion économique n'est donc pas possible sans quelque renoncement à consommer, c'est-à-dire sans épargne. Seul cet acte peut dégager les ressources nécessaires pour fabriquer les outils. C'est dans cette libération de ressources en vue de former des capitaux en nature que réside le sens économique de l'épargne dans une économie de plein-emploi. Cependant, la croissance ne se produit que dans la mesure où les ressources libérées sont investies. Ce qui nous conduit à établir la relation entre l'épargne et l'investissement.

3.2. L'épargne et l'investissement.

Le rôle de l'épargne se manifeste dans le financement des investissements. En fait, s'il y a une épargne suffisante, le financement des investissements ne pose pas de problèmes. En effet, les détenteurs d'une épargne peuvent réaliser des investissements individuels directement. Ou encore, ils font des dépôts dans les banques.

Les entrepreneurs recouriront à ces banques pour demander les crédits pour leurs investissements. Donc, dans ce deuxième cas, l'épargne aura servi dans l'investissement par le biais des crédits accordés par les banques.

De ces investissements, il en résulte une augmentation du revenu plusieurs fois supérieur à ces investissements. Or, l'augmentation du revenu provient de l'augmentation de la production qui à son tour est engendrée par l'accroissement des investissements. L'exemple de Tougan-Baranowsky nous en parle plus.

Exemple de Tougan – Baranowsky.

Il comparait l'action de l'épargne dans l'appareil de production à celle de la vapeur dans le cylindre. A cet effet, il disait «lorsque la pression exercée par la

[1] *Actes du congrès organisé par la Caisse Générale d'Epargne et de la retraite à l'occasion de son centenaire : l'Epargne dans la recherche économique contemporaine. Palais des congrès Bruxelles, 1965,p.25-26.*

vapeur sur le piston atteint une certaine force et surmonte l'inertie du piston, celui-ci se met en mouvement, avance jusqu'au bout du cylindre en dégageant une ouverture qui livre passage à la vapeur, puis revient à sa position première.
De même, l'épargne en quête d'investissement s'accumule jusqu'au moment où la pression atteint un certain degré ; à ce moment, l'épargne ouvre une voie vers l'industrie qu'elle met en mouvement, puis le capital une fois dépensé, l'industrie revient à sa position première[1]».

Il en résulte que l'épargne occupe une place privilégiée dans l'appareil de production. En effet, comme le montre l'exemple précédent, l'épargne permet la réalisation de l'investissement et par conséquent, elle offre des possibilités de la croissance économique comme le dit Hixson : «le support de la croissance est l'épargne et l'investissement[2]».

De tout ce qui précède, nous pouvons dégager les séquences suivantes :

L'épargne finance l'investissement, l'investissement engendre l'accroissement de la production, l'accroissement de la production implique l'accroissement de la croissance économique qui à son tour implique l'augmentation de l'épargne.

Il en découle que, non seulement l'épargne engendre l'investissement, mais aussi, l'investissement peut engendrer l'épargne. Pour Keynes par exemple, il rejette l'idée des classiques selon la quelle l'épargne vient de la renonciation à consommer. Pour lui, l'épargne c'est la partie du revenu non consommée. Nous en déduisons qu'il faut au préalable un revenu pour avoir une épargne. Donc, il faut avoir investi avant d'avoir l'épargne.
Dans le même ordre d'idées, Arnaldo Mauri disait «l'existence d'un minimum de revenu, variable suivant le cas, et inconstant dans le temps est la condition indispensable pour la formation de l'épargne[3]»

Bref, l'épargne est un élément essentiel de la croissance économique à la seule condition d'être investie.

Pour le cas du Burundi qui nous concerne, nul n'ignore que l'épargne intérieure est faible ce qui entraîne la faiblesse du financement endogène. Pour mettre en relief la part de ce financement endogène, nous allons voir la structure du financement de l'économie burundaise, ce qui fait l'objet du deuxième chapitre.

---

[1] *Tougan-Baranowsky cité par A. Dauphim-Meunier in Op.cit, p.65*
[2] *W.F. HIXSON : Les 7 erreurs de la pensée économique dominante in Economies et Sociétés, Tome XXII, n° 9. 1988, p.35.*
[3] *MAURI. A : La mobilisation de l'épargne des ménages. Un instrument de développement. Milan, 1978, p.1*

# CHAP. II : STRUCTURE DE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE BURUNDAISE.

L'économie burundaise, comme celle des autres pays, connaît deux modes de financement à savoir, le financement endogène et le financement extérieur. Ce chapitre nous permet de voir chaque type de financement un à un.

## Section 1 : Le financement endogène.

Dans cette section, nous allons présenter le système financier burundais, les mécanismes de mobilisation de l'épargne intérieure et son évolution. Nous verrons également l'importance des institutions financières dans l'octroi des crédits et les difficultés d'y accéder.

### 1.1. Le système financier burundais.

L'activité financière au Burundi date de l'époque coloniale. C'est pourquoi, en 1980 (date débutant notre étude), il y avait déjà pas mal d'institutions financières que ça soit bancaires ou non bancaires.

Ainsi on distinguait :

- La B.R.B., les Banques Commerciales, les institutions financières de développement, une caisse d'épargne, une compagnie d'assurance et d'autres institutions à vocation particulière. Le tableau ci-dessous nous en donne les détails.

Tableau n° 1 : Institutions financières existantes jusqu'en 1980.

| NOM | Date de création | Capital social |
|---|---|---|
| BRB | 1967 | 30.000.000 |
| **Banques commerciales** | | |
| B.B.A.B. | 1960 | n.d. |
| BANCOBU | 1960 | n.d. |
| B.C.B. | 1960 | 50.000.000 |
| **Caisse d'épargne** | | |
| CADEBU | 1967 | 90.000.000 |
| **Institutions financières de développement** | | |
| BNDE | 1966 | 60.000.000 |
| HALB | 1977 | 100.000.000 |
| CAMOFI | 1977 | 50.000.000 |
| **Institutions à vocations particulière** | | |
| SIP | 1979 | 4.000.000 |
| FHR | 1978 | 20.000.000 |
| FGA | 1976 | 30.000.000 |
| **Compagnie d'assurance** | | |
| SOCABU | 1977 | 50.000.000 |
| **Institutions de Sécurité Sociale et d'assurance maladie** | | |
| INSS | 1962 | - |
| MFP | 1980 | - |

*Source : BOB . n° 5 bis/65 p.403, n° 15/60 p.1329, n° 7/79 P.324 & 531.*

Concernant le rôle de ces institutions financières, nous dirons en résumé ceci :

La B.R.B. intervient indirectement dans l'économie puisque son action est plus directe sur les autres banques. En effet, elle leur impose certaines mesures entre autres :

- le montant minimum de capital que les banques doivent avoir ou les réserves qu'elles doivent déposer auprès de la banque centrale.
- Le contrôle du volume global de crédit à travers la politique de réescompte.

Quant aux banques Commerciales, elles financent essentiellement les activités commerciales.

Pour les institutions financières de développement, elles ont pour objectif la promotion du financement à moyen et à long terme de certains secteurs comme le secteur agricole, artisanal et industriel.

Durant la période 1980- 2000, d'autres institutions financières furent créées. Le tableau suivant nous le montre.

Tableau n° 2 : Institutions financières de 1980-2000.

| NOM | Date de création | Capital social |
|---|---|---|
| **Banques Commerciales** | | |
| M.B.B.B. | 1988 | 300.000.000 |
| B.BC.I. | 1988 | 342.000.000 |
| B.P.B. | 1992 | 285.000.000 |
| I.B.B. | 1993 | 300.000.000 |
| B.G.F. | 1996 | 600.000.000 |
| B.C.D. | 1999 | 500.000.000 |
| FINALEASE | 2000 | 202.000.000 |
| **Caisses d'épargne** | | |
| C.E.C.M. | 1995 | n.d. |
| COOPEC | 1985 | 3.199.000 |
| **Institutions de financement** | | |
| S.B.F. | 1982 | 630.000.000 |
| SOGEFI | 1992 | 200.000.000 |
| COFIDE | 2000 | 600.000.000 |
| **Institutions financières à vocation particulière** | | |
| FNG | 1988 | 300.000.000 |
| F.P.H.U. | 1993 | 409.000.000 |
| SOFIDHAR | 1989 | 300.000.000 |
| C.V.S. | 1987 | 4.000.000 |
| F.D.S. | 1992 | 500.000.000 |
| FOSIP | 1991 | 203.400.000 |
| F.S.T.E. | 1988 | 20.000.000 |
| **Compagnies d'assurances** | | |
| UCAR | 1986 | 600.000.000 |
| BICOR | 1991 | 60.000.000 |
| SOGEAR | 1991 | 90.000.000 |
| SOCAR | 1998 | 100.000.000 |

*Source BOB n°1/92, p 12, n° 8/91 p.177, n° 8/90, p 238 et 235, n° 12 bis/93 p.11 et 42, n° 7/97 p.657 & 983, n° 12/89. p.363, n° 5/99 p.371, n° 8/2000, p.515.*

Comme le tableau précédent nous le montre, le nombre des banques commerciales augmente presque au même rythme que les institutions financières à vocation particulière. Elles sont suivies par les compagnies d'assurances qui ont passé d'une à 5 actuellement. Le nombre des institutions financières de développement augmente très lentement.

Quant au capital social de ces institutions, nous remarquons qu'avant 1980, la majorité avait un capital qui variait entre 4.000.000 FBu et 100.000.000 FBu. Mais entre 1980 et 2000, la plupart de ces institutions avait un capital compris entre 200.000.000 FBu et 630.000.000 FBu sauf les caisses d'épargne, la plupart des compagnies d'assurances et le C.V.S.

Il convient de souligner qu'au cours de cette période, malgré la naissance de certaines institutions financières, d'autres au contraire sont disparues pour cause soit de faillite, soit d'être absorbées par d'autres institutions.

A cet effet, nous citerons :

- B.B.A.B. a été absorbée par la BANCOBU en 1988.
- CADEBU est en liquidation pour cause de faillite.
- MBBB mise aussi en liquidation pour cause de faillite.
- CAMOFI (en liquidation).

Concernant la structure de leurs capitaux, elle varie suivant l'institution. Les actions peuvent appartenir à l'Etat, aux entreprises publiques, aux entreprises privées ou encore aux particuliers. A titre d'exemple nous allons considérer l'actionnariat du BNDE, SBFet de la BCB pour l'année 2000.

Tableau n° 3 : Actionnariat de quelques institutions financières (en %).

| | BNDE | SBF | BCB |
|---|---|---|---|
| Etat du Burundi | 40,09 | 41 | 10,65 |
| Entreprises Publiques | 10,96 | 21,5 | 45,36 |
| Entreprises Privées | 48,96 | 29,8 | 43,99 |
| Particuliers | - | 7,7 | - |

*Source : SBF, rapport annuel 2000, p.5*
*BNDE : rapport annuel 2000, p.17*
*B.C.B. (D.G.) : % calculé par l'auteur à partir des données recueillies auprès de la D.G.*

Nous constatons que l'Etat est le principal actionnaire à la S.B.F. tandis qu'à la BNDE se sont les entreprises privées qui ont beaucoup d'actions. A la BCB, les entreprises publiques et privées sont les principales actionnaires.

Nous remarquons également que les particuliers ont une petite part dans l'actionnariat de ces institutions du moins là où elle existe. Cela est un signe que l'épargne des particuliers est très faible.

Ainsi est défini la composition du système financier burundais. Cela nous facilitera de comprendre leur rôle dans les mécanismes de mobilisation de l'épargne intérieure.

1.2. Mécanismes de mobilisation de l'épargne intérieure.

Au Burundi comme partout ailleurs, la mobilisation de l'épargne intérieure exige la mise en place d'une politique adéquate, qui suppose l'existence d'un réseau d'institutions financières qui jouent à la fois le rôle de la collecte et de la redistribution des capitaux.

Pour ce faire, nous observons au Burundi pas mal d'institutions financières qui collectent l'épargne et l'orientent vers des investissements. Nous citerons à cet effet les banques de dépôt (BANCOBU, B.C.D., B.B.C.I., B.C.B. ....) qui jouent un rôle dans le drainage de l'épargne intérieure. En effet, elles reçoivent les dépôts à vue et les dépôts d'épargne. Ces banques constituent un facteur important d'accumulation de capitaux.
Parmi les facteurs qui facilitent le rôle de ces banques, il y a par exemple le fait que certains fonctionnaires perçoivent leurs salaires par l'intermédiaire de ces banques au moyen des chèques. Cela permet aux fonctionnaires de se familiariser avec les habitudes d'épargner. Un autre facteur qui peut jouer soit en faveur des dépôts d'épargne, soit en leur défaveur est le taux d'intérêt (créditeur) accordé par les banques. Si ce taux augmente, les dépôts d'épargne augmenteront aussi, si ce taux diminue, très peu épargneront et par conséquent les dépôts d'épargne diminueront. Généralement les banques de dépôt drainent l'épargne dans le court terme et financent plus les activités à court terme.

Il y a aussi lieu de signaler les banques de développement (B.N.D.E., S.B.F.,COFIDE) qui, elles aussi assurent la collecte de l'épargne intérieure. Ces institutions financières sont peu nombreuses par rapport aux banques commerciales. Elles financent des activités à moyen et long terme comme l'agriculture, l'industrie, l'artisanat,...

Ces banques déjà citées collectent en grande partie l'épargne des fonctionnaires. Cependant l'Etat n'a pas oublié la population rurale, puisqu'en 1985 il a créé les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) destinées à drainer l'epargne des classes moyennes et dans les zones rurales.

Nous ne manquerions pas de citer des organismes qui drainent l'épargne contractuelle. Il s'agit d'une part, des compagnies d'assurances qui apparaissent comme une source d'épargne à prendre nécessairement en considération. Ces compagnies sont comme on l'a vu précédemment la SOCABU, SOCAR, UCAR ,

SOGEAR et BICOR. D'autre part, il s'agit des fonds de sécurité sociale comme l'INSS et d'assurance maladie comme la Mutuelle de la Fonction Publique (M.F.P.). Ces organismes qui drainent l'épargne contractuelle sont intéressant dans la mesure où ils reçoivent plus de primes qu'elles ne payent de prestations quitte à tirer avantage d'un surplus financier susceptible d'être mobilisé.

Concernant la diffusion de l'assurance, il faut une forte sensibilisation, une forte publicité par éducation et par incitation des différents groupes sociaux afin que ces derniers puissent comprendre le bien fondé de l'assurance et y adhérer.

A l'égard du système de sécurité sociale (INSS), il revêt un caractère obligatoire, ce qui fait que l'épargne qu'il collecte augmente forcément en raison par exemple de l'accroissement du nombre des travailleurs. L'épargne s'impose aux travailleurs, elle perd le caractère volontaire qu'elle avait lorsqu'il s'agissait de la prévoyance individuelle.

A ce système déjà évoqué, il faut ajouter d'autres sociétés de financement qui, elles aussi jouent un rôle non négligeable dans la mobilisation de l'épargne intérieure. Nous évoquons les cas de F.N.G., F.P.H.U., F.D.C., FOSIP,...

Au système de mobilisation de l'épargne intérieure, il faut ajouter les instruments de collecte de l'épargne.

1.3. Instruments de mobilisation de l'épargne.

La mobilisation de l'épargne exige des instruments appropriés pour sa réalisation. Nous pensons notamment aux facteurs agissant sur le marché monétaire.

La différenciation des taux d'intérêt est un stimulant à l'extension du marché monétaire. Bien qu'il ne soit pas la condition suffisante, l'accroissement des taux d'intérêt (surtout créditeur) est une condition nécessaire pour développer le marché monétaire.

Dans le même ordre d'idées, soulignons le rôle de l'Etat dans la mobilisation des ressources par le lancement d'un emprunt interne. Cela crée un marché de titres d'Etat qui vient s'incorporer au marché monétaire, puisqu'il s'agit des crédits à court terme[1].
Les ressources de l'emprunt proviennent des souscriptions des institutions financières, qui ont collecté l'épargne privée. C'est rare qu'elles proviennent du public. Les banques commerciales et les coopératives sont les principales preneurs des bons du trésor à court terme émis par l'Etat.

---

[1] *GANNAGE E. Op. cit, p.45.*

A long terme, l'Etat peut émettre des bons dépassant la durée d'une année. Dans ce cas, le drainage de l'épargne se fera par le biais des caisses d'épargne postale ou des compagnies d'assurances.
Dans tous les cas, cette opération de souscrire aux titres de l'Etat suppose la confiance que le public ou les banques commerciales doivent avoir dans les engagements de l'Etat.

En plus du marché monétaire, nous évoquons le marché des capitaux qui, comme le dit Gannagé[1], se caractérise par une mobilisation directe de l'épargne, par investissement des fonds en actions ou en obligations à intérêt fixe. Le marché des capitaux est aussi un instrument de mobilisation de l'épargne puisque cette dernière trouve de nouvelles issues d'investissement dans le marché des capitaux. C'est en effet dans le marché des capitaux que se fait l'échange des valeurs mobilières. Les titres vendus déterminent l'investissement d'importants fonds de capitaux en valeurs cotées en bourses.

Enfin, il faut signaler le rôle des établissements spécialisés de crédit (crédit agricole, crédit industriel etc..). En effet, ils garantissent les obligations émises par les sociétés ou prennent une part dans les actions émises par celles-ci. De la sorte, ils soutiennent et consolident le marché des capitaux. Ainsi, les instituts spécialisés deviennent un instrument puissant du crédit à long terme.

En gros, nous venons de voir les principaux moyens et instruments par lesquels l'épargne intérieure est drainée, ce qui laisse une soif de savoir comment cette épargne a-t-il évolué dans le temps.

1.4. Evolution de l'épargne intérieure.

Nous allons voir comment les dépôts à vue et les dépôts à terme et d'épargne par établissements bancaires ont évolué durant la période de 1980-2000. Nous verrons ensuite l'importance de l'épargne drainée par les COOPEC, les compagnies d'assurances, l'INSS et la M.F.P. Pour ressortir cette évolution nous allons nous baser aux tableaux suivants :

[1] *Idem, p.47.*

Tableau n° 4 : Evolution des dépôts à vue par établissements bancaires (à fin d'années, Millions FBu).

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BRB | 475,4 | 548 | 349,9 | 509,5 | 1195,8 | 1875,9 | 2194,5 | 1199,3 | 1287,2 | 1377,2 | 1.102,8 | 791,7 | 825,3 | 1092 | 643,1 | 603,4 | 340,2 | 636,7 | 721,6 | 664,7 | 959,9 |
| Bques Commerciales | 3467,4 | 3642,2 | 3890,4 | 4984,5 | 5085,3 | 7913,8 | 8520,5 | 8303,4 | 7881,3 | 8299,9 | 9707,5 | 12079,6 | 12867,9 | 13305 | 16084,2 | 17918,2 | 17502,5 | 21411,1 | 21404,8 | 33404,5 | 42346,2 |
| Autres | 1595,4 | 887,7 | 729 | 869,3 | 726,3 | 1049,9 | 954,7 | 986,1 | 820,9 | 695,6 | 468,8 | 913,1 | 511,4 | 1.021,2 | 1328,6 | 1727,7 | 1258,6 | 1525,6 | 1595,4 | 2199,5 | 1369,2 |
| **Total** | **5538,2** | **5077,9** | **4969,3** | **6363,3** | **7007,4** | **10839,6** | **11669,7** | **10488,8** | **9989,4** | **10327,7** | **11579,1** | **13784** | **14304,6** | **15418,2** | **18055,9** | **20249,3** | **19101,3** | **23573,4** | **23721,8** | **36268,7** | **44675,3** |

*Source : BRB : Rapports annuels : 1984,p.82, 1989, p.67, 1991, p.73, 1996, p.64, 2001, p.70.*

Tableau n° 5 : Evolution des dépôts à vue par établissements bancaires en %.

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BRB | 8,7 | 10,8 | 7,0 | 8,0 | 17,1 | 17,3 | 18,9 | 11,4 | 12,9 | 13,3 | 9,5 | 5,7 | 5,8 | 7,1 | 3,7 | 3,0 | 1,8 | 2,7 | 3,0 | 1,8 | 2,1 |
| Bques Commerciales | 63,4 | 71,7 | 78,3 | 78,3 | 72,6 | 73,0 | 73,0 | 79,2 | 78,9 | 80,4 | 83,8 | 87,6 | 89,9 | 86,3 | 89,1 | 88,5 | 91,6 | 90,8 | 90,2 | 92,1 | 94,8 |
| Autres | 27,9 | 17,5 | 14,7 | 13,7 | 10,3 | 9,7 | 8,1 | 9,4 | 8,2 | 6,3 | 6,7 | 6,7 | 4,3 | 6,6 | 7,2 | 8,5 | 6,6 | 6,5 | 6,8 | 6,1 | 3,1 |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

*Source : Calculs faits par l'auteur à partir des données du tableau précédent.*

*N.B. : Bques : Banques*

Concernant les dépôts à vue dans la B.R.B., ils ont une évolution très instable. Tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Ils ont une allure très fluctuante avec des périodes où les dépôts à vue ont été très bas par rapport aux autres années. C'est l'année 1996 où les dépôts à vue se sont élevés à 340,2 Millions de FBu. La période pour laquelle les dépôts à vue dans la B.R.B. ont battu le record, c'est l'année 1986 avec un montant de 2.194,5 Millions de FBu.

Les dépôts à vue dans les banques commerciales augmentent en général d'année en année (sauf pour quelques années). Ils ont une allure croissante. Ils ont passé de 3.467,4 Millions en FBu en 1980 à 42.346,2 Millions de FBu en 2000 soit une augmentation de 61% en 20 ans.

Quant aux mêmes dépôts dans les autres institutions financières, ils ont eux aussi une allure fluctuant tantôt à la hausse, tantôt à la baisse pour la période 1980-1992. Depuis 1993 jusqu'en 1995, la tendance de ces dépôts est en général croissante. Ils ont passé de 1.021,2 Millions de FBu en 1993 à 1.727,7 Millions de FBu en 1995, soit un accroissement de 69%. En 1996, ils ont encore chuté à 1.258,6 Millions de FBu pour reprendre une allure croissante jusqu'en 1999 où ils ont atteint 2.199,5 Millions de FBu. En 2000, ils ont encore chuté jusqu'à 1.369,2 Millions de FBu soit une diminution de 38%.

Si nous essayons de faire une comparaison des trois catégories d'institutions financières, nous voyons que les banques Commerciales prédominent dans la collecte des dépôts à vue puisqu'elles représentent à elles-seules 63,4% en 1980 et 94,8% en 2000 du total des dépôts à vue. Elles sont suivies par les autres institutions pour les périodes 1980-1984 et 1994-2000. Entre 1984-1994 (les deux années exclues), c'est la B.R.B. qui vient en 2$^{ème}$ position dans la collecte des dépôts à vue après les Banques Commerciales. Pour le reste de la période, la B.R.B. vient en dernière position. Par exemple en 2000, les parts revenant aux autres institutions financières et à la B.R.B. sont respectivement de 1.369,2 Millions de FBu et 959,9 Millions de FBu.

En général, les dépôts à vue dans les différentes institutions ont augmenté durant cette période de 1980-2000. Ils ont passé de 5.538,2 Millions de FBu en 1980 à 44.675,3 Millions en FBu en 2000 soit un accroissement de 707% en 20 ans.

Tableau n° 6 : Evolution des dépôts à terme et d'épargne par établissements bancaires (fin d'années, Millions FBu).

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Banques Com-merciales | 499 | 1253,9 | 1452,8 | 2817,6 | 2226,5 | 2431,6 | 880,7 | 1382,3 | 2966,2 | 5669,8 | 6485,5 | 8138,7 | 7343,1 | 5701,6 | 8138,5 | 9382,8 | 13391,6 |
| Autres | 1504,6 | 2156,1 | 2404,6 | 2754,7 | 3209,2 | 3297,6 | 3370,6 | 3681,7 | 4061,5 | 3496,3 | 4079,3 | 3897,3 | 346,7 | 347,4 | 598,8 | 917,3 | 1484,4 |
| **Total** | **2003,6** | **3410** | **3857,4** | **5592,3** | **5435,1** | **5729,2** | **4251,3** | **5064** | **7027,7** | **9166,1** | **10564,8** | **12036** | **7689,8** | **6049** | **8737,3** | **10300,1** | **14876** |

*Source : BRB : Rapports annuels : 1984. p.84 1989.p. 69, 1991, p.75, 1996, p. 66, .*

Tableau n° 7 : Evolution des dépôts à terme et d'épargne par établissements bancaires en %.

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Banques Com-merciales | 24,9 | 36,8 | 37,7 | 50,4 | 40,9 | 42,4 | 20,7 | 27,3 | 42,2 | 61,8 | 61,4 | 67,6 | 95,5 | 94,3 | 83,1 | 91,1 | 90,0 |
| Autres | 75,1 | 63,2 | 62,3 | 49,6 | 59,1 | 57,6 | 79,3 | 72,7 | 57,8 | 38,2 | 39,6 | 32,4 | 4,5 | 5,7 | 6,9 | 8,9 | 10,0 |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

*Source : Calculs faits par l'auteur à partir des données du tableau précédent.*

Concernant les dépôts d'épargne dans les banques commerciales, ils ont une allure croissante puisqu'ils sont passés de 499 Millions de FBu en 1980 à 13.391,6 Millions de FBu en 1996 soit un accroissement de 2.584% en 17 ans. Cependant, malgré cette allure croissante, on enregistre une chute profonde de ces dépôts pour l'année 1986 puisqu'ils sont passés de 2.431,6 Millions de FBu en 1985 à 880,7 Millions en 1986 soit une diminution de 63%.

Nous remarquons également une autre chute de ces mêmes dépôts en 1993 où ils ont passé de 7.343,1 Millions de FBu en 1992 à 5.701,6 Millions de FBu en 1993 soit une diminution de 22%.

Concernant les dépôts à terme et d'épargne dans les autres établissements financiers, ils ont connu une allure croissante depuis 1980 jusqu'en 1988. Ils ont commencé à fluctuer légèrement depuis 1989 pour chuter profondément en 1992, puisqu'ils ont passé de 3.897,3 Millions de FBu en 1991 à 346,7 Millions de FBu en 1992 soit une diminution de 91%.

En comparant ces dépôts d'épargne dans les deux catégories d'institutions, nous remarquons que depuis 1980 à 1988, les dépôts dans les autres institutions financières étaient supérieurs aux dépôts dans les banques commerciales sauf pour l'année 1983. Par exemple pour l'année 1980 les parts des dépôts dans les autres établissements financiers et dans les banques commerciales étaient respectivement de 75,1% et 24,9%.

Pour l'année 1988, ces parts étaient de 57,8% et 42,2%, mais, depuis 1989, l'ordre se renverse, les dépôts dans les autres institutions financières deviennent inférieurs à ceux déposés dans les banques commerciales.

En analysant les tableaux n° 5 et n° 6, nous pouvons conclure que les dépôts à terme et d'épargne restent inférieurs aux dépôts à vue. Cela est logique puisque beaucoup de personnes préfèrent les dépôts à vue pour la sécurité de leur monnaie seulement. Et en outre, il faut disposer de beaucoup d'argent pour pouvoir faire les dépôts à terme.

Tableau n° 8 : Evolution des dépôts dans les COOPEC du Burundi (1985-2000).

| Année | Nombre | Nombre de sociétaires | Capital social | Montant de dépôts |
|---|---|---|---|---|
| 1985 | 10 | 4.526 | 3.199.000 | 6.873.000 |
| 1986 | 20 | 23.501 | 13.576.000 | 56.835.000 |
| 1987 | 34 | 43.982 | 24.738.000 | 15.379.600 |
| 1988 | 56 | 68.320 | 37.210.000 | 321.395.000 |
| 1989 | 69 | 89.910 | 45.905.000 | 519.206.000 |
| 1990 | 70 | 101.682 | 52.081.000 | 665.321.000 |
| 1991 | 71 | 113.371 | 57.496.000 | 896.957.000 |
| 1992 | 95 | 150.234 | 75.734.000 | 1.042.541.000 |
| 1993 | 99 | 162.809 | 82.000.000 | 1.093.680.000 |
| 1994 | 101 | 170.246 | 85.132.000 | 1.280.874.000 |
| 1995 | 102 | 95.237 | 47.618.500 | 1.605.080.000 |
| 1996 | 102 | 81.788 | 42.068.500 | 1.830.339.745 |
| 1997 | 105 | 77.683 | 43.879.000 | 1.753.570.000 |
| 1998 | 108 | 81.739 | 49.899.000 | 1.726.928.000 |
| 1999 | 109 | 39.334 | 59.136.000 | 2.339.036.000 |
| 2000 | 110 | 90.983 | 65.667.000 | 2.654.000.000 |

*Source : Fédération nationale des COOPEC du Burundi in note sur le redressement des COOPEC, Bujumbura, Septembre 2001, p.4.*

Nous constatons que le nombre de COOPEC augmente au fur du temps. Les premières années (de 1985 à 1992) cette augmentation était très forte. Dans huit ans, elles sont passées de 10 à 95, soit une augmentation de 850%. Mais, depuis 1993, les COOPEC augmentaient très lentement. Elles sont passées de 101 (1993) à 110 (2000) soit une augmentation de 8,9% en huit ans.

Un autre constant est que le nombre de sociétaires a augmenté de 1985 à 1994. Mais de 1995 à 2000, ce nombre a beaucoup chuté. Parallèlement, le capital social a connu lui aussi un mouvement de chute.

Cette tendance à la baisse du nombre des COOPEC, des sociétaires et du capital social est expliquée en grande partie par la crise qu'a connue notre pays depuis 1993 à nos jours.

Toutefois, nous remarquons que les COOPEC sont un moyen de mobilisation de l'épargne à prendre nécessairement en considération. En effet, le montant des dépôts dans les COOPEC augmente considérablement au fur du temps. Il est passé de 6.873.000 FBu en 1985 à 2.654.000.000 FBu en 2000. Cette augmentation est due d'une part, à la sensibilisation de la population de la nécessité d'épargner, et d'autre part, de l'augmentation du nombre de COOPEC.

Tableau n° 9 : Importance de l'épargne drainée par les compagnies d'assurances, INSS et la M.F.P.

| Année | SOCABU | UCAR | SOGEAR | BICOR | SOCAR | INSS | M.F.P. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 838.971.294 | - | - | - | - | 268.671.392 | 70.446.426 |
| 1981 | 977.787.495 | - | - | - | - | 273.290.872 | 207.956.926 |
| 1982 | 986.236.351 | - | - | - | - | 308.238.774 | 242.771.941 |
| 1983 | 900.661.030 | - | - | - | - | 400.103.128 | 256.065.108 |
| 1984 | 916.596.550 | - | - | - | - | 505.419.632 | 278.276.855 |
| 1985 | 1.113.422.641 | - | - | - | - | 606.449.269 | 302.691.741 |
| 1986 | 1.242.144.072 | n.d. | - | - | - | 492.860.848 | 629.658.757 |
| 1987 | 1.149.738.990 | n.d. | - | - | - | 516.900.289 | 689.449.177 |
| 1988 | 1.194.536.118 | n.d. | - | - | - | 677.910.797 | 791.392.611 |
| 1989 | 1.309.336.541 | n.d. | - | - | - | 704.733.844 | 895.093.262 |
| 1990 | 1.389.367.642 | n.d. | - | - | - | 1.285.743.941 | 1.042.973.618 |
| 1991 | 1.556.999.821 | n.d. | - | - | - | 1.310.960.890 | 1.144.458.830 |
| 1992 | 1.313.369.907 | 537.172.662 | 136.643.000 | 171.959.430 | - | 1.404.510.061 | 1.279.367.784 |
| 1993 | 1.352.493.652 | 536.021.502 | 258.130.000 | 243.161.272 | - | 1.616.356.616 | 1.432.897.997 |
| 1994 | 1.318.752.179 | 435.835.923 | 301.290.000 | 370.525.159 | - | 1.688.590.479 | 1.472.413.011 |
| 1995 | 1.391.797.084 | 358.543.793 | 360.530.000 | 405.201.305 | - | 1.701.015.243 | 1.519.668.192 |
| 1996 | 1.216.851.157 | 343.903.027 | 332.053.000 | 413.198.022 | - | 1.806.632.387 | 1.586.868.071 |
| 1997 | 1.212.386.641 | 313.721.981 | 357.157.000 | 423.368.654 | - | 1.985.263.189 | 1.792.356.744 |
| 1998 | 1.482.345.409 | 370.414.780 | 464.692.000 | 655.840.894 | - | 2.436.438.915 | 1.929.958.547 |
| 1999 | 1.583.822.777 | 448.897.553 | 368.756.000 | 620.691.002 | 134.580.719 | 2.650.648.435 | 2.723.974.171 |
| 2000 | 1.662.750.648 | 470.966.997 | 384.034.000 | 682.393.042 | 391.331.373 | 2.216.130.385 | 2.921.961.811 |

Source : D.G.:SOCABU, SOCAR, SOGEAR, M.F.P., UCAR
Service de la Comptabilité : BICOR.

De ce tableau, il en découle que les compagnies d'assurances, l'INSS et la M.F.P. sont des mécanismes importants dans la mobilisation de l'épargne intérieure.

Parmi les compagnies d'assurance, la SOCABU vient en tête dans la mobilisation de l'épargne. Elle est suivie par la BICOR, l'UCAR, SOGEAR et en dernier lieu vient la SOCAR qui est d'ailleurs la plus jeune.

Quant à l'INSS et la M.F.P., nous voyons que les montants qu'ils collectent sont très élevés et tendent en général à la hausse. Cela est dû au fait que les cotisations dans les deux institutions ont un caractère obligatoire. Ils viennent en première position dans la collecte d'épargne en comparaison avec les compagnies d'assurances.

Malgré cette évolution de la mobilisation de l'épargne, les contraintes ne manquent pas. Nous allons le voir dans ce qui suit.

1.5. Les contraintes au système de mobilisation de l'épargne intérieure.

La mobilisation de l'épargne intérieure se heurte à une majeure contrainte qui est l'insuffisance de cette épargne. Cette insuffisance de l'épargne caractérise même la structure de l'économie burundaise dans laquelle nous pouvons distinguer le secteur économique traditionnel et le secteur économique moderne.

Dans le secteur économique traditionnel, s'il y a une bonne récolte (une grande production), la population rurale n'est pas à mesure d'échanger le surplus contre la monnaie pour pouvoir dégager de l'épargne, puisqu'il y a manque des circuits de commercialisation des produits vivriers.

A l'instar de M. PANOUILLOT qui affirme que les caractères propres de la société africaine ne sont pas favorables à la formation de l'épargne[1], nous pouvons aussi dire que la société burundaise traditionnelle a des caractères qui ne sont pas favorables à la formation de l'épargne. Nous pouvons citer à cet effet une habitude très fréquente chez les ruraux qui est la thésaurisation.

---

[1] *M. PANOUILLOT cité par CISSE (Daniel) in* ***Problèmes de la formation de l'épargne interne en Afrique Occidentale,*** *Paris, Présence Africaine, 1969, p.104.*

Dans le secteur économique moderne, il y a lieu de distinguer les causes de la faiblesse de l'épargne chez la population à bas et à moyens revenus parvenant à joindre les deux bouts du mois à peine, et chez la population à revenus élevés.
Chez la première catégorie de personnes, le faible niveau de salaire ne lui permet pas d'épargner puisqu'elle peut même se retrouver dans des conditions où elle doit s'endetter.

Chez la deuxième catégorie de personnes, le souci de prestige, d'avoir un rang social élevé, qui se manifeste par l'achat des biens de luxe et surtout par la consommation à l'image de l'étranger, ne favorise pas l'épargne intérieure. Ce phénomène est connu sous le nom de l'«effet de démonstration». Cela veut dire que toute l'augmentation de leur revenu est consacrée non à l'épargne mais, à l'achat des biens de luxe. Ce comportement traduit comme le dit BASHIKIRE dans son mémoire intitulé «La problématique du financement de développement : une réflexion sur l'économie burundaise », le fait que la plupart des burundais n'ont pas encore atteint un seuil minimum de consommation, et reste généralement en dessous de celui-ci de sorte que toute augmentation du revenu entraîne une augmentation des dépenses de consommation au lieu d'accroître la part de l'épargne.
Signalons enfin, pour terminer ce paragraphe, d'autres facteurs qui agissent sur l'épargne et dans les deux secteurs.

Parlons en premier lieu de l'effet de la répartition du revenu sur la propension globale à épargner. Compte-tenu de la stabilité relative de l'épargne institutionnelle au cours de la moyenne période considérée et des propensions à épargner des différentes catégories socio-professionnelles et des ménages, l'augmentation de la part des salariés et la diminution de celle des entrepreneurs doivent exercer (toutes choses égales par ailleurs), une action dans le sens d'une diminution de la propension à épargner de la communauté.
L'exemple suivant nous le démontre :

Appelons : Y : le revenu ou la production globale.
A : le revenu global des agriculteurs, exploitants et salariés.
E : le revenu global des entrepreneurs individuels de l'industrie, du commerce et des professions libérales.
C : le revenu global des cadres.
W : le revenu global des salariés d'exécution.

T : le revenu des bénéficiaires de transferts.
R : le revenu des institutions prises ensemble.
S : l'épargne globale.
a, e, c, w, t, r: les propensions à épargner de ces différentes catégories.

Nous avons : $Y = A + E + C + W + T + R$

$$S = aA + eE + cC + wW + tT + rR$$

Ceci étant, les différentes catégories de participants à la répartition utilisent leur revenu en dépense de consommation et en épargne.

La propension à épargner de la communauté sera :

$$\frac{S}{Y} = a\frac{A}{Y} + e\frac{E}{Y} + c\frac{C}{Y} + w\frac{W}{Y} + t\frac{T}{Y} + r\frac{R}{Y} \quad (1)$$

Or, la part relative des cadres, $\frac{C}{Y}$, celle des salariés d'exécution $\frac{W}{Y}$, et dans une moindre mesure, celle des inactifs, augmentent tandis que les parts relatives des agriculteurs, $\frac{A}{Y}$, et des entrepreneurs, $\frac{E}{Y}$, diminuent et que celle des institutions, $\frac{R}{Y}$ représente une constante.

Nous savons par ailleurs que la propension à épargner des trois premières catégories est nettement plus faible que celle des agriculteurs et des entrepreneurs individuels, même si l'on regroupe les salariés agricoles avec les exploitants. En outre, il ne semble pas que la présence des cadres supérieurs, catégorie peu nombreuse, dans le premier groupe soit de nature à modifier cette situation. Il en résulte que, dans l'hypothèse d'une constance de ces propensions, la propension globale à épargner de la communauté doit décroître sous l'effet de répartition du revenu.

---

[1] *LECAILLON J. : Croissance et politique des revenus, Paris, Editions CUJAS, 1964 p.87.*

Faut-il aussi mentionner l'instabilité des prix avec toujours la tendance à la hausse et qui a pour conséquence de diminuer le pouvoir d'achat de la monnaie ce qui réduit progressivement l'épargne. Aussi s'agit-il de la pression fiscale qui entraîne la réduction de l'activité économique et par conséquent la réduction de l'épargne intérieure.

Nous venons de voir quelques contraintes auxquelles se heurte la mobilisation de l'épargne. Cependant, malgré ces contraintes, il y a quand même un certain montant de l'épargne qui est collecté par les institutions financières et qui est utilisé par le biais du crédit octroyé par les institutions financières, ce qui fait l'objet du point suivant.

1.6. L'importance des institutions financières dans l'octroi des crédits.

On ne peut pas nier la contribution des institutions financières dans le développement économique par l'octroi des crédits aux opérateurs économiques. Nous allons le voir à travers les tableaux suivants :

Tableau n° 10:1.6.1. Le financement des crédits à l'économie par types d'établissements (moyennes mensuelles en P.C.).

| Année | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BRB | 22,6 | 31 | 21,9 | 19,8 | 8,8 | 5 | 3,2 | 2,3 | 7,7 | 8,1 | 7,8 | 10,4 | 8,6 | 5,4 | 10,8 | 8,2 | 9,8 | 12,4 | 16,6 | 25,8 | 17,8 |
| Bques Com-mer-ciales | 56,4 | 42,6 | 49,3 | 47,6 | 46,8 | 50,7 | 52,2 | 50,6 | 44,9 | 49,7 | 55 | 56,3 | 64,5 | 65,3 | 62,5 | 56,6 | 57,1 | 56,1 | 58,8 | 54 | 66,4 |
| Autres | 21 | 26,4 | 28,8 | 32,6 | 44,4 | 44,3 | 44,6 | 47,1 | 47,4 | 42,2 | 37,2 | 33,3 | 26,9 | 29,3 | 26,7 | 35,2 | 33,1 | 31,5 | 24,6 | 20,2 | 15,8 |
| **Total** | **100,3** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

*Source : BRB : Rapports annuels : 1984, p. 100, 1988, p. 82, 1991,p. 92, 1994, p.97, 1988, p.86 2000 p.80.*

*N.B. : Bques : Banques*

A partir de ce tableau, nous pouvons dire que presque tous les crédits passent par les institutions financières. Ainsi, nous pouvons noter que, les institutions financières, prises dans l'ensemble, accordent les crédits nécessaires à l'activités économique, dans les limites de leurs capacités.
Si nous considérons catégorie par catégorie, nous dégagerons les constatations suivantes :

La B.R.B. s'est désengagée sensiblement dans le financement des crédits à l'économie depuis 1981 jusqu'en 1987. Sa part est passée de 31% en 1981 à 2,3% en 1987. A partir de 1988, la part de la B.R.B. dans l'octroi des crédits à commencer à se relever passant de 2,3% pour l'année antérieure à 7,7% en 1988. La B.R.B. a progressé depuis 1988 dans le financement des crédits à l'économie sauf en 1993 où elle a chuté à 5,4%. En 1994, elle a repris la progression jusqu'à atteindre 17,8% en 2000. Ces tendances à la hausse ou à la baisse des crédits accordés par la B.R.B. peuvent s'expliquer par deux facteurs :

1° Au départ dans les années 80, la B.R.B. accordait des crédits directement aux entreprises publiques pour les encourager puisque les entreprises privées étaient presque inexistantes. Par conséquent, les crédits octroyés par la B.R.B. étaient élevés. En 1986, à l'arrivée du PAS, il eut une politique monétaire indirecte. La B.R.B. n'intervenait plus directement en faveur des organismes publics, plutôt elle s'est désengagée dans l'octroi des crédits en cédant la place aux banques commerciales. Ce que la B.R.B. a fait, c'est de compléter les ressources des banques commerciales par le système de refinancement. Si les besoins de refinancement des banques commerciales diminuent, les concours à l'économie par la B.R.B. ont un mouvement tendant à la baisse.

2° Un autre facteur qui augmente le volume des crédits accordés par la B.R.B., c'est la variation de la production du café. Normalement, toutes les banques commerciales se refinancent auprès de la B.R.B. pour financer le secteur café. Alors si la quantité produite est élevée, les banques se refinancent considérablement ce qui fait que le montant des crédits octroyés par la B.R.B. augmente.

Quant aux banques commerciales, elles ont une part plus élevée (en moyenne plus de 50%) dans le financement des crédits à l'économie par rapport à celle de la B.R.B. et des autres institutions. Cela se justifie par le fait que les banques commerciales sont plus actives dans le financement des activités à court terme comme le commerce.

Concernant les autres établissements, nous constatons à partir des données du tableau que leur part est allée croissant depuis 1980 jusqu'en 1988. Leur part est passée de 21% (1980) à 47,4% (1988). Cependant, à partir de l'année 1989, l'allure de la part des autres établissements financiers (dans le financement des crédits à l'économie) est très fluctuante et a une tendance décroissante. Cette part est passée de 42,2% en 1989 à 15,8% en 2000.
La grande partie où cette allure est décroissante correspond à la période de crise que traverse notre pays. Cela se justifie par le fait que pendant la crise, il n'y a pas d'investissements, et par conséquent, les institutions financières de développement offrent de moins en moins des crédits, d'où leur part dans le financement des crédits a diminué. Pendant la période de paix, les établissements financiers offrent de plus en plus des crédits, parce que les opérateurs économiques en demandent et investissent. C'est pourquoi leur part a augmenté passant de 21% en 1980 à 47,4% (1988).

Il en découle que pendant la période de paix, ces établissements atteignent plus ou moins leurs objectifs qui est celui de financer les activités à moyen et long terme, mais pendant la crise, ils manquent à leur objectif puisque les activités qu'ils financent ont un grand risque pendant cette période.

Tableau n° 11 : 1.6.2. Financement de l'économie selon les catégories de crédits.

| Année | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Court terme | 6643 | 11885,5 | 12220,4 | 13696,2 | 13767,2 | 15201,0 | 11655,8 | 12627,5 | 17446,1 | 21328,8 | 27812,1 | 30749,8 | 28759,9 | 25502,9 | 30755,6 | 33457,4 | 40764,5 | 44173,7 | 60267,8 | 74518,8 | 102371,9 |
| Moyen terme | 896,7 | 1569,5 | 2016,5 | 2233,2 | 2130 | 2208,7 | 2542,1 | 3402,2 | 4255,4 | 5100,2 | 5288,5 | 6515,9 | 6708,2 | 6807,6 | 6475,2 | 7989,2 | 8195,3 | 6852,4 | 8209,2 | 8895,5 | 14365,4 |
| Long terme | 1145,7 | 1958 | 2716,5 | 3364,1 | 3459 | 3616,4 | 3607,4 | 3936,7 | 3717,9 | 4068,8 | 4451,8 | 5297,1 | 6695,8 | 7406,4 | 8858,8 | 8251,8 | 8216,3 | 7763,4 | 6852,5 | 6031,2 | 5913,7 |
| **Total** | **8685,4** | **15413** | **16953,4** | **19293,5** | **19356,5** | **21026,1** | **17805,3** | **19966,4** | **25419,4** | **30497,8** | **37552,4** | **42562,8** | **42163,9** | **39716,9** | **46089,6** | **49698,4** | **57176,1** | **58789,5** | **75329,5** | **89445,4** | **122651,0** |

*Source : BRB : Rapports annuels : 1984, p.93, 1991, p.85, 1994, p. 90, 1999, p. 73, 2000, p.76.*

Tableau n° 12 : 1.6.3. Financement de l'économie selon les catégories de crédits (%).

| Année | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Court terme | 76,5 | 77,1 | 72,1 | 71,0 | 71,1 | 72,3 | 65,5 | 63,3 | 68,7 | 70,0 | 74,0 | 72,2 | 68,2 | 64,2 | 66,7 | 67,3 | 71,3 | 77,1 | 80,0 | 83,3 | 83,5 |
| Moyen terme | 10,3 | 10,2 | 11,2 | 11,6 | 11,0 | 10,5 | 14,3 | 17,0 | 16,7 | 16,7 | 14,1 | 15,3 | 16,0 | 17,1 | 14,0 | 16,1 | 14,3 | 11,7 | 10,9 | 9,9 | 11,7 |
| Long terme | 13,2 | 12,7 | 16,7 | 17,4 | 17,9 | 17,2 | 20,2 | 19,8 | 14,6 | 13,3 | 11,9 | 12,5 | 15,8 | 18,7 | 19,3 | 16,6 | 14,4 | 13,2 | 9,1 | 6,8 | 4,8 |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

*Source : Calculs faits par l'auteur à partir des données du tableau précédent.*

En analysant les données du tableau précédent, il y a lieu de constater qu'il y a une tendance à la hausse de toutes les catégories de crédits qui ont été octroyés depuis 1980-2000 sauf de légères exceptions comme par exemple les crédits à long terme qui ont chuté en passant de 6852,5 Millions de FBu en 1998 à 5.913,7 Millions de FBu en 2000.
Partant toujours de ce tableau précédent, nous remarquons combien les crédits à court terme restent prépondérants sur toute cette période. En effet, les crédits à court terme représentent 76,5% en 1980 de l'ensemble des crédits contre 83,5% en 2000. Les crédits à moyen terme représentent quant à eux 10,3% en 1980 de l'ensemble des crédits contre 11,7% en 2000. Les crédits à long terme représentent pour leur tour 13,2% en 1980 de l'ensemble des crédits contre 4,8% en 2000. En tout cas, il y a une énorme différence entre la part des crédits à court terme et celles des crédits à moyen et long terme.

Cette différence est due au fait que les banques commerciales occupent une place de choix dans l'octroi des crédits, et plus spécifiquement les crédits à court terme puisqu'elles ne financent qu'essentiellement des activités de court terme, comme celles liées à l'import-export, au commerce intérieur, à la constitution des stocks et celles liées au financement des campagnes café. Les crédits à moyen et long terme restent faibles puisqu'ils financent des activités à grand risque comme l'agriculture, l'élevage...

Tableau n° 13 : 1.6.4. Allocation des crédits selon les branches d' activités (en Mn FBu).

| Année | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Activités agricoles et connexes | 228,4 | 149,7 | 320,9 | 319,6 | 427,3 | 469,3 | 449,9 | 549,6 | 754 | 815,5 | 873,6 | 925,8 | 1090,6 | 1017,6 | 943,2 |
| Activités industrielles | 905,4 | 1307,1 | 1703,5 | 2183,6 | 2047,5 | 2391,7 | 3061,7 | 3639,8 | 4769,7 | 5416,2 | 6237,2 | 6392,3 | 7051,7 | 8805,3 | 8632,8 |
| Génie civil, construction et travaux publics | 1031,8 | 2035,9 | 3015,3 | 3670,9 | 3699,8 | 3661,8 | 3878,8 | 4309,7 | 4360,5 | 4730,9 | 5627,8 | 6534,2 | 6678,9 | 6336,1 | 6502 |
| Transport et Transit | 301,9 | 201,7 | 177,6 | 260,4 | 193,3 | 254,7 | 450,2 | 614,1 | 721,9 | 595,6 | 622,9 | 656,6 | 1573,7 | 1652,2 | 1424,2 |
| Services divers | 385,4 | 437,6 | 430,3 | 491,7 | 423,5 | 418,5 | 388,9 | 370,4 | 436,1 | 451,5 | 411,2 | 472,4 | 456,6 | 563,0 | 870,3 |
| Commerce | 5419,8 | 7265,9 | 5530,3 | 5763,2 | 5716,9 | 6526,3 | 7790,8 | 8001,1 | 10987,5 | 13199,2 | 16010,2 | 17578,4 | 15900,9 | 13164,6 | 14988 |
| Activités diverses | 412,6 | 489,6 | 1042,5 | 1066,8 | 1252,9 | 1478,7 | 1777 | 2481,7 | 3389,7 | 5288,9 | 7769,5 | 10059,9 | 9399,5 | 15182,4 | 17701,9 |
| **Total** | **8685,3** | **11885,5** | **12220,4** | **13696,2** | **13761,2** | **1520,1** | **17805,3** | **19966,4** | **25419,4** | **30497,8** | **37552,4** | **42562,8** | **42151,9** | **46721,4** | **51062,4** |

*Source : BRB : Rapports annuels : 1982, p.81, 1984, p.98, 1985, p.94, 1987, p.22, 1990, p.85, 1992, p.92. 1994, p.95*

Tableau n° 14 : 1.6.5. Allocation des crédits selon les branches d' activités (%).

| Année | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Activités agricoles et connexes | 2,6 | 1,3 | 2,6 | 2,3 | 3,1 | 3,1 | 2,5 | 2,7 | 3,0 | 2,7 | 2,3 | 2,2 | 2,6 | 2,2 | 1,8 |
| Activités industrielles | 10,4 | 11,0 | 14,0 | 16,0 | 14,9 | 15,7 | 17,2 | 18,2 | 18,8 | 17,7 | 16,6 | 15,0 | 16,7 | 18,8 | 16,9 |
| Génie civil, construction et travaux publics | 11,9 | 17,1 | 24,7 | 26,8 | 26,9 | 24,1 | 21,8 | 21,6 | 17,1 | 15,5 | 15,0 | 15,3 | 15,8 | 13,6 | 12,7 |
| Transport et Transit | 3,5 | 1,7 | 1,5 | 1,9 | 1,4 | 1,7 | 2,5 | 3,1 | 2,8 | 1,9 | 1,6 | 1,5 | 3,7 | 3,6 | 2,8 |
| Services divers | 4,4 | 3,7 | 3,5 | 3,4 | 3,1 | 2,7 | 2,2 | 1,8 | 1,7 | 1,5 | 1,1 | 1,1 | 1,1 | 1,2 | 1,7 |
| Commerce | 62,4 | 61,1 | 45,2 | 42,1 | 41,5 | 43,0 | 43,7 | 40,1 | 43,2 | 43,3 | 42,6 | 41,3 | 37,7 | 28,2 | 29,4 |
| Activités diverses | 4,8 | 4,1 | 8,5 | 7,8 | 9,1 | 9,7 | 10,0 | 12,4 | 13,3 | 17,3 | 20,7 | 23,6 | 22,3 | 32,5 | 34,7 |
| **Total** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

*Source : Calculs faits par l'auteur à partir des données du tableau précédent*

Nous remarquons que la répartition des crédits par secteurs d'activités n'a pas été favorable aux secteurs dits prioritaires. Nous citerons à cet effet le cas de l'agriculture qui a bénéficié un pourcentage très faible des crédits, alors qu'elle occupe plus de 90% de la population burundaise. Cela révèle en quelque sorte combien l'agriculture est négligée. Pour appuyer ce que nous venons de dire, nous allons calculer la part des crédits alloués à l'agriculture pour l'année 1992, où le montant est relativement plus élevé par rapport aux autres années. L'agriculture a absorbé uniquement 2,6% des crédits distribués par les banques et c'est l'année où elle a battu le record. On comprend combien ce secteur est négligé. Aussi faut-il souligner que malgré la tendance croissante des montants de crédits alloués à ce secteur depuis 1980 (sauf en 1993 où ils ont commencé à chuter), ces montants sont restés faibles eu égard à l'importance de l'agriculture burundaise. Les crédits alloués à ce secteur sont passés de 228,4 Millions de FBu en 1980 à 1.090,6 Millions de FBu en 1992 soit une augmentation de 377,5% en 12 ans.
Concernant le secteur industriel, il a absorbé 905,4 Millions de FBu en 1980 contre 8.632,8 Millions de FBu en 1994 soit une croissance de 854% en 14 ans. Sa part dans l'ensemble des crédits alloués à l'ensemble de l'économie est 10,4% en 1980 contre 16,9% en 1994.

Quant aux travaux publics et construction des logements, ils ont bénéficié d'une part de crédits variant de 11,9% en 1980 à 12,7% en 1994 des crédits alloués à l'ensemble de l'économie. Par rapport au secteur secondaire, l'activité industrielle occupe 57% en 1994 et les travaux publics et construction des logements occupent 43% pour la même année. Donc l'activité industrielle est dominante dans le secteur secondaire.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, il regroupe toutes les activités commerciales, le transport et transit, les services divers et les activités diverses. Ce secteur occupe une position prédominante puisqu'il a à lui seul utilisé une part de 75% sur l'ensemble des crédits alloués à l'économie en 1980 contre 68,5% en 1994.

Le secteur tertiaire est dominé dans le financement par les crédits alloués au commerce. Ceci parce que les banques commerciales ont l'habitude de financer les activités à court terme comme le commerce et plus particulièrement le commerce du café. Ce dernier est très important, puisqu'il est entouré par plusieurs activités comme celles relatives à la campagne café telles que : achat du café aux producteurs, son stockage qui, à leur tour a des effets d'entraînement dans le monde rural.

1.7. Difficultés d'accéder au crédit.

Nul n'ignore le rôle capital du crédit dans le financement du développement. En effet, le crédit a été institué dans le but de permettre aux agents à besoins de financement de trouver des fonds pour leurs investissements par le biais de l'intermédiation financière.

Généralement, tous les agents à besoins de financement souhaiteraient avoir des crédits pour combler leur vide, mais, ils n'y parviennent pas tous, puisque, l'octroi des crédits est soumis à des conditions (imposées par les banques) qui, pour la plupart ne sont pas très souples. Cela fait que, ceux qui accèdent aux crédits sont limités et inférieurs à ceux qui désiraient en avoir.

Parmi les obstacles qui empêchent les agents économiques de solliciter des crédits, il y en a ceux que nous avons jugé principaux que nous allons essayer d'énumérer dans la suite. Le premier obstacle qui est en même temps la première condition exigée par les banques, est la garantie ou caution que l'on doit donner à la banque, avant d'avoir un crédit. Or, il se peut que l'agent économique en besoin n'a pas de garantie à offrir, d'où, il ne peut pas accéder au crédit de la banque.

Un deuxième obstacle est le fait qu'un agent économique peut ne pas avoir un projet précis, viable pour lequel il voudrait demander un crédit. Il en découle que s'il n'y a pas de bon projet présentable, l'accès au crédit est impossible.

Le troisième obstacle que nous pouvons citer, c'est l'exigence de la participation personnelle du promoteur au financement du projet. En fait le promoteur du projet doit participer à un certain pourcentage dans le financement du projet. Pour cela, même si le projet est viable, s'il est incapable de donner sa contribution, il ne peut pas accéder au crédit de la banque puisque cette dernière n'acceptera pas de financer à 100% le projet. Un autre point qu'il faut signaler est que certaines personnes ont peur de courir le risque de solliciter un crédit et préfèrent rester dans le besoin au lieu de risquer.

Après avoir analyser le financement endogène de l'économie burundaise, nous allons à présent dans la section qui suit, essayer d'analyser le financement extérieur de l'économie burundaise.

## Section 2 : Financement extérieur.

Malgré la tendance à la hausse des dépôts d'épargne (à vue et à terme) dans les différentes institutions financières, l'épargne intérieure reste très insuffisante pour couvrir les besoins en investissement. On observe toujours un écart entre l'épargne et les besoins d'investissement. C'est pourquoi le Burundi a fait recours à l'épargne étrangère pour essayer de combler cet écart entre l'épargne et l'investissement. Ainsi, l'épargne extérieure a intervenu et intervient jusqu'aujourd'hui dans la mise en place des programmes d'investissement et dans les importations que les exportations ne parviennent pas à couvrir. Cette épargne extérieure ne se présente pas sous une forme unique. Elle est multiforme. Elle est composée de dons, d'investissements directs étrangers et de prêts avec une nette prédominance des dernières sur les deux premiers. Pour bien analyser la part de chacune des formes dans le total de l'épargne extérieure ou le financement extérieur, nous allons nous baser sur les données du tableau suivant :

Tableau n° 15 : Formes de financement extérieur (en Mn BIF)

| Année | Tirages sur emprunts extérieurs | % | Investissements directs étrangers | % | Dons | % | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 3.187,5 | 50,2 | 95,5 | 1,5 | 3.063,5 | 48,3 | 6.345,5 |
| 1981 | 2.662,1 | 43,1 | 54,4 | 0,8 | 3.464,1 | 56,1 | 6.180,6 |
| 1982 | 5.585,6 | 59,3 | 131,1 | 1,4 | 3.612,9 | 39,1 | 9.329,6 |
| 1983 | 10.617,0 | 73,9 | 4,5 | 0,03 | 3.714,2 | 26,07 | 14.372,7 |
| 1984 | 10.796,6 | 68,9 | 106,1 | 0,7 | 4.768,7 | 30,4 | 15.671,4 |
| 1985 | 8.886,6 | 64,0 | 189,0 | 1,4 | 4.797,7 | 34,6 | 13.875,6 |
| 1986 | 10.097,5 | 68,1 | 173,7 | 1,2 | 4.544,9 | 30,7 | 14.816,1 |
| 1987 | 19.128,0 | 76,9 | 169,0 | 0,7 | 5.550,4 | 22,4 | 24.847,4 |
| 1988 | 15.887,0 | 80,6 | 168,2 | 0,8 | 3.656,3 | 18,6 | 19.711,5 |
| 1989 | 15.280,2 | 55,5 | 82,0 | 0,3 | 12.146,3 | 34,2 | 27.508,5 |
| 1990 | 15.071,9 | 48,7 | 214,0 | 0,7 | 15.682,2 | 50,6 | 30.968,1 |
| 1991 | 14.618,5 | 44,1 | 157,0 | 0,5 | 18.400,0 | 55,4 | 33.175,5 |
| 1992 | 23.468,6 | 54,6 | 87,0 | 0,2 | 19.392,8 | 45,2 | 42.948,4 |
| 1993 | 17.101,1 | 45,8 | 50,6 | 0,1 | 20.217,9 | 54,1 | 37.369,6 |
| 1994 | 12.822,9 | 69,2 | 1,0 | 0,0 | 5.700,0 | 30,8 | 18.523,9 |
| 1995 | 10.089,4 | 61,4 | 224,6 | 1,4 | 6.104,0 | 37,2 | 16.418 |
| 1996 | 13.980,8 | 59,9 | 0,0 | 0,0 | 9.332,9 | 40,1 | 23.313,7 |
| 1997 | 9.169,4 | 47,2 | 0,0 | 0,0 | 10.270,5 | 52,8 | 19.439,9 |
| 1998 | 16.393,6 | 61,0 | 0,0 | 0,0 | 10.474,3 | 39,0 | 26.867,9 |
| 1999 | 13.285,2 | 54,6 | -322,7 | -1,3 | 11.354,6 | 46,7 | 24.317,1 |
| 2000 | 49.045,7 | 66,9 | 8.419,8 | 11,5 | 15.874,8 | 21,6 | 73.340,3 |

*Source : Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : Economie Burundaise : 1981, p.8, 1982, p.22, 1990.p.74, 1993, p.121, 1994-1995, p.42, 2000, p.55.*

*BRB : Rapports anuuels 2000, p.43, et p.36, 1996, p.41 et p.35.*

*Les pourcentages sont calculés par l'auteur à partir des données du tableau*

## 2.1. Les formes de financement extérieur.

Le financement extérieur se présente sous les formes suivantes : les tirages sur emprunts, les investissements directs étrangers et les dons. Nous allons essayer de voir chaque forme une à une.

2.1.1. Les tirages sur emprunts extérieurs.

Dans le but de relancer leur économie, les autorités économiques du Burundi ont fait et font encore recours aux emprunts extérieurs. Ces autorités empruntent cette voie puisqu'elles sont confrontées à un déficit des ressources intérieures dû au fait que les besoins d'investissement dépassent l'épargne intérieure. Ainsi le tableau précédent nous montre l'évolution des tirages sur emprunt extérieurs. En analysant ce tableau, nous remarquons que ces tirages ont une allure fluctuante. Tantôt elle tend à la hausse, tantôt à la baisse. En effet de 1980 à 1987, ils ont connu une allure croissante passant de 3.187,5 Millions de FBu à 19.128 Millions de FBu. Et l'année 1987, a connu le montant le plus élevé de tirages par rapport aux années antérieures et extérieures (sauf l'année 2000 et 1992). Ils se sont intensifiés avec le financement des programmes d'ajustement structurel. Ils ont passé de 2.662,1 Millions de FBu en 1981 à 10.097,5 Millions de FBu en 1986 soit un accroissement de 279%.

En 1997, ils ont connu une chute terrible passant à 9.169,4 Millions de FBu alors qu'en 1996 ils étaient de 13.980,8 Mn de FBu soit une diminution de 52,5%.

Cela a été dû à l'embargo qui a frappé notre pays en 1996.

Nous ne terminerions pas ce paragraphe sans signaler le cas de l'année 2000 où les tirages sur emprunts ont été les plus élevés passant de 13.285,2 Millions de FBu en 1999 à 49.045,7 Millions de FBu. Cela a été dû au fait que le gouvernement a été favorable aux négociations avec les groupes armés et par conséquent les relations avec l'extérieur deviennent bonnes.

Le Burundi ne s'est pas limité au financement extérieur par les emprunts seulement, il encourage aussi des investissements directs étrangers et reçoit des dons.

2.1.2. Les investissements directs étrangers.

Les investissements directs étrangers sont une autre forme de financement extérieur. Ils ont des effets positifs sur l'économie nationale. En effet, ils apportent de nouvelles technologies, contribuent aux externalités favorables pour les entreprises locales et accroissent le revenu national par le biais de

l'achat des biens et services locaux par les investisseurs étrangers. En outre, ces investisseurs constituent une source de devises par l'exportation des biens qu'ils ont produits, et de cette façon, ils contribuent à combler l'écart entre l'épargne et les besoins d'investissement nationaux.

Concernant leur évolution, elle est conditionnée par la situation politique du pays, ses relations avec l'extérieur ainsi que d'autres facteurs.

Depuis 1980 à 1985, nous avons les investissements directs étrangers tantôt à la hausse tantôt à la baisse. De 1986, ces investissements affichent une tendance à la baisse jusqu'en 1989. Ils sont passés de 173,7 Millions de FBu en 1986 à 82 Millions de FBu en 1989. Ce désinvestissement a été dû à une instabilité politique qui a caractérisé le pays durant cette période. On notera par exemple le conflit «Eglise-Etat» (en 1986), le coup d'Etat de 1987 et les troubles d'origine ethnique en 1988 (NTEGA-MARANGARA).

En 1990, la situation s'améliore et les investissements se relèvent jusqu'à atteindre 214 Millions de FBu cette année même. Mais, depuis 1991, les investissements commencent à chuter jusqu'à atteindre 0 pendant 3 ans (1996-1998) sauf les années 1995 et 2000.

Ce désinvestissement correspond à la crise qui a secoué le pays depuis 1993. Ce désinvestissement a atteint son paroxisme pendant la période d'embargo où les investissements étrangers ont été nuls.

L'année 1995 paraît exceptionnelle puisque, les investissements directs étrangers sont passés de 1 Million de FBu en 1994 à 224,6 Millions de FBu en 1995. La quasi totalité de ce montant correspond à la participation au capital de la M.B.B. soit 222,8 Millions de FBu, le reste équivaut à la souscription au capital de la SODECO par la société industrielle de production de palmeraies et des Huileries (SIPH)[1].

L'année 2000 a été exceptionnelle avec un montant de 8.419,8 Millions de FBu. Cette situation est liée à l'installation des sociétés de téléphonie mobile par les investisseurs étrangers[2].

---

[1] *Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction . Economie Burundaise 1994-1995, p.43.*

[2] *Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction, Economie Burundaise 2000, p.57.*

2.1.3. Les dons.

Les dons que le Burundi reçoit sont soit en nature, soit en espèce et ils ont pour but de financer l'assistance technique, les investissements, les secours...

Concernant leur évolution, les dons varient en fonction de la situation politique du pays.

Si le pays a de mauvaises relations avec l'extérieur, ou s'il y a instabilité politique dans le pays, les dons que le Burundi recevait diminuent sensiblement. Par exemple, au Burundi, quand il y avait le conflit entre l'Eglise et l'Etat, les dons se sont stabilisés en moyenne à 4.500 Millions de FBu pendant 4 ans depuis 1984 comme le montre le tableau précédent. Pendant la III$^{ème}$ République, les dons se sont accrus passant de 12.146,3 Millions de FBu en 1989 à 15.682,2 Millions de FBu en 1990. Les dons en capital ont encore une fois chuté passant de 20.217,9 Millions de FBu en 1993 à 5.700 Millions de FBu en 1994. Cela a été dû à l'instabilité politique et la crise qui ont secoué le Burundi depuis 1993.

Mis à part l'irrégularité des dons, ces derniers occupent une place importante dans l'ensemble du financement extérieur sauf pour certaines années. En effet, en 1980, les dons représentaient 48,3% du total du financement extérieur, alors qu'en 1988 ils ne représentaient que 18,6% du total du financement extérieur.

Le financement des investissements par les dons constitue un avantage pour l'économie burundaise puisqu'ils permettent la réduction de l'emprunt extérieur. Mais le problème réside dans le fait que les donateurs ne sont pas motivés, vue les difficultés politiques qui secouent le plus souvent notre pays.

2.2.La structure des emprunts extérieurs.

2.2.1. Les origines des emprunts extérieurs.

Les emprunts extérieurs reçus par le Burundi sont de trois origines à savoir :

- l'origine multilatérale
- l'origine bilatérale

- l'origine privée.

Comme on va le voir dans la suite, les emprunts multilatéraux sont prédominants puisqu'ils sont donnés à des conditions de faveur.

Tableau n° 16 : Origine des emprunts extérieurs.

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Multi-latérale | 5242,6 | 6989,4 | 9882,5 | 171396 | 23611,2 | 28317,6 | 42748,9 | 54372 | 77947,8 | 101016 | 108169 | 137395 | 179791 | 215336 | 224207 | 260173 | 301728 | 363612,4 | 475783 | 582747 | 722833,6 |
| Bila-térale | 4350,5 | 5163,2 | 7719,3 | 11137,6 | 13208,3 | 15128,1 | 19528,3 | 27339,6 | 35169,7 | 43181,8 | 29225,6 | 31349 | 38477,9 | 42448 | 39779,3 | 4514 | 50676,6 | 60425,5 | 78904,2 | 94091,2 | 120767,1 |
| Privée | 801,7 | 428,1 | 1192,8 | 3582,3 | 4049,0 | 3471,7 | 3800,91 | 2581,7 | 3319 | 3071,9 | 1290,6 | 1308,2 | 1.341,1 | 1201,4 | 982,6 | 849 | 675,2 | 703,8 | 1064,5 | 937,7 | 9550,3 |
| Total | 1039,9 | 12580,8 | 18794,7 | 31859,0 | 40868,6 | 46917,4 | 66078,2 | 84293,3 | 116436, | 147270 | 138685 | 170052 | 219610 | 258986 | 264969 | 306168 | 353080 | 424741,7 | 555752 | 675776 | 853151 |

*Source : Ministère des Finances : Département de la Trésorerie.*

Tableau n° 17 : Origine des emprunts extérieurs. (encours en %)

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Multi-latérale | 50,4 | 55,5 | 52,6 | 53,8 | 58 | 41 | 65 | 64 | 67 | 68 | 78 | 81 | 82 | 83 | 84 | 85 | 85 | 85 | 85 | 85 | 85 |
| Bila-térale | 41,9 | 41 | 41 | 35 | 32 | 32 | 29 | 32 | 30 | 29 | 21 | 18 | 17 | 16 | 15 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| Privée | 7,7 | 3,5 | 6,4 | 11,2 | 10 | 27 | 26 | 4 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

*Source : Calculs faits par l'auteur à partir des données du tableau n°17.*

En analysant le tableau précédent, nous constatons que les emprunts multilatéraux sont dominants sur toute la période d'étude. Leur part est toujours supérieure à 50% du total des emprunts sauf pour l'année 1985 où leur part a été de 41% du total des emprunts. Cette prédominance des emprunts multilatéraux est le résultat des conditions de prêt (conditions de faveur) auxquelles ils sont soumis.

Toujours à propos de ces emprunts multilatéraux, nous constatons qu'ils ont une allure croissante sur toute la période. Ils ont passés de 50,4% en 1980 à 85% en 2000 dans le total des emprunts. Le tableau révèle aussi que, depuis 1990 jusqu'en 2000, les emprunts multilatéraux ont pris une part plus élevée qui variait entre 78% et 85% dans le total des emprunt extérieurs.

Concernant les emprunts bilatéraux, ils viennent en 2ème position après les multilatéraux. Leur allure est décroissante, passant de 41,9% du total des emprunts en 1980 à 14% en 2000. Cette situation a été aggravée par les crises qu'a connues le Burundi, qui ont souvent pour conséquence la rupture des relations bilatérales surtout en matière d'aide.

Au regard de ce tableau précédent, nous voyons que les emprunts privés ont beaucoup chuté depuis 1987 jusqu'à atteindre 1% du total des emprunts pendant 11 années (de 1990-2000).

Ils ont une part très minime dans le total des emprunts extérieurs. Cela est dû au fait que les emprunts privés exigent des taux d'intérêt élevés, les délais de remboursement et les délais de période de grâce très courts comme nous allons le voir dans le point qui suit.

Tableau n° 18 : 2.2.2. Les conditions moyennes d'octroi des crédits extérieurs.

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.Moyennes de tous les crédits | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Intérêts (%) | 1,3 | 2,6 | 5,4 | 4,3 | 2,2 | 1,4 | 1,4 | 1,6 | 1,2 | 1,2 | 0,9 | 2 | 0,7 | 1,1 | 0,8 | 0,8 | 0,0 | 0,0 | 2,5 | 1,5 | 1,8 |
| Période de remboursement (an) | 41.8 | 26,9 | 22,9 | 25,6 | 33,2 | 37,7 | 40,2 | 39,7 | 37,6 | 37,4 | 10,1 | 29 | 41,1 | 45 | 49,8 | 38 | 0.0 | 0,0 | 3,1 | 25,7 | 33,7 |
| Période de grâce (an) | 8,9 | 7,3 | 2,2 | 9 | 6 | 6,6 | 8 | 9,1 | 9,2 | 9,9 | 0,3 | 9,3 | 10,2 | 10 | 10,3 | 9,8 | 0,0 | 0 ,0 | 0,2 | 7 | 8,8 |
| 2.Moyennes des crédits officiels | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Intérêts (%) | 1,3 | 2,6 | 3,4 | 4,3 | 2,2 | 1,3 | 1,4 | 1,6 | 1 | 1,2 | 0,9 | 2 | 0,7 | 1,1 | 0,8 | 0.8 | 0,0 | 0,0 | 0 ,0 | 0,8 | 1,8 |
| Période de remboursement (an) | 41.8 | 26,9 | 30,9 | 25,7 | 33,2 | 38,4 | 40.2 | 39,7 | 37,6 | 37.4 | 40,1 | 29 | 41,1 | 45 | 49,8 | 38 | 0,0 | 0.0 | 0,0 | 38,3 | 33,7 |
| Période de grâce (an) | 8,9 | 7.3 | 7.7 | 6,7 | 8 | 9,3 | 9,2 | 9.9 | 10,3 | 9.8 | 10,3 | 9,3 | 10,2 | 10 | 10,3 | 9,8 | 0.0 | 0,0 | | 9.2 | 8.8 |
| 3.Moyennes des crédits privés | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Intérêts (%) | 0,0 | 0,0 | 9,4 | 8,3 | 0,0 | 4,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2 | 2 | 0,0 |
| Période de remboursement (an) | 0.0 | 0.0 | 7,7 | 7,4 | 0.0 | 10,6 | 0,0 | 0.0 | 0,0 | 0,0 | 0.0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0.0 | 0,0 | 3,1 | 15.3 | 0.0 |
| Période de grâce (an) | 0 ,0 | 0,0 | 2,8 | 1,2 | 0.0 | 3,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0.0 | 0,2 | 5,3 | 0,0 |

*Source : Banque Mondiale : Global Development Finance : Country tables, 2000, p.137*
*Ministère des Finances · Département de la Trésorerie.*

Ce tableau nous révèle que les conditions d'endettement s'apprécient sur les points suivants :

- Le taux d'intérêt
- Le délai de remboursement
- La période de grâce.

Ces conditions dépendent de la source de provenance de ces emprunts. La source peut être publique ou privée comme on l'a vu.

Ainsi, les emprunts d'origine publique sont octroyés à des conditions de faveur. Comme nous le voyons dans le tableau, les taux d'intérêt moyens sont bas et ne fluctuent pas beaucoup. Ils ont varié entre 0,8% et 4,3% sur toute la période d'étude (1980-2000). Leur délai de remboursement est très long. Il varie entre 25 années et 49,8 années. Leur période de grâce est à peu près constante. Elle varie entre 6,7 années et 10,3 années. Cette période est aussi plus ou moins longue.

Concernant les emprunts d'origine privée, ils sont octroyés à des conditions très dures, raison pour laquelle le Burundi n'y fait pas beaucoup recours. Sur les 21 ans d'étude, le Burundi n'a fait recours à l'emprunt d'origine privée que sur 5 ans seulement (1982,1983,1985,1989 et 1999).

En analysant leurs conditions d'octroi, nous remarquons qu'ils exigent des taux d'intérêt très élevés qui ont varié sur les 5 ans entre 2% et 9,4%, presque le double des taux d'intérêt des emprunts publics. En outre, leurs délais de remboursement est très court. Il varie entre 7 et 15 ans presque le 1/3 de délai des emprunts d'origine publique.

Leur période de grâce est aussi à son tour très courte. Elle varie d'une année à 5,3 années au maximum comme le montre le tableau précédent.

En prenant tous les crédits ensemble, le tableau n° 18 nous révèle que le taux d'intérêt moyen est relativement faible. Il varie de 1% à 5,4% sur toute la période. Le délai de remboursement est aussi long puisqu'il a varié entre 22,9 années et 49,8 années, sauf pour l'année 1998 qui fait exception.

Concernant la période de grâce, elle est longue et a varié entre 2,2 années et 10,3 années sur toute la période sauf pour l'année 1998.

En général, nous pouvons dire que le Burundi a reçu des prêts à de conditions de faveur sur la période de 1980-2000. Il reste à savoir comment il les a utilisés.

2.2.3. L'affection de la dette extérieure.

Nous allons voir dans ce point, comment les emprunts extérieurs ont été affectés. L'affection de la dette extérieure est d'une grande importance puisque si elle est mal affectée, cela cause non seulement des problèmes de remboursement de cette dette au pays emprunteur, mais aussi, met en danger toute son économie. Nous allons voir dans un premier temps l'affection de la dette par agent, et dans un deuxième temps l'affection de la dette par secteur.

Tableau n° 19 : 2.2.3.1. Affectation de la dette extérieure par agent (en Mn FBu)

| Année | Administration | % | Entreprises publiques | % | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 1.805,1 | 61,030 | 147,5 | 38,87 | 2.925,6 |
| 1981 | 1.847,3 | 79,33 | 481,3 | 20,67 | 2.328,6 |
| 1982 | 2.818,1 | 64,25 | 1.568,3 | 35,75 | 4.386,4 |
| 1983 | 6.353,9 | 70,09 | 2.711,6 | 29,91 | 9.065,5 |
| 1984 | 4.766,7 | 52,65 | 4.285,9 | 47,35 | 9.052,6 |
| 1985 | 2.980,0 | 35,11 | 5.507,6 | 64,89 | 8.487,6 |
| 1986 | 2.908,2 | 36,03 | 5.164,2 | 63,97 | 8.072,4 |
| 1987 | 5.314,5 | 34,23 | 10.212,7 | 65,77 | 15.527,2 |
| 1988 | 7.110,1 | 56,74 | 5.421,3 | 43,26 | 12.531,4 |
| 1989 | 5.647,3 | 56,05 | 4.421,1 | 43,95 | 10.074,4 |
| 1990 | 5.079,6 | 50,86 | 4.908,3 | 49,80 | 9.987,9 |

*Source Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction*
*Economie Burundaise 1990 et 1995.*

De ce tableau, nous remarquons d'une manière générale, une prédominance des investissements de l'Administration dans le total des investissements financés par les prêts extérieurs. Entre 1980 et 1983, les investissements de l'Administration variaient entre 60% et 79% tandis que ceux des entreprises publiques variaient entre 20% et 39% pour la même période.

Depuis l'année 1984, les investissements de l'Administration ont commencé à chuter passant de 52,65% à 34,23% en 1987, tandis que ceux des entreprises publiques augmentaient, passant de 47,35% en 1984 à 65,7% en 1987. Depuis 1988, les investissements de l'Administration augmentent passant de 34,23% en 1987 à 56,74% en 1988, pour se stabiliser à plus de 50% jusqu'en 1990. Les investissements des entreprises publiques ont quant à eux chuté depuis 1988 puisqu'ils sont passés de 65,77% en 1987 à 43,26% en 1988. Ils se sont stabilisés à moins de 50% du total des investissements.

2.2.3.2. Affectation de la dette par secteur

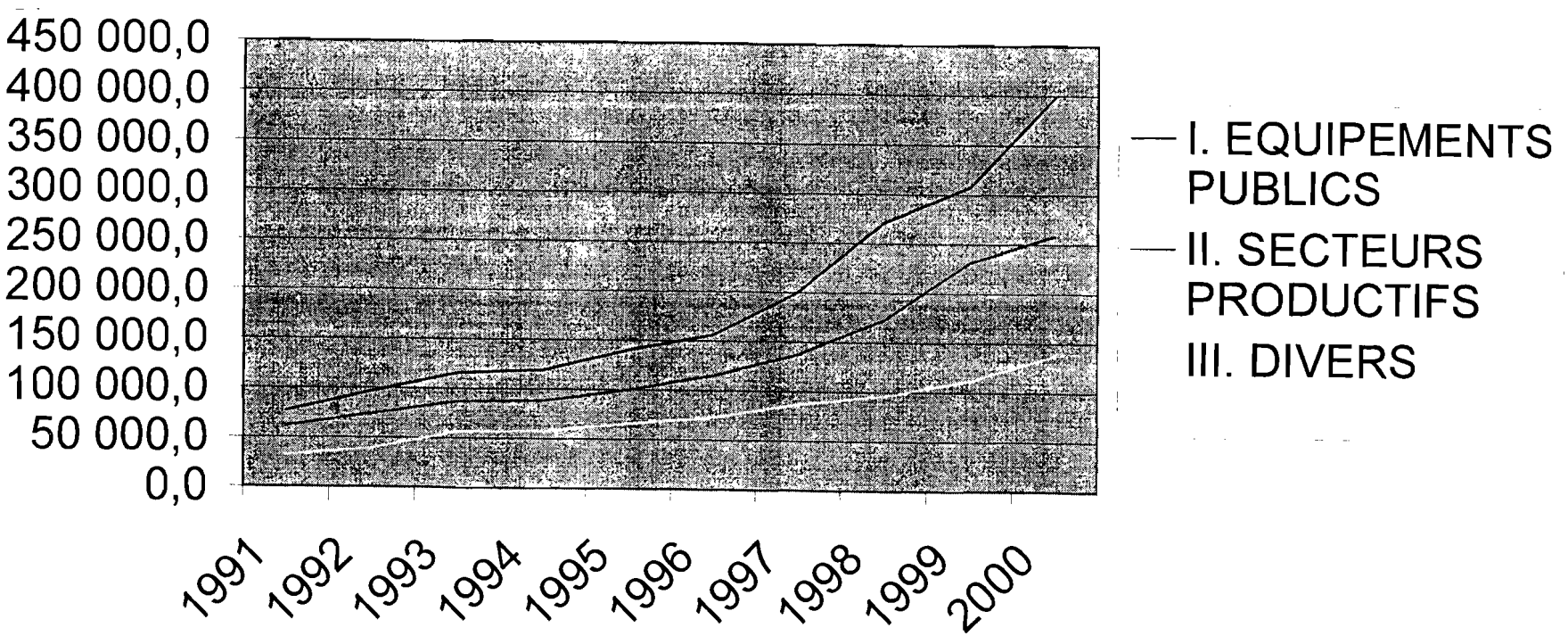
Comme nous allons le voir, nous distinguons trois secteurs d'affectation à savoir : le secteur des équipements publics, le secteur productif et celui des divers.

Le tableau et le graphique suivants nous en parlent plus.

Tableau n° 20. Dette Extérieure par secteur. (en Mn)

| ANNEE | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I.EQUIPEMENT PUBLICS | 76.591,8 | 96.536,2 | 115.553,9 | 119.389,7 | 140.236,2 | 156.053,6 | 200.207,1 | 271.186,4 | 307.439,6 | 398.532,6 |
| II. SECTEUR PRODUCTIF | 61.617,1 | 74.127,0 | 86.912,7 | 88.149,8 | 100.109,6 | 115.051,8 | 137.395,9 | 172.654,7 | 231.168,1 | 258.494,8 |
| III. DIVERS | 32.107,6 | 39.052,9 | 56.512,6 | 57.429,5 | 65.822,5 | 72.974,8 | 87.138,7 | 95.824,1 | 111.911,1 | 137.168,3 |

*Source : Ministère des Finances, Département de la Trésorerie*



De ce qui précède : nous distinguons trois secteurs d'affectation à savoir l'équipement public, le secteur directement productif et le secteur divers. En essayant de caractériser chacun de ces secteurs, nous dirons ceci :

- Les équipements publics sont faits en général des infrastructures qui sont caractérisées par ROSTOW[1] comme suit :

    - Longue période de gestation et de rentabilité.
    - Investissement à effectuer d'un seul coût.
    - Rentabilité indirecte parce que les bénéfices qui en découlent, profitent souvent à l'ensemble de la collectivité plutôt qu'aux entrepreneurs qui ont pris le risque.

- Le secteur directement productif regroupe les activités génératrices de biens et des services pendant une courte ou moyenne période. Par conséquent leur rentabilité est directe.
- Le secteur des divers regroupe les activités qui ne peuvent pas être classées dans les deux secteurs précédents. Par exemple : la balance des paiements, l'assistance technique, étude des projets etc…

Alors, l'affectation des emprunts extérieurs dans l'un ou dans l'autre de ces secteurs a un impact sur le niveau de la croissance de la Nation. En général les investissements en infrastructure ne contribuent pas directement dans l'apport des capitaux, bien qu'ils soient un préalable au développement de tout pays.
Pour ce faire, il serait judicieux d'orienter plus les emprunts extérieurs dans le secteur directement productif que dans les équipements infrastructurels. Cela favoriserait plus la croissance économique et en l'occurrence l'accroissement de l'épargne intérieure qui contribuerait non seulement pour payer le service de la dette, mais aussi pour investir davantage, de sorte que la dette extérieure puisse être progressivement remboursée sans que l'on abaisse le taux de croissance.

En regardant le graphique, nous voyons que les équipements publics absorbent la plus grande part de l'emprunt extérieur. Ils sont suivis par le secteur productif dont la courbe reste toujours inférieure à celle des équipements publics.

---

[1] *ROSTOW W. W : Les étapes de la croissance économique, Edition du Seuil 1963, p.45*

Quant au secteur des divers, la part de l'emprunt qui lui est destinée est très faible comparativement aux deux précédents. Nous constatons également que l'emprunt affecté aux deux premiers secteurs ont une allure croissante alors que celle du secteur divers est plus ou moins constante. Cependant, elle semble monter depuis 1996.

Pour appuyer ce que le graphique nous montre, nous allons nous baser sur les données du tableau suivant et nous allons insister surtout à la comparaison des deux premiers secteurs puisque le troisième utilise une petite part de l'emprunt.

Tableau n° 21 : Comparaison de la dette extérieure affectée aux équipements Publics et celle affectée aux secteurs productifs. (en %)

| | Equipements publics | % | Secteurs productifs | % | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 5.721,4 | 56,7 | 4.383,8 | 43,3 | 10.105,2 | 100 |
| 1981 | 7.102,4 | 59 | 4.911,2 | 41 | 12.013,6 | 100 |
| 1982 | 9.182,8 | 60,4 | 6.023,1 | 39,6 | 15.205,9 | 100 |
| 1983 | 18.360,6 | 59,4 | 12.568,7 | 40,6 | 30.929,3 | 100 |
| 1984 | 23.246,7 | 59 | 16.279,2 | 41 | 39.525,9 | 100 |
| 1985 | 26.055,8 | 57 | 19.675,3 | 43 | 45.731,1 | 100 |
| 1986 | 36.413,45 | 58,5 | 25.784,65 | 41,5 | 62.198,1 | 100 |
| 1987 | 40.904,8 | 53 | 36.513 | 47 | 77.417,8 | 100 |
| 1988 | 55.927,5 | 53,6 | 48.358 | 46,4 | 104.285,5 | 100 |
| 1989 | 69.892,9 | 5,4 | 58.727 | 46 | 128.619,9 | 100 |
| 1990 | 66.091,4 | 57 | 50.299,7 | 43 | 116.391,1 | 100 |
| 1991 | 76.59,8 | 55 | 61.617,1 | 45 | 138.208,9 | 100 |
| 1992 | 96.536,2 | 56,5 | 74.127 | 43,5 | 170.663,2 | 100 |
| 1993 | 115.553,9 | 57 | 86.912,7 | 43 | 202.466,6 | 100 |
| 1994 | 119.389,7 | 57,5 | 88.149,8 | 42,5 | 207.539,5 | 100 |
| 1995 | 140.236,2 | 58 | 100 109,6 | 42 | 240.345,8 | 100 |
| 1996 | 165.053,6 | 60 | 115.051,8 | 40 | 280.105,4 | 100 |
| 1997 | 200.207,10 | 59 | 137.395,9 | 41 | 337.603 | 100 |
| 1998 | 271.186,45 | 61 | 172.654,74 | 39 | 443.841,19 | 100 |
| 1999 | 307.439,6 | 57 | 231.168,1 | 43 | 538.607,7 | 100 |
| 2000 | 398.532,6 | 60,6 | 258.494,8 | 39,4 | 657.027,4 | 100 |

*Source : Calculs faits par nous mêmes à partir du tableau en annexe (dette extérieure par secteurs).*

Au regard de ce tableau, nous constatons que sur toute la période d'étude, les équipements publics infrastructurels ont absorbé une grande part des emprunts extérieurs comparée à celle absorbée par le secteur productif. En effet, entre 1980 et 1986, la part de l'emprunt revenant aux équipements publics variait entre 56% et 60% alors que celle revenant au secteur productif variait entre 40% et 44%. Après 1986, la part de l'emprunt revenant aux équipements publics a légèrement diminué jusqu'en 1989. Elle tournait autour de 53% en

moyenne, ce qui donnait la chance au secteur productif d'avoir des emprunts plus ou moins élevés. Mais, depuis 1992 à 2000, la part revenant aux équipements publics s'est encore relevée et variait entre 56% et 61%. Ce qui fait que celle du secteur directement productif a encore une fois légèrement baissée et variait entre 39% et 44%.

Avec cette évolution ou le secteur productif n'atteint jamais 50% des emprunts, nous pouvons conclure que les investissements directement productifs occupent une place moins importante (dans l'allocation de la dette extérieure) comparée à celle qu'occupent les équipements publics. En plus de cette allocation de l'endettement qui ne privilégie pas le secteur productif, il y a lieu de se demander si l'emprunt extérieur est profité au maximum par les nationaux ou s'il est profité par les pays prêteurs? Nous allons essayer de répondre à cette question dans la section suivante.

## Section 3. La participation des entreprises nationales dans l'exécution des marchés publics.

Quand il y a un prêt qui vient de l'extérieur, il est accompagné non seulement par des experts étrangers qui utilisent une bonne part de ce prêt (en reçoivent sous forme de salaire), mais aussi par l'achat des fournitures surtout à l'étranger, ce qui fait que l'emprunt extérieur est plus profité par les étrangers que par les nationaux.

Pour justifier cette affirmation, nous allons considérer quelques cas précis des services publics qui ont procédé à l'attribution des marchés pour la période 1988-1998. Il s'agit de :

- La Direction Générale des Routes.
- La Direction Générale de la Géologie et des Mines.
- La Direction Générale de l'Eau et de l'Energie.
- Le Projet de Développement Urbain.
- La Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales.

Les types de marché à prendre en considération sont :

- Les marchés des travaux consistant à construire des équipements publics : routes, infrastructures commerciales et sanitaires, ouvrages d'approvisionnement en eau[1]...
- Les marchés des services consistant particulièrement à la réalisation des études de faisabilité et d'exécution des projets[2].
- Les marchés de fournitures se limitant à quelques équipements informatiques, au matériel de terrain et aux moyens de déplacement[3].

Nous allons considérer un tableau de synthèse de ces cinq administrations pour avoir une situation plus significative.

Tableau n° 22 : Tableau de synthèse pour les 5 administrations. (en Mn)

| Bénéficiaires / Types de marché | Entreprises nationales | Entreprises étrangères | | Total | % Entreprises nationales | % Entreprises Etrangères |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | BIF | Devises | | | |
| Marché des travaux | 3.701 | 7.161 | 21.648 | 32.510 | 11 | 89 |
| Marché de fournitures | 323 | 110 | 2.344 | 2.777 | 12 | 88 |
| Marchés de services | 69 | 841 | 4.220 | 5.130 | 1,3 | 98,7 |
| **Total** | **4.093** | **8.112** | **28.212** | **40.417** | **10** | **90** |

*Source . Rapport fait par Z. NICAYENZI : Etude de l'impact des marchés Publics sur l'économie burundaise p.59.*

A partir de ce tableau, nous dégageons les constatations suivantes :

Concernant le marché des travaux, la part des entreprises nationales n'est que de 11% contre 89% des entreprises étrangères.

Quant au marché de fournitures, la part des entreprises nationales reste toujours faible comme dans le cas précédent. Elle est évaluée à 12% alors que celle des entreprises étrangères est de 88%.

---

[1] *Z. NICAYENZI : Etude de l'impact des marchés publics sur l'économie Burundaise, Buja, Ministères des Finances, 1999, p.61.*

[2] *Idem*

[3] *Idem*

Pour le marché des services, la part des entreprises nationales est presque insignifiante. Elle n'est que de 1,3% contre 98,7% des entreprises étrangères.

Dans l'ensemble, nous pouvons noter la prépondérance des entreprises étrangères dans l'acquisition des marchés passés par les 5 administrations. En effet, elles participent à concurrence de 90% contre 10% des entreprises nationales. Dans ces conditions, avec cette proportion de 10% contre 90%, il est évident que l'économie nationale ne profite que très peu de l'emprunt extérieur, la grande partie de cet emprunt retourne donc à l'extérieur. En fait, l'extérieur profite de l'emprunt qu'il donne avant que le projet ne génère des recettes, puisque, pour que le projet démarre, il y a des fournitures qu'on doit importer de l'étranger, des travaux et des services qui doivent être effectués par des étrangers.

Après cela, quand le projet sera exécuté, l'emprunteur doit rembourser le prêt augmenté des intérêts en plus de ce qui est retourné par l'achat des fournitures et sous forme de rémunération aux travailleurs étrangers. De cette façon, le gros de ce que la Nation devrait profiter ou gagner est transféré à l'extérieur d'où l'impossibilité de l'emprunt d'augmenter l'épargne intérieure, puisque le taux de retour à l'extérieur est très élevé. Pour le cas précis de ces 5 administrations par exemple, le taux de retour sera :

90% pendant l'exécution du projet (participation des entreprises étrangères dans l'exécution des marchés publics dans le tableau précédent).
100 % pour l'amortissement de l'emprunt.

---

190 % retourneront petit à petit à l'extérieur. A cela il faut ajouter les intérêts. Donc, en ajoutant les intérêts, pour le cas précis, à peu près 200% retourneront à l'extérieur.

Un autre exemple pour illustrer le fait que l'emprunt extérieur retourne en grande partie à l'étranger, nous considérons ce que Zénon NICAYENZI a dit dans son rapport intitulé : étude de l'impact des marchés publics sur l'économie burundaise.

Il donne l'exemple suivant : «Durant la période 1988-1998, l'Etat a mobilisé 161 milliards de FBu dont 139,9 Milliards ont transité par les marchés publics. Sur ce montant global, 97,93 Milliards de FBu, soit 70% en moyenne ont été transférés à l'extérieur au titre de rémunération des bureaux et entreprises étrangères intervenant dans l'élaboration et l'exécution des projets financés sur ces ressources ; le solde soit 41,97 Milliards de FBu, 30% en moyenne a été utilisé localement pour acheter les biens et services nécessaires[1]».

En faisant une petite analyse, on peut dire que les 70% retournent à titre de rémunération et importation des fournitures. Le pays devra après pouvoir rembourser les 100% du crédit augmenté de y intérêt. Ce qui fait qu'au bout d'un certain temps, le taux de retour devient.

$70\% + 100\% + Y\% = (170 + y)\%$.

De ces exemples, il en découle que plus important est le volume des crédits transitant par les marchés publics, plus important est le montant des ressources financières transférées à l'extérieur. Donc, l'effet multiplicateur de l'endettement ne se produit pas au Burundi, mais en dehors de celui-ci. Les effets induits des investissements se produisent à l'extérieur. A cet effet, François MITTERAND, qui fut Président de la France disait : «Aider le tiers monde, c'est s'aider soi même[2]». Pour les deux exemples précédents, en supposant que l'exécution des projets parvient à rembourser le capital et les intérêts, nous pouvons considérer que les taux de retour sont respectivement 90% et 70% (pour les deux exemples). Ce qui donne un taux de retour moyen très élevé de $80\% \frac{(90 + 70)}{2}$

d'où l'épargne intérieure reste faible, malgré le volume important des crédits extérieurs. La conséquence directe à cela est que le financement des investissements est toujours dominé par les ressources extérieures comme va nous le monter la section suivante.

[1] *Z. NICAYENZI · op. cit, p.72.*
[2] *Z. NICAYENZI · La dette publique du Burundi : Quelques interrogations et suggestions, Buja, 1989, p.26*

## Section 4. Le financement des investissements.

Les investissements au Burundi sont financés et par les ressources extérieures et par les ressources intérieures. Ces dernières sont toujours faibles malgré le recours à l'emprunt extérieur, qui était supposé pouvoir l'accroître, ce qui fait que les ressources internes restent jusqu'à présent inférieures aux ressources extérieures dans le financement des investissements.

Tableau n° 23 : Investissement par source de financement. (en millions de FBu courant)

Financement intérieur

| Année | BEI | Crédit bancaire interne | Participation privée interne | Participation locale publique | Fonds propres internes | Travaux communautaires internes | Budget ordinaire | Total Financement intérieur | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 3.533,8 | 1.194,6 | - | - | - | - | - | 4.728,4 | 44,0 |
| 1981 | 3.806,9 | 783,1 | - | - | 1.238,5 | - | - | 5.828,5 | 37,0 |
| 1982 | 3.270,1 | 873,5 | - | - | 1.204,6 | - | - | 5.348,2 | 40,0 |
| 1983 | 3.219,5 | 765,8 | - | - | 1.425,5 | - | - | 5.249,6 | 27,0 |
| 1984 | 3.458,8 | 107,1 | - | - | 1.575,2 | - | - | 4.957,4 | 23,9 |
| 1985 | 3.104,3 | 89,7 | - | - | - | - | - | 3.194,0 | 19,0 |
| 1986 | 2.569,4 | 732,9 | 197,3 | - | 2.732,7 | - | - | 6.264,7 | 32,7 |
| 1987 | 2.674,8 | 766,9 | 248,0 | - | 4.592,6 | - | - | 9.282,3 | 31,8 |
| 1988 | 3.371,1 | 559,6 | 1.292,8 | - | 2.667,2 | - | - | 7.890,1 | 32,6 |
| 1989 | 3.766,8 | 1.535,9 | 25,3 | 514,1 | 3.777,4 | 197,6 | 0,0 | 9.817,1 | 28,0 |
| 1990 | 5.575,5 | 2.697,5 | 31,4 | 703,8 | 2.772,8 | 163,2 | 1.185 | 13.129,2 | 24,0 |
| 1991 | 6.143,7 | 4.529,9 | 0,0 | 70,2 | 2.653,6 | 0,0 | 0,0 | 13.397,4 | 35,0 |
| 1992 | 6.314,4 | 1.597,2 | 0,0 | 0,0 | 479,2 | 0,0 | 0,0 | 8.390,8 | 23,0 |
| 1993 | 7.742,8 | 963,9 | 0,0 | 0,0 | 289,2 | 0,0 | 0,0 | 8.985,9 | 13,0 |
| 1994 | 4.100,0 | 981,1 | 0,0 | - | 294,4 | - | - | 5.375,8 | 15,5 |
| 1995 | 7.800,0 | 1.247,0 | 0,0 | - | 374,1 | - | - | 9.421,2 | 37,0 |
| 1996 | 4.020,6 | - | 3.271,2- | 13.217,7- | - | - | - | 20.509,5 | 70,0 |
| 1997 | 3.475,5 | - | 2.637,1- | 7.109,2- | - | - | - | 13.221,8 | 66,0 |
| 1998 | 4.311,8 | - | 3.120,0- | 1592,5- | - | - | - | 9024,3 | 36,8 |
| 1999 | 6.347,1 | - | 4.804,0- | 9.524,7- | - | - | - | 20.675,8 | 80,0 |
| 2000 | 6.600,0 | - | 5.882,0- | 5.900- | - | - | - | 18.382,0 | 47,6 |

Financement extérieur

| Année | Emprunts extérieurs publics | Dons extérieurs en Capital | CAS & STABEX | Emprunts extérieurs Privés | Participation extérieure privée | Total financement extérieur | % | Total Financement intérieur & financement extérieur |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 2.736,7 | 3.163,9 | - | - | 95,5 | 5.996,1 | 56,0 | 10.724,5 |
| 1981 | 2.328,6 | 3.619,4 | - | - | 54,4 | 6.002,4 | 62,4 | 11.830,9 |
| 1982 | 4.386,4 | 3.489,7 | - | - | 131,1 | 8.007,2 | 60,0 | 13.355,4 |
| 1983 | 10.273,3 | 3.714,2 | - | - | 41,5 | 14.190,4 | 73,0 | 19.440,0 |
| 1984 | 10.774,4 | 4.768,9 | - | - | 106,1 | 15.826,7 | 76,1 | 20.784,1 |
| 1985 | 8.487,6 | 4.799,7 | - | - | 189,0 | 13.476,3 | 81,0 | 16.650,3 |
| 1986 | 8.329,7 | 4.444,0 | - | - | 173,7 | 12.916,0 | 67,3 | 19.180,7 |
| 1987 | 15.527,2 | 4.177,2 | - | - | 168,8 | 19.873,2 | 68,2 | 29.155,5 |
| 1988 | 19.537,4 | 3.597,9 | 240,0 | 0,0 | 168,2 | 15.079,6 | 67,4 | 24.187,6 |
| 1989 | 10.074,4 | 6.902,7 | 2.394,8 | 0,0 | 90,1 | 19.462,0 | 72,0 | 29.279,1 |
| 1990 | 9.987,8 | 10.024,0 | 1.480,3 | 156,5 | 215,0 | 21.863,6 | 76,0 | 34.992,8 |
| 1991 | 10.090,3 | 11.930,5 | 2.731,9 | 0,0 | 157,0 | 24.909,7 | 65,0 | 38.307,1 |
| 1992 | 17.018,1 | 13.312,5 | 3.000,1 | 0,0 | 124,7 | 33.455,4 | 77,0 | 41.846,2 |
| 1993 | 12.847,0 | 16,648,9 | 857,0 | 166,0 | 50,6 | 30.570,0 | 87,0 | 34.949,0 |
| 1994 | 7.281,4 | 21.293,9 | 850,0 | 0,0 | 1,0 | 29.376,3 | 84,5 | 34.752,1 |
| 1995 | 9.071,2 | 5.629,7 | 1.000,0 | 0,0 | 224,6 | 15.925,5 | 63,0 | 25.346,7 |
| 1996 | 7.215,5 | 2.301,0 | 114,0 | 0,0 | 0,0 | 9.402,5 | 30,0 | 32.711,0 |
| 1997 | 5.105,9 | 2.335,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 7.441,2 | 34,0 | 21.975,5 |
| 1998 | 11.475,0 | 3.673,1 | 0,0 | 0,0 | - | 15.148,8 | 63,2 | 24.000,0 |
| 1999 | 9.299,6 | 4.661,3 | - | - | -322,7 | 13.638,2 | 20,0 | 34.314,0 |
| 2000 | 5.481,2 | 6.281,2 | - | - | 8.449,1 | 20.182,0 | 52,4 | 38.564,2 |

Source Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Economie burundaise. 1984. p.15. 1987.annexe statistique. tableau n° 4.3 et 4.2., 1993, p 18, 1997-1998, p.20, 2000, p 55

N.B. -Pour les années, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985 et 1986 la rubrique emprunt extérieur public englobe les emprunts extérieurs publics et privés.

-Pour les années 1981 et 1982, la rubrique fonds propres internes comprend les fonds propres internes et la participation privée interne.

4.1. Le financement intérieur des investissements.

Les ressources intérieures finançant les investissements sont constituées par le budgets extraordinaire et d'investissement, les crédits bancaires internes, les fonds propres internes et la participation privée interne. De toutes ces formes de financement intérieur, un seul est plus important et occupe une place de choix. C'est le budget extraordinaire et d'investissement. A titre d'illustration, le B.E.I. représentait 74,7%, 42,5% et 36% respectivement en 1980, 1990 et 2000 du total du financement intérieur[1]. Cela signifie que les crédits bancaires internes, les fonds propres internes et la participation privée interne, ne se partageaient que 25,3%, 57,5% et 64% respectivement en 1980, 1990 et en 2000. Ces proportions nous montrent que ces trois dernières formes de financement intérieur sont allées croissant au fur du temps puisqu'elles sont passées de 25,3% en 1980 à 64% en 2000.

Il convient aussi de souligner que malgré la prépondérance du B.E.I. dans le financement intérieur, il est lui aussi en grande partie financé par l'extérieur. A titre d'exemple, le financement extérieur du B.E.I. représentait 86% et 74% respectivement en 1990 et 1991[2].

Dans l'ensemble, l'évolution du financement intérieur est très fluctuante : tantôt à la hausse, tantôt à baisse sur toute la période. Malgré sa tendance à la hausse pour quelques années, il reste cependant inférieur au financement extérieur sauf pour quelques années comme 1996, 1997 et 1999 où le financement intérieur a représenté respectivement 70%, 66% et 60% du total du financement des investissements. Ces années correspondent aux retraits de certains bailleurs suite à l'insécurité persistante qui régnait et règne encore dans le pays.

4.2. Le financement extérieur des investissements.

Comme le montre le tableau précédent, le financement extérieur est fait des emprunts extérieurs (publics et privés), des dons extérieurs en capital, de CAS ET STABEX et de la participation extérieure privée. Ces formes de financement extérieur contribuent au financement des investissements à des degrés divers. En nous basant sur leurs montants mentionnés dans le tableau, nous constatons que les emprunts extérieurs viennent en première position. En

---

[1] *Calcul fait par l'auteur à partir des données du tableau précédent*

[2] *Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction . Economie Burundaise, 1993,p.18*

deuxième lieu, viennent les dons extérieurs en capital. Ils sont suivis par CAS et STABEX et en dernier lieu se trouve le participation extérieure privée. Toutefois, il y a quelques années où les dons extérieurs en capital dominent les emprunts extérieurs, (Ex : 1980, 1981, 1994 et 2000) mais en général, les emprunts dominent les dons sur toute la période.

Pris dans l'ensemble, le financement extérieur a toujours joué un rôle moteur dans le financement des investissements comme nous le montre le tableau précédent. Il contribuait à plus de 50% dans le financement des investissements sauf pendant la crise où nous remarquons des années où le financement extérieur a été inférieur au financement intérieur. Il s'agit de 1996 et 1999 où la part du financement extérieur était respectivement de 30% et de 40% contre 70% et 60% du financement intérieur.

C'est par ce point que nous terminons le chapitre II, lequel chapitre nous a permis de nous rendre compte que la structure du financement de l'économie burundaise est faite du financement endogène et du financement extérieur. Ce dernier est prédominant dans le financement de l'économie, tandis que le financement endogène reste faible. Cela s'est fait remarquer dans la section consacrée à l'analyse du financement des investissements où les données ont montré que le financement endogène n'a jamais atteint 50% dans le financement de l'économie, sur toute la période (1980-2000) sauf pour quelques années de la période de crise.

Cette faiblesse du financement endogène est due, comme on l'a vu dans la 2ème et la 3ème section de ce chapitre à deux principales causes :

- l'endettement extérieur est plus orienté aux activités «improductives» qu'aux activités «productives».
- La grande part de l'endettement extérieur retourne à l'étranger, ce qui fait que l'économie burundaise en profite faiblement. Bien que l'emprunt extérieur n'ait pas pu relever l'épargne intérieure, l'analyse de l'impact de la première variable sur la deuxième nous paraît nécessaire ce qui fait l'objet du troisième chapitre.

# CHAP. III : ANALYSE DE L'IMPACT DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR SUR L'EPARGNE INTERIEURE ET LE P.I.B.

L'importance de l'endettement extérieur dans l'économie nationale se manifeste à travers son impact sur le produit intérieur brut et plus particulièrement sur l'épargne intérieure. Ainsi, ce chapitre nous permettra de voir ou de mesurer cet impact de l'endettement extérieur sur les deux variables (PIB et épargne intérieure).

Nous allons nous servir d'une approche économétrique pour pouvoir détecter cet impact.

A cet effet, nous allons utiliser des modèles semblables à ceux de Papanek[1] qui ont montré des fonctions de la forme suivante :

$$\Delta \text{ PIB} = C_2 \frac{\text{DE}}{\text{PIB}} + C_1$$

$\frac{\text{DE}}{\text{PIB}}$ = Part de la dette extérieure dans le PIB.

$C_1$ & $C_2$ : Coefficients de corrélation significatifs.

Pour atteindre notre but, nous allons développer la théorie en rapport avec le modèle économétrique à utiliser, ce qui nous permettra d'entamer dans un premier temps la régression endettement extérieur-PIB et dans un second lieu la régression endettement extérieur-épargne intérieure.

---

[1] *Papanek G «The effect of aid and other ressource transfers on savings and growth in less developed countries : Economic journal, vol 82, Septembre 1972 n° 327 cité par GAHUNGU in Endettement Extérieur et performance macro-économique au Burundi: Buja, FSEA, 1998, p.65.*

## Section 1 : Le modèle économétrique.

Notre modèle sera constitué des variables suivantes :

- dans un premier temps

y = Produit intérieur brut (PIB) qui est la variable dépendante
X= Endettement extérieur qui est la variable explicative
u = Terme erreur qui représente les facteurs non pris en compte mais susceptibles d'influencer y.

$y = f(x,u)$

- dans un $2^{ème}$ temps :

Z = Epargne intérieure qui est la variable dépendante.
X= Endettement extérieur qui est la variable explicative.
u= Terme erreur défini comme précédemment.

$Z = f(x,u)$

Vue qu'il n'y a qu'une seule variable explicative, nous sommes en présence d'une régression linéaire simple.

### 1.1. Présentation du modèle à une seule variable explicative.

Les modèles à une seule variable explicative s'appelle aussi régression simple car le nombre de variable explicative est égal à 1.

Spécification du modèle.

Nous utiliserons le modèle type série temporelle qui s'écrit :

$$y_t = C_2 + C_1 X$$

t = 1980-2000 (pour notre cas).

Comme l'endettement extérieur n'est pas le seul facteur à expliquer la variation du PIB ou de l'épargne intérieure, il convient d'ajouter à l'équation précédente un terme $u_t$ qui synthétise l'ensemble de ces informations non explicitées dans le modèle, d'où nous aurons :

$$y_t = C_2 + C_1 X + u_t$$

Le terme $u_t$ regroupe donc 3 types d'erreur[1] :

- Une erreur de spécification : c'est à dire le fait que la seule variable explicative n'est pas suffisante pour rendre compte de la totalité du phénomène expliqué.
- Une erreur de mesure : les données ne représentent pas exactement le phénomène.
- Une erreur de fluctuation d'échantillonnage : d'un échantillon à l'autre, les observations et donc les estimations sont légèrement différentes.

1.2. Méthode d'estimation.

Nous utiliserons l'estimation par les moindres carrés ordinaires. Cette méthode consiste à minimiser la somme des carrés des erreurs.

La méthode des moindres carrés ordinaires est très utilisée dans l'estimation des modèles à une ou à plusieurs variables explicatives ainsi que des modèles à équations simultanées.

1.3. Les tests d'hypothèses.

a) Le test de student.

Ce test permet de tester la pertinence d'une variable explicative qui figure dans un modèle et sa contribution à l'explication du phénomène que l'on cherche à modéliser. Pour arriver à ce but, le test vérifie si le coefficient est significativement différent de zéro.

---

[1] *Régis BOURBONNAIS : Manuel & Exercices corrigés . Econométrie 2e édition, DUNOD, p.17.*

Dans notre modèle, nous utilisons ce test pour voir si la variable explicative X est contributive pour expliquer la variable endogène y.

Le test d'hypothèse que nous adoptons à des fins de notre travail empirique est le suivant :

$H_o : C_1 = 0$
$H_1 : C_1 \neq 0$

Pour vérifier ces hypothèses, nous allons comparer un paramètre $t^*$ que l'on calcule et un paramètre fixé (t, lu dans la table statistique)

$$t^*C_1 = \frac{|C_1|}{\sigma C_1}$$

Ainsi, si $t^* < t$, le coefficient $C_1$ n'est donc pas significativement différent de zéro ($C_1 = 0$), nous acceptons l'hypothèse nulle et donc la variable explicative X n'est donc pas contributive à l'explication de y.
Par contre si $t^* > t$, on rejette l'hypothèse nulle Ho, on accepte l'hypothèse alternative $H_1 : C1 \neq O$ et donc la variable X est contributive dans l'explication de y.

b. Le test de Fisher.

Ce test nous permet de vérifier si la variable est réellement explicative. Pour s'en rendre compte, on va comparer le $F^*$ calculé au F théorique.
La statistique $F^*$ est le rapport de la somme des carrés expliqués par X sur la somme des carrés des résidus, chacune de ces sommes étant divisée par son degré de liberté respectif. Autrement dit :

$$F^* = \frac{SCE/1}{SCR/n-2} \quad (1)$$

*(1) Regis BORBONNAIS Op. cit. p.33*

$F^*$ peut aussi se calculer en fonction du coefficient de détermination $R^2$.

$$F^* = \frac{R^2}{(1-R^2)/n-2} \quad (2)$$

Ainsi, si la variance expliquée est significativement supérieure à la variance résiduelle, la variable X est considérée comme étant une variable réellement explicative.

Si $F^* > F$, nous rejetons l'hypothèse d'égalité des variances, la variable X est significative.

Si $F^* < F$, nous acceptons l'hypothèse d'égalité des variances, la variable X n'est pas explicative de la variable y.

c) Test d'autocorrélation des erreurs.

Dans notre modèle, nous allons utiliser ce test pour voir si les facteurs non pris en compte s'influencent mutuellement.

1. Détection d'autocorrélation.

Il y a plusieurs méthodes de détection d'autocorrélation, mais, nous allons utiliser la méthode de Durbin-Watson. Cette dernière a la spécificité de tester une autocorrélation d'ordre 1.

Détection d'autocorrélation par la méthode de Durbin-Watson D.W.

Le test de D.W. permet de détecter une autocorrélation des erreurs d'ordre 1 selon la forme :

$\varepsilon_t = \rho\varepsilon_{t-1} + v_t$ où $v_t$ : nouveau terme aléatoire
$\rho$ : coefficient de corrélation.

(2) Régis BORBONNAIS Op cit. p.33

Nous allons tester les hypothèses suivantes :

$H_o : \int = 0$
$H_1 : \int \neq 0.$

Pour tester l'hypothèse nulle, nous calculons la statistique de D.W.

$$D.W. = \frac{\sum_{t=2}^{n} (e_t - e_{t-1})^2}{\sum_{t=1}^{n} e_t^2}$$

où $e_t$ sont les résidus de l'estimation du modèle.

Critères de décision.

Le D.W. est toujours compris entre 0 et 4.

1) $0 < D.W < d_l$ : Rejeter $H_o$ : il y a absence d' autocorrélation.

$d_l < D.W. < d_u$

2) $4 - d_u < D.W. < 4 - d_l$ : Zone d'indétermination.

3) $d_u < D.W. < 4 - d_u$ : Accepter $H_0$ ($\int = 0$) il y a présence d'autocorrélation.

4) $4 - d_L < D.W. < 4$ : Rejeter Ho

$d_L$ : limite inférieure

$d_u$ : limite supérieure.

## Section 2 : Régression endettement extérieur-PIB.

Avant de passer aux régressions, il importe d'abord de présenter les données.

Présentation des données.

Tableau n° 24 : Evolution du PIB, de l'épargne intérieure et de l'encours de la dette en millions de FBu (en terme courant).

| Année | PIBm | SI | Encours de la dette extérieure |
|---|---|---|---|
| 1980 | 86.481,9 | 3.133,2 | 11.030,4 |
| 1981 | 89.085,6 | 3.937,2 | 13 025,3 |
| 1982 | 91.911,2 | 641 | 16.273,2 |
| 1983 | 103.227,3 | 7.454,9 | 32.368,2 |
| 1984 | 118.509 | 6.011 | 41.098,7 |
| 1985 | 139.642 | 6.908 | 47.079,5 |
| 1986 | 149.975 | 9.030 | 65.323,6 |
| 1987 | 143.590 | 8.004 | 83.326,3 |
| 1988 | 152.456 | 2.734 | 116.474,6 |
| 1989 | 174.851 | 7.608 | 147.207,1 |
| 1990 | 196.656 | -4.904 | 139.289,2 |
| 1991 | 211.897 | -1.908 | 170.242,4 |
| 1992 | 226.384 | 3.388 | 219 .715,4 |
| 1993 | 224.162 | -7.883 | 258.973 |
| 1994 | 251.760 | -17.974 | 265.128,6 |
| 1995 | 301.753 | -7.241 | 306.168,8 |
| 1996 | 311.945 | -2.129 | 353.080,2 |
| 1997 | 346.099 | 7.722 | 424.741,7 |
| 1998 | 404.382 | -22.651 | 555.752,4 |
| 1999 | 460.266 | 2.829 | 675.776,5 |
| 2000 | 576.979 | -26.173 | 852.508,7 |

*Source : Département de la Trésorerie, service de la dette extérieure*
*B.R.B. · Rapports annuels 1983, p.53 & 70, 1986, p.37 & 53,*
*1993, p.33, 1996, p.30, 2000, p.31*

2.1. Spécification du modèle.

L'endettement extérieur soutient et relance l'économie du pays receveur, dans la mesure où il permet non seulement de combler l'écart entre l'investissement et l'épargne, mais aussi, d'augmenter les ressources locales ou internes dont la croissance économique dépend.

Notre modèle consiste à établir une relation entre la variable endogène qui est le PIB et la variable exogène qui est l'endettement extérieur. Ce qui nous permettra de mesurer l'impact de l'endettement extérieur sur le PIB.

Nous aurons la fonction de la forme :

$Y = f(X,U_t)$ où $U_t$ : terme d'erreur , Y : PIB , X : Endettement extérieur

Nous allons faire une régression linéaire simple de la forme :

$Y = C_1 + C_2 X + U_t$.

2.2. Estimation du modèle.

La régression simple de l'endettement extérieur sur le PIB en Eviews nous a montré les résultats suivants.

| Variables | Coefficients | St Error | T. STAT | Prob |
|---|---|---|---|---|
| C | 97.755,74 | 4.728,537 | 20,67.357 | 0,0000 |
| X | 0,565.042 | 0,014.686 | 38,47.534 | 0,0000 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| R-Squared | 0,987.328 | Mean dependent var. | 226.762,5 |
| Adjusted R-Squared | 0,986.661 | S.D. dependent var. | 132.291,8 |
| SE of regression | 15279,05 | Akaite info criterion | 22,19675 |
| Sum squared resid | 4,44E+09 | Schwarz criterion | 22,29622 |
| Log likeliheed | -231,0658 | F-Statistic | 1480,351 |
| Durbin-watson | 1,032688 | Prob (F-Statistic) | 0,0000 |

L'équation s'écrit : $y = 97.755,7431 + 0,565041683\ X$

(Y = PIB et X : Endettement extérieur)

Au seuil de 5%, les résultats théoriques de notre régression sont :

t = 1,72
F= 4,38.
$d_L$ = 1,22
$d_u$ = 1,42

2.3. Evaluation des résultats du modèle.

Au regard de ces résultats, nous constatons que 98% ($R^2$ corrigé) de l'accroissement du PIB sont expliqués par les apports de l'endettement extérieur.

Nous remarquons également que le t empirique (38,47) est supérieur au t théorique (1,72). Il en découle que le coefficient est significativement différent de zéro. Cela veut dire que la variable explicative est très contributive. Nous acceptons donc l'hypothèse alternative ($C_1 \neq 0$).

Concernant le test de Fisher, nous constatons que la valeur du test de Fisher calculée est supérieure à la valeur théorique de la table statistique au seuil de 5%. Cela veut dire que le modèle utilisé est de bonne qualité. La variable endettement extérieur explique réellement la variation du PIB.

Quant à la valeur calculée au D-W test, elle nous montre qu'il n'y a pas d'autocorrélation des erreurs au seuil de 5% puisque

$0 < DW < d_L$

$0 < 1,032688 < 1,22.$

De ce qui précède, nous pouvons conclure que l'endettement extérieur (variable explicative) influence positivement le PIB au Burundi. Donc, c'est un facteur important pour la croissance du PIB.

Bien que l'endettement extérieur influence positivement le PIB, serait-il autant pour l'épargne intérieure ? Nous allons répondre à cette question dans la section qui suit.

## Section 3 : Régression endettement extérieur-Epargne intérieure.

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'endettement extérieur n'est utile à la croissance économique du pays receveur que dans la mesure où, il a un impact positif sur l'épargne intérieure. Dans cette section, nous allons voir l'impact de l'endettement extérieur sur l'épargne intérieure pour le cas du Burundi.

### 3.1. Spécification du modèle.

Notre modèle consiste à détecter la relation existant entre la variable endogène qui est l'épargne intérieure et la variable exogène qui est l'endettement extérieur.

Nous allons utiliser la fonction de la forme suivante :

$Z = f(X,U_t)$ où Z : épargne intérieure.

X : Endettement extérieur.

$U_t$ : Terme d'erreur.

Nous allons utiliser une régression linéaire simple qui est de la forme suivante, dans le cas précis :

$Z = C_1 + C_2 X + U_t$. (Cette forme, quoique simple, nous permettra de mesurer l'impact de l'endettement extérieur sur l'épargne intérieure).

3.2. Estimation du modèle.

La régression linéaire simple faite en Eviews nous montre les résultats suivants :

| Variables | Coefficients | St Error | T. STAT | Prob |
|---|---|---|---|---|
| C | 5186,207 | 2490,99 | 2,082046 | 0,0511 |
| X | -0,028047 | 0,007736 | -3,625412 | 0,0018 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| R-Squared | 0,428903 | Mean dependent var. | -1217,333 |
| Adjusted R-Squared | 0,377792 | S.D. dependent var. | 10203,79 |
| SE of regression | 8048,762 | Akaite info criterion | 20,91482 |
| Sum squared resid | 1,23E+09 | Schwarz criterion | 21,01430 |
| Log likeliheed | -217,6056 | F-Statistic | 13,1361 |
| Durbin-watson | 2,468276 | Prob (F-Statistic) | 0,001801 |

L'équation s'écrit : Z = 5186,206653 – 0,02804711758 X

Où Z représente l'épargne intérieure et X l'endettement extérieur.

Au seuil de 5%, les résultats théoriques de notre régression sont :

t = 1,72
F = 4,38
$d_l$ = 1,22
$d_u$ = 1,42.

3.3. Evaluation des résultats du modèle.

Empiriquement, $R^2$ corrigé nous indique que 37% de l'accroissement de l'épargne intérieure sont expliqués par les apports de l'endettement extérieur.

Cependant, le t calculé pour le coefficient de l'endettement extérieur (-3,625412) est inférieur au t théorique (1,72), le coefficient n'est pas significatif et le signe négatif montre qu'il y a une relation inverse entre l'endettement extérieur et l'épargne intérieure.

La variable exogène n'est pas contributive à expliquer la variable endogène.

Le F empirique (13,14) est supérieur au F théorique (4,38). Cela veut dire que le modèle utilisé est de bonne qualité.

Le test de D.W., quant à lui, montre qu'il y a autocorrélation des erreurs car le D.W. calculé est 2,468 et $d_u < D.W. < 4 - d_u$

$1,42 < 2,46 < 2,58.$

Si nous observons la droite de régression obtenue, nous voyons que si l'endettement extérieur augmente d'une unité, l'épargne intérieure diminue de 0,02804711758. Donc, l'endettement extérieur a un impact négatif sur la formation de l'épargne intérieure au Burundi.

Cette relation négative entre l'endettement extérieur et l'épargne intérieure pour le cas du Burundi s'explique d'une part, par la mauvaise affectation des emprunts extérieurs (plus orientés aux activités improductives qu'aux activités productives, génératrices des recettes d'exportation) et le taux de retour de l'endettement extérieur qui est élevé, et d'autre part ; par la détérioration des termes de l'échange, comme nous allons le voir dans la section qui suit.

## Section 4 : La relation entre la détérioration des termes de l'échange et l'épargne intérieure.

### 4.1. Définitions de termes de l'échange.

Nous allons d' abord essayer de définir les termes de l'échange. Il s'agit du rapport entre l'indice de la valeur unitaire f.o.b. à l'exportation et l'indice de la valeur unitaire c.i.f. à l'importation d'un pays ou d'un groupe de pays[1].

Un autre auteur du nom de DORRANCE a défini les termes de l'échange revenu, comme étant le rapport entre le montant des exportations divisé par celui des importations.

---

[1] *The hiep NGUYEN : Les termes de l'échange des pays de l'OPEP, p.13.*

Nous pouvons aussi dire que les termes de l'échange sont le rapport entre les prix des produits à l'exportation et les prix des produits à l'importation.

Il convient également de distinguer les termes de l'échange aux frontières et les termes de l'échange pour le producteur.

Les premiers correspondent à la conception habituelle des termes de l'échange. Ils sont calculés à partir des statistiques du commerce extérieur.

Les seconds se différencient des précédents par le fait que le producteur n'est pas en relation directe avec le marché extérieur. Ces termes de l'échange sont calculés par le rapport entre le prix payé au producteur par l'indice des prix intérieurs. Il s'agit d'un indice de pouvoir d'achat du producteur.

Les deux catégories des termes de l'échange influencent le financement endogène de la croissance.

En effet, les termes de l'échange aux frontières influencent le financement endogène dans la mesure où l'évolution de ces termes de l'échange renseigne sur la capacité du pays à importer à partir de ses exportations.

Les termes de l'échange au producteur influence le financement local de la croissance puisque si ces termes sont favorables, le producteur augmentera sa production, son revenu suivra le même rythme, et il verra son épargne croître, ce qui lui permettra d'investir.

4.2. Les fluctuations des termes de l'échange.

Le commerce extérieur de notre pays est concentré sur un petit nombre de produits primaires et plus particulièrement sur le café et le thé. Cette concentration par produit a une grande incidence sur les fluctuations des termes de l'échange.

Les fluctuations des termes de l'échange dépendent de celles des prix des exportations et de celles des prix des importations. Les évolutions des deux séries de prix peuvent se compenser ou au contraire avoir un effet cumulatif.

Les termes de l'échange fluctuent plus fortement que les prix des exportations dans la mesure où les prix des importations varient dans le sens opposé à celui des premiers. Lorsque les exportations et les importations portent sur les mêmes produits, leurs prix respectifs varient parallèlement et leurs effets sur les termes de l'échange s'annulent par compensation.

M. Michaely a pu établir que plus sont dissemblables les contenus respectifs des importations et des exportations, comme cela est le cas pour les pays du tiers monde, plus les mouvements des prix des importations tendent à renforcer plutôt qu'à compenser l'action déstabilisatrice des mouvements des prix des exportations sur les termes de l'échange.

Les fluctuations des termes de l'échange sont donc plus fortes pour les économies moins développées : une corrélation apparaît en effet entre la concentration par produits de leurs exportations et de leurs importations d'une part, et les fluctuations de leurs termes de l'échange de l'autre. La raison en est que, dans les pays du tiers monde, les fluctuations des prix des importations tendent à accentuer les fluctuations des prix des exportations du fait que les deux séries de prix ne varient pas simultanément.

De façon générale, les fluctuations des prix des exportations et des importations au Burundi comme ailleurs dans les pays du tiers monde, au lieu de se compenser ont effet cumulatif sur les termes de l'échange qui se traduit par une détérioration des termes de l'échange. Les effets de cette détérioration sont nombreux, mais nous allons nous intéresser dans la suite sur ses effets sur l'épargne intérieure.

### 4.3. Les effets de la détérioration des termes de l'échange sur l'épargne intérieure.

Au regard de notre sujet, la question fondamentale est d'expliquer cette relation négative entre l'endettement extérieur et l'épargne intérieure en faisant intervenir le rôle joué par la détérioration des termes de l'échange dans cette relation.

En fait l'endettement extérieur du Burundi comme on l'a vu précédemment à une allure croissante (confère le tableau n° 24). Or si l'endettement augmente, les importations augmentent sans que les exportations fassent autant puisque l'endettement finance les importations. Cela veut dire que même si les prix à l'étranger ou les prix à l'importation augmentent, le Burundi importe grâce à la dette. Or l'augmentation des prix à l'importation implique la détérioration des termes de l'échange qui, à leur tour, entraîne inévitablement la baisse du revenu national et par conséquent la baisse de l'épargne intérieure. En effet, s'il y a détérioration, cela signifie que les prix à l'exportation sont bas, et s'ils sont bas les recettes d'exportation diminuent ce qui entraîne la diminution de l'épargne intérieure.

En fait, les bénéficiaires de revenus se retrouvent dans une situation où les revenus obtenus sont inférieurs à ceux escomptés, ce qui entraîne leur taux d'épargne à la baisse d'où le phénomène de désinvestissement.
Aussi faut-il souligner qu'avec la détérioration des termes de l'échange, si par exemple l'année n-1 on exporte une tonne de café pour importer une voiture, l'année n, on exportera une tonne et demi pour importer la même voiture. Donc, ce que le pays devrait gagner et épargner est transféré à l'extérieur pour compenser la hausse des prix à l'importation (qui est influencée en partie par l'endettement extérieur).

Un autre phénomène qui aggrave la situation, c'est le niveau des prix intérieurs qui s'élève suite à la détérioration des termes de l'échange. En effet, les prix à l'importation s'élevant, les importateurs doivent augmenter les prix de leurs produits importés sur le marché local. Cela a pour conséquence la réduction du pouvoir d'achat de la population. En d'autres termes, leur revenu réel diminue ce qui entraîne la diminution de l'épargne intérieure. Cette tendance à la hausse des prix intérieurs entraîne des vagues d'inflation qui met la population dans une situation financière critique.

Bref, au Burundi, l'endettement extérieur entraîne la détérioration des termes de l'échange qui, à son tour, entraîne la diminution de l'épargne intérieure comme nous venons de le voir dans la section précédente. Ceci nous amène à la conclusion générale.

## CONCLUSION GENERALE.

Nous allons terminer notre travail par une conclusion générale qui nous permettra de mettre en évidence les principaux résultats et la vérification des hypothèses de départ.

Au cours de notre recherche, le deuxième chapitre nous a permis de nous rendre compte que les institutions financières jouent un rôle important dans la mobilisation de l'épargne intérieure (vue l'évolution de l'épargne mobilisée). Non seulement elles permettent le drainage de l'épargne, mais aussi, elles contribuent au financement de l'économie par l'octroi des crédits à l'économie.

En outre, le même chapitre nous a montré que le secteur des infrastructures s'accapare de la plus grande part de l'emprunt extérieur. En effet, sur toute la période d'étude, plus de 50% d'emprunt extérieur a financé ce secteur, tandis que le secteur productif a reçu moins de 50% de l'emprunt extérieur.

Il en résulte que cette allocation ou affectation d'emprunt qui favorise les équipements publics (à plus de 55%) et qui intervient moins dans le secteur productif comportant les activités promotrices des exportations, n'est pas de nature à favoriser sa rentabilité d'où l'incapacité de l'emprunt à relever l'épargne intérieure puisqu'il ne finance pas les activités génératrices des recettes d' exportation. D'où, la première hypothèse est confirmée : la dette extérieure a servi au financement des activités qui ne génèrent pas des recettes d' exportation.

Enfin dans ce chapitre, nous avons constaté que les entreprises nationales sont dominées par les entreprises étrangères dans l'exécution des marchés publics passés par quelques administrations nationales. Cela fait que l'effet multiplicateur de l'emprunt ne se produit pas au Burundi mais à l'étranger. En fait, les entreprises nationales participent très faiblement dans l'exécution des marchés publics transitant par certaines administrations comparativement aux entreprises étrangères. Ce qui fait que la grande part de l'emprunt extérieur (finançant les marchés publics) retourne à extérieur (via la participation des entreprises étrangères). Nous avons constaté que l'emprunt extérieur retourne à l'étranger à plus de 70%, d'où notre deuxième hypothèse est confirmée : La

part de la dette extérieure dont profite réellement l'économie burundaise est très faible. La grande part de cette dette retourne à l'étranger.

Quant au troisième chapitre, il nous a révélé que l'emprunt extérieur a un effet déprimant sur l'épargne intérieure puisque la droite de régression montre que si l'endettement augmente, l'épargne diminue. Il s'en suit que les deux variables sont négativement liées, comme le montre le signe négatif du coefficient de l'endettement extérieur. A ce niveau, notre troisième hypothèse qui postule que l'endettement extérieur ne favorise pas l'accroissement de l'épargne intérieure est confirmée.

Soulignons aussi que cet endettement qui ne finance pas les activités génératrices des recettes d'exportation, n'est pas de nature à améliorer les termes de l'échange. Au contraire, il y a une détérioration des termes de l'échange qui s'accompagne par la réduction de l'épargne intérieure.

Toutefois, nous avons constaté que l'endettement extérieur explique le PIB à plus de 90%. L'augmentation de l'endettement extérieur entraîne celle du PIB.

En définitive, au vue de notre travail, nous aimerions émettre quelques recommandations à l'endroit des décideurs.

- Il faut tout faire pour augmenter la production nationale puisque c'est la voie obligée pour résoudre le problème de l'insuffisance de l'épargne intérieure.
- Il faut faire un bon usage de l'emprunt extérieur en l'orientant aux activités favorables à la promotion et à la diversification des produits d'exportation. Cela sera profitable au Burundi puisqu'il appartient aux organisations régionales qui ouvrent grandement les marchés des pays membres aux produits du Burundi et par là, résolvent la question combien préoccupante de la dimension du marché national. Ainsi, l'emprunt aurait pour but de produire davantage pour la consommation domestique et l'exportation vers la sous-région. Dans ce cas, le remboursement de la dette ne poserait plus beaucoup d'ennuis.

# BIBLIOGRAPHIE.

## I. LES OUVRAGES GENERAUX.


1. ABRAHAM-FROIS. G : Keynes et la Macroéconomie contemporaine, Troisième édition, Economica, 1991.
2. BASILE. A : Commerce extérieur et développement de la petite nation, Beyrouth, Université Libanaise, 1972, 896p
3. BENICHI Régis : La croissance au XIX$^{ème}$ et XX$^{ème}$ siècles : Histoire économique contemporaine, 15 thèmes, 2è éd. Paris, éd, μ, marketing, 1990,448p.
4. CAZAL Henri & VAJDA P : Les pièges de l'épargne. Nouvelle édition 1970, Paris, Seuil, 1966, 143p.
5. CISSE Daniel : Problèmes de la formation de l'épargne interne en Afrique Occidentale, Paris, Présence Africaine, 1969, 278p.
6. DAUPHIN-Meunier A : Le jeu de l'épargne et de l'investissement à l'âge industriel, Paris, Payot, 1969, 212p.
7. FORTAN (Louis) & KLEIN G : L'épargne des ménages, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 448p.
8. GANNAGE Elias : Financement du développement, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, 222p.
9. J.M. KEYNES : La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Payot, Paris, 1975
10. LECAILLON. J : Croissance et politique des revenus, Paris, Editions Cujas, 1964
11. MAURIA. A : La mobilisation de l'épargne des ménages : un instrument de développement, Milan, 1978, 245p .
12. NGUYEN : Les termes de l'échange des pays de l'OPEP
13. NICAYENZI Z : La dette publique du Burundi : Quelques interrogations et suggestions, Bujumbura, 1989, 66p.
14. W.W. ROSTOW : Les étapes de la croissance économique, Editions du Seuil, 1963.

## II. LES MEMOIRES.

1. BASHIKIRE Damien : La problématique du financement du développement : une réflexion sur l'économie burundaise, Bujumbura, U.B., F.S.E.A. 1991, 152p.
2. BATUNGWANAYO D & SINKAZI R : La mobilisation de l'épargne populaire et le financement du développement : cas du Burundi, ISCAM, FSEA, 1985, 100p.
3. BWABO Donatien : L'impact de l'affectation de la dette extérieure sur la croissance économique au Burundi, Bujumbura, F.S.E.A., 1993, 95p.
4. GUHUNGU Evariste : Endettement extérieur et performances macroéconomiques au Burundi, Bujumbura, U.B., F.S.E.A., 1998, 89p.
5. KAMENYERO Raymond : Le rôle des institutions financières dans la promotion de l'épargne intérieure au Burundi : U.B., F.S.E.A., 1982, 72p.
6. MPOMERANYE Adèle-Ange : Evaluation de l'apport de l'aide et de la dette Extérieure au développement du Burundi, Bujumbura, F.S.E.A. 1996, 100p.
7. MUKERANDANGA Odette : L'épargne intérieure et le financement des investissements privés : cas du Burundi, U.B., F.S.E.A., 1995, 97p.
8. NIJIMBERE Pascasie : L'orientation et la distribution du crédit bancaire au Burundi vues à travers les réformes d'ajustement structurel, Bujumbura, U.B. FSEA, 1998, 93p.
9. NKURUNZIZA Robert: Le rôle des systèmes des coopératives d'épargne et de crédit dans le processus du développement socio-économique. Cas du Burundi, Bujumbura, U.B., 1993, 137p.
10. NKURUNZIZA Prosper : Le financement interne, financement externe, l'expérience, du Burundi, Bujumbura, U.B., F.S.E.A., 1992, 113p.
11. NZEYIMANA Justine : Les effets du financement du développement économique du Burundi, Bujumbura, U.B., F.S.E.A. 200, 111p.

## III. ARTICLES, REVUES ET DOCUMENTS DIVERS.

1.Etude sur les marchés des capitaux. Vol.1 (A) Rapport général + (B) Annexe statistique. Vol.2. Formation de l'épargne. Vol.3. Fonctionnement des marchés des capitaux. Vol.4. Utilisation de l'épargne. (Vol.5). Structure des taux d'intérêts dans certains pays de l'OCDE.
Paris, O.C.D.E, 1967-1968, 5 tomes en 6 vol.

2. L'épargne dans la recherche économique contemporaine. Actes de congrès organisé par la caisse générale d'épargne et de retraite à l'occasion de son centenaire. Bruxelles, caisse générale d'épargne et de retraite, 1965, 314p.

3. L'épargne pour le développement : Rapport du 3ème symposium international sur la mobilisation de l'épargne des ménages dans les pays en développement. Nations Unies, New York, 1986, 253p.

4. B.R.B; Rapports annuels 1988, 1992, 1996, 2000.

5. B.R.B., Bulletins mensuels et trimestriels.

6. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : Economie Burundaise.

7. GUILLAUMONT P. «Substitution de contraintes dans le financement international de développement», Revue économique, vol, 29, n° 6, 1978.

8. W.F. HIXSON : Les 7 erreurs de la pensée économique dominante in Economies et Sociétés, Tome XXII, n° 9, 1988.

9. M. VANDEN ABEELE : «Endettement et financement du développement, Monde en développement», tome 3, n° 50-51, 1985.

# ANNEXES

## DETTE EXTERIEURE PAR SECTEUR

| | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **I.EQUIPE-MENTS PUBLICS** | **5.721,4** | **7.102,4** | **9.182,8** | **18.360,6** | **23.246,7** | **26.055,8** | **36.413,45** | **40.904,80** | **55.927,5** | **69.892,9** | **66.091,4** |
| 1 Transport | 2.890,5 | 4.024,3 | 5.354,4 | 9.946,2 | 12.206,9 | 13.157,9 | 18.430,27 | 19.880,5 | 27.680,7 | 35.226,1 | 33.027,7 |
| a. Routes | 2.638,7 | 3 300 | 4.423,5 | 8.707,2 | 10.246 | 10.944,9 | 15.803,84 | 17.226,9 | 23.925,4 | 29.728 | 30.106,9 |
| b. Matériel de transport | 216,2 | 100 | 35,7 | 11,6 | - | - | - | - | - | - | - |
| c.Aéroport & Port | 35,6 | 623,6 | 895,2 | 1.227,4 | 1.960,9 | 2.213,3 | 2.626,43 | 2.653,6 | 3.755,3 | 5.498,1 | 2.920,8 |
| 2. Infrastructures | 1.074,9 | 1.123,3 | 1.159,8 | 2.286,2 | 3.264,1 | 4.483,3 | 6.876,65 | 8.708,5 | 11.485,8 | 14.211,4 | 8.548,9 |
| a. Bâtiment | | | | | | | 3.098,17 | 3.426,4 | 4.404,9 | 5.226,8 | 210,9 |
| b.Assainissement | | | | | | | 1.089,44 | 1.141,5 | 1.371,8 | 1.542,5 | 5.098 |
| c. Add. Eau | | | | | | | 2.689,04 | 4.140,6 | 5.709,1 | 7.442,1 | 3.240 |
| 3. Education | 861,1 | 1.172,1 | 1.602 | 2.771,4 | 3.685,9 | 3 972,8 | 5.193,98 | 6.102,2 | 8 651 | 10.761,4 | 11.347 |
| 4. Télécom. | 123,4 | 118,4 | 194,1 | 606,5 | 785,3 | 1 077,5 | 1.762,46 | 2.105,6 | 3.272,8 | 4.259,4 | 4.373,5 |
| 5.Santé | | | | | 36 | 265,2 | 402,09 | 453,9 | 637,2 | 1.180,8 | 3.690,6 |
| 6.Stockage & Entreposage | 50,1 | 91,7 | 168 | 251,5 | 260,7 | 255,4 | 282,88 | 256,3 | 269 9 | 260,4 | 202 |
| 7. Divers | 721,4 | 572,6 | 704,5 | 2.498,8 | 3.007,8 | 2.843,7 | 3.465,12 | 3.397,8 | 3 930,1 | 3.993,4 | 4.901,7 |
| **II.SECTEURS PRODUCTIFS** | 4.383,8 | 4.911,2 | 6.023,1 | 12.568,7 | 16.279,2 | 19.675,3 | 25.784,65 | 36.513 | 48 358 | 58.727 | 50.299,7 |
| 1. Agriculture | - | - | - | - | - | - | 7.396,92 | 10.025,5 | 13.950,7 | 19.103,6 | 19.770,1 |
| 2.Elevage | - | - | - | - | - | - | 29,19 | 9,1 | 6,1 | 4,7 | 4,9 |
| 3.Agriculutre & Elevage | 720,8 | 839,7 | 986,9 | 1.820,5 | 2.831,7 | 4.574,5 | - | - | - | - | - |
| 4.Sylviculture | 70,1 | 150,7 | 291,9 | 579,3 | 813 | 927,5 | 1.486,23 | 1.720,5 | 2.461,6 | 3.186,7 | 2.971,6 |
| 5. Pêche | 261,1 | 360 | 420,6 | 556,5 | 573 | 510,3 | 564,66 | 510,7 | 619,2 | 717,3 | 648,4 |
| 6. Industrie | 1.860,5 | 2.012,5 | 2.609,3 | 6 123,4 | 6.747 | 6.630,9 | 6.180,4 | 3.555,5 | 3.532,4 | 2 644,5 | 1 868,3 |
| 7.Agro-industrie | - | - | - | - | - | 102,2 | 553,3 | 7.441,1 | 9 760,1 | 10.877,1 | 6.841,6 |
| 8. Energie | 1.338 | 1.336,3 | 1.484,7 | 2.798,07 | 4.465,7 | 6 002,7 | 9.086,82 | 11.928,9 | 16.221,2 | 19.321,3 | 16 199,2 |
| 9.Mines | - | - | 17,1 | 197,3 | 323,3 | 355,5 | 487,13 | 517,7 | 644,3 | 746,4 | 746,4 |
| 10.Divers | 854,7 | 212 | 212,4 | 493,7 | 525,5 | 571,7 | - | 804 | 1 162,4 | 2.125,4 | 1.249,2 |

N.B. Add Adduction
Télécom Télécommunication

## DETTE EXTERIEURE PAR SECTEUR (suite)

| III. DIVERS | 925,2 | 1.011,7 | 1070,3 | 1.438,9 | 1.572,8 | 1.348,4 | 3.880,8 | 6.875,4 | 12.151 | 18.650,3 | 22.898 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.Balance de paiement | 738 | 738 | 730,4 | 937,9 | 957,5 | 783,9 | 3.105,63 | 601,8 | 10.863,9 | 16.768,6 | 20.778,9 |
| 2.Assistance Technique | 187,2 | 273,7 | 339,9 | 501 | 615,3 | 564,5 | 774,45 | 773,6 | 1.113,4 | 1.511 | 1.610,8 |
| 3.Gestion des Entreprises Publiques | - | - | - | - | - | - | - | - | 73,7 | 361,9 | 503.3 |
| 4.Etudes des Projets | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 8,8 | 5 |
| TOTAL (I + II + III) | 11.030,4 | 13.025,3 | 16.276,2 | 32.368,2 | 41.098,7 | 47.079,5 | 66.078,18 | 84.293,2 | 116.436,5 | 147.270,2 | 139.289,1 |

| | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I.EQUIPE-MENTS PUBLICS | 76.591,8 | 96.536,2 | 115.553,9 | 119.389,7 | 140.236,2 | 165.053,6 | 200.207,1 | 271.186,45 | 307.439,6 | 398.532,6 |
| 1 Transport | 39.151,5 | 50.832,1 | 60.325 | 61.863,5 | 65.626,1 | 73.763,8 | 87.712,5 | 129.625,78 | 157.604,3 | 189.091,1 |
| a. Routes | 35.954,4 | 47.182,4 | 56.636,3 | 58.185,4 | 61.460,1 | 69.436,8 | 83.158,9 | 124.138,7 | 151.725,5 | 182.485,7 |
| b. Matériel de transport | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| c.Aéroport & Port | 3 197,1 | 3.649,7 | 3.688,7 | 3.678,1 | 4.166 | 4.328 | 4.553,6 | 5.487,08 | 5.878,8 | 6.605,4 |
| 2. Infrastructures | 10.507,6 | 16.734,2 | 20.849,1 | 21.574,2 | 29.605,8 | 36.501,9 | 45.892,8 | 55.831,17 | 43.170,7 | 68.924,6 |
| a. Bâtiment | 154,6 | 1.920,5 | 2.726,3 | 2.616,9 | 2.864,6 | 3.446,8 | 4.233,9 | 5.356 | 17.973,3 | 26.799,1 |
| b.Assainissement | 6.554,7 | 6.797,9 | 8.814,1 | 9.223,6 | 15.627 | 21.115,8 | 27.459,3 | 31.934,58 | 11.673,1 | 14.063 |
| c. Add. Eau | 3.798,3 | 8.024,8 | 9.308,7 | 9.733,7 | 11.114,2 | 11.939,3 | 14.199,6 | 18.540,59 | 13.524,3 | 28.062,5 |
| 3. Education | 14.055,1 | 18.592 | 21.205,3 | 22.060 | 25.313,5 | 28.880,4 | 34.571,6 | 43.587,4 | 52 765,5 | 63.316,9 |
| 4. Télécom. | 5.086,4 | 5.244,3 | 6.384,3 | 6.229,2 | 7.043,7 | 7.942,1 | 9.349,4 | 11 833,7 | 13 556,2 | 15.922,4 |
| 5.Santé | 4.719,4 | 2.729,6 | 3.651,5 | 4.467,2 | 5.330,8 | 6.654,7 | 8.080,6 | 11.346,2 | 16.783,5 | 23.427,2 |
| 6.Stockage & Entreposage | 213,1 | 215,8 | 202,8 | 195 | 178,5 | 152,1 | 145,7 | 186,84 | 227,7 | 274 |
| 7. Divers | 2.858,7 | 2.179,2 | 2.935,9 | 3.000,6 | 7.137,8 | 11.157,6 | 14.454,5 | 18.775,36 | 23.331,7 | 37.576,4 |
| II.SECTEURS PRODUCTIFS | 61.617,1 | 74.127 | 86.912,7 | 88.149,8 | 100.109,6 | 115.051,8 | 137.395,9 | 172.654,74 | 231.168,1 | 258.494,8 |
| 1. Agriculture | 26.542 | 32.552,8 | 40.243,3 | 42.374,5 | 49.913,6 | 57.642,7 | 69.417,9 | 83.553,67 | 123.029,2 | 126.395,6 |
| 2.Elevage | 58 | 227,7 | 533,6 | 928,6 | 1.147,7 | 1.607,5 | 2.100,6 | 2.912,87 | 3.709,4 | 4.297,7 |
| 3.Agriculutre & Elevage | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4.Sylviculture | 3.957,6 | 5.064,5 | 5.945,3 | 5.841,5 | 6.569,7 | 7.910 | 9 845,04 | 12.360,1 | 15.398 | 18.428,2 |
| 5. Pêche | 762,1 | 879 | 960,4 | 893,1 | 982,1 | 1.128,8 | 1.387,5 | 1.867,3 | 2.817,1 | 3.443,1 |
| 6. Industrie | 2.188,3 | 4.180,1 | 4.933,9 | 4.095,7 | 3.726,5 | 3.250,8 | 3.670,5 | 6.150,3 | 6.881,7 | 6.140,6 |
| 7.Agro-industrie | 5.841,6 | 5.372,5 | 6.144,2 | 5.275,4 | 5.295,3 | 5.662,8 | 6.556,9 | 7.677 | 8.588,1 | 10.548,1 |
| 8. Energie | 19.836 | 23.164,9 | 24.602,6 | 24.301,6 | 27.655,9 | 31.932,3 | 37.196,1 | 50.170,4 | 59.779 | 73.461,3 |
| 9.Mines | 873,8 | 1.020,6 | 1.143,5 | 1.120,6 | 1.258,2 | 1.409,1 | 1.657,1 | 2.102,59 | 2.534,6 | 3.016,9 |
| 10.Divers | 1.557,7 | 1.864,9 | 2.405,9 | 3.318,8 | 3.560,6 | 4.507,8 | 5.563,9 | 5.860,51 | 8.431 | 12.763,3 |

## DETTE EXTERIEURE PAR SECTEUR (suite)

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **III. DIVERS** | **32.107,6** | **39.052,9** | **56.519,6** | **57.429,5** | **65.822,5** | **72.974,8** | **87.138,7** | **6.875,4** | **111.911,11** | **137.168,3** | **196.123,6** |
| 1.Balance de paiement | 29.286,5 | 45.541,9 | 52.302 | 53.122 | 60.790 | 67.284,3 | 80.355,9 | 601,8 | 103.378,08 | 126.854,8 | 150.169,6 |
| 2.Assistance Technique | 1.944,3 | 2.278,9 | 2.562,2 | 2.469,9 | 2.754,9 | 3.112,8 | 3.734,2 | 773,6 | 4.662,5 | 5.644,7 | 6.815,8 |
| 3.Gestion des Entreprises Publiques | 880,7 | 1.232,1 | 1.655,4 | 1.837,6 | 2.277,6 | 2.577,7 | 3.048,6 | - | 3.870,53 | 4.688,8 | 5.561 |
| 4.Etudes des Projets | 6,1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **TOTAL (I + II + III)** | **170.316,5** | **219.716,1** | **258.986,2** | **264.969** | **306.168,3** | **353.080,2** | **424.741,7** | **450.716,59** | **555.752,3** | **675.776** | **853.151** |

*Sources :BRB: rapports annuels 1983, p.158, 1985, p.156 (pour les données de 1980-1985)*
*Ministère des Finances : Département de la Trésorerie (86-2000).*

## Service de la dette extérieure, ratio service de la dette/PIB, Ratio service de la dette/exportation

| Année | Principal | Intérêt | Cumul 1 | PIBm 2 | Exportations 3 | 1/2 % | 1/3 % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1980 | 435,2 | 183,6 | 618,8 | 86.481,9 | 5.888,4 | 10,51 | 10,51 |
| 1981 | 371,6 | 160 | 531,6 | 89.085,6 | 6.413,1 | 0,60 | 8,30 |
| 1982 | 400,7 | 228,2 | 628,9 | 91.911,2 | 9.237,80 | 0,68 | 6,81 |
| 1983 | 594,1 | 370,1 | 964,2 | 103.227,3 | 8.987,5 | 0,93 | 10,73 |
| 1984 | 1.252,3 | 552,1 | 1.804,9 | 118.509 | 13.977,5 | 1,52 | 12,91 |
| 1985 | 1.684,1 | 127,2 | 2.955,3 | 139.642 | 14.586,4 | 2,12 | 20,26 |
| 1986 | 1.968,1 | 1.487,2 | 3.456,9 | 149.975 | 20.455,2 | 2,30 | 16,90 |
| 1987 | 3.469,5 | 1.765,2 | 5.234,4 | 143.590 | 13.984,3 | 3,64 | 37,43 |
| 1988 | 3.729,5 | 2.100,9 | 5.830,4 | 152.456 | 19.538,3 | 3,82 | 29,84 |
| 1989 | 4.470,3 | 3.479,2 | 7.950,2 | 174.851 | 18.634,5 | 4,55 | 42,66 |
| 1990 | 4.319,6 | 2.181,4 | 6.501 | 196.656 | 12.783,5 | 3,31 | 50,85 |
| 1991 | 4.259,6 | 2.252,5 | 6.512,1 | 211.897 | 16.697,5 | 3,07 | 39,90 |
| 1992 | 4.408,9 | 3.326,1 | 8.779 | 226.387 | 15.540,8 | 3,86 | 56,91 |
| 1993 | 4.963 | 3.170,9 | 8.133,9 | 224.162 | 15.019,1 | 3,62 | 54,15 |
| 1994 | 4.783,3 | 2.979,2 | 7.762,5 | 251.760 | 30.033,7 | 3,08 | 25,84 |
| 1995 | 4.961,3 | 3.166,7 | 8.128 | 301.753 | 25.982,4 | 2,70 | 31,28 |
| 1996 | 3.521,9 | 2.670,5 | 6.192,4 | 311.945 | 11.292,7 | 19,85 | 54,83 |
| 1997 | 4.916,3 | 3.808,2 | 8.724,5 | 346.099 | 30.764,2 | 2,52 | 28,35 |
| 1998 | 6.948,7 | 3.955,4 | 10.904,1 | 404.382 | 28.634,8 | 2,70 | 38,07 |
| 1999 | 9.393,5 | 3.989,6 | 13.383,1 | 460.266 | 30.970,8 | 2,90 | 43,21 |
| 2000 | 10.201,2 | 4.000,7 | 14.201,9 | 576.979 | 35.003 | 2,46 | 40,3 |

*Source : Ministère des Finances : Département de la Trésorerie*
*B.R.B. : Rapports annuels 1986 p.27, 1982 p.35, 1990, p.92 et 98*
*% calculés par l'auteur*